



Étude territoriale des ressources et des emplois de la PEEC Données 2013

AGENCE NATIONALE POUR LA PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À L'EFFORT DE CONSTRUCTION

Caroline Thibault - cthibault@anpeec.fr

Service des Études et de l'Informatique
Département Normes & Analyses Comptables et Financières

Coordination :

- Akim TAÏROU - atairou@anpeec.fr
- Arnaud GÉRARDIN - agerardin@anpeec.fr

ANPEEC – Immeuble le Linéa
1, rue du Général Leclerc – 92800 PUTEAUX

Directeur de la publication : Pascal MARTIN-GOUSSET

Table des matières

SYNTHÈSE	3
1. SOURCES ET CHAMP DES DONNÉES ANALYSÉES	4
2. IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DES COLLECTEURS	4
2.1. Analyse globale de l'implantation des collecteurs	4
2.2. Cartographie régionale et départementale des implantations des CIL	6
3. TERRITORIALITÉ DES RESSOURCES	8
3.1. PEEC reçue et ventilation par région et département	8
3.1.1. Définition de la PEEC analysée	8
3.1.2. Répartition de la PEEC collectée par région et par collecteur	9
3.1.3. Répartition de la PEEC collectée par département et par collecteur	9
3.2. PEEC collectée et implantation des collecteurs	12
3.2.1. Répartition de la PEEC collectée par département et implantation des collecteurs	12
3.2.2. Régions d'activité des collecteurs et distribution de la collecte	16
3.2.3. Distribution standardisée de la collecte selon la localisation des entreprises cotisantes	19
3.3. PEEC collectée et implantation des entreprises assujetties	22
3.3.1. Distribution en nombre de la localisation des entreprises cotisantes	22
3.3.2. PEEC reçue et masse salariale des entreprises assujetties	23
3.3.3. PEEC reçue et démographie des entreprises assujetties	24
4. TERRITORIALITÉ DES EMPLOIS	25
4.1. Définition des emplois analysés	25
4.2. Territorialité des emplois au profit des personnes morales	26
4.2.1. Analyse globale selon la localisation des bénéficiaires	26
4.2.2. Analyse selon la catégorie de bénéficiaires	30
4.2.3. Analyse selon la localisation des opérations financées et données socio-économiques	33
4.3. Territorialité des emplois au profit des personnes physiques	38
4.3.1. Analyse globale selon la localisation des bénéficiaires	38
4.3.2. Analyse selon la localisation des bénéficiaires et les niveaux de population	43
4.3.3. Analyse des financements aux personnes physiques selon le statut d'occupation de la résidence principale	45
4.3.4. Analyse des financements aux personnes physiques selon l'accès aux aides sociales	47
4.3.5. Analyse du financement de la mobilité selon des données d'emploi	48
4.3.6. Analyse des financements aux personnes physiques selon le niveau de tension de la demande	49
5. ANNEXES	52
5.1. Répartition des implantations des établissements des collecteurs par région en 2013	52
5.2. Données globales	53
5.3. Synopsis par collecteur	54
5.3.1. AMALLIA	54
5.3.2. ASTRIA	55
5.3.3. CIL ATLANTIQUE	56
5.3.4. CIL DE LA MARTINIQUE	57
5.3.5. CILGERE	58
5.3.6. ACL PME	59
5.3.7. PRO FORMA CILGERE et ACL PME	60
5.3.8. CIL LOGÉO	61
5.3.9. CIL MÉDITERRANÉE	62
5.3.10. CILSO	63
5.3.11. ALIANCE 1% LOGEMENT	64
5.3.12. PRO FORMA CILSO et ALIANCE 1% LOGEMENT	65
5.3.13. CIL VAL DE LOIRE	66
5.3.14. ENTREPRISES HABITAT	67
5.3.15. GIC	68
5.3.16. GROUPE CILÉO	69
5.3.17. INICIAL	70
5.3.18. LOGEHAB	71
5.3.19. LOGILIA	72
5.3.20. LOGILIANCE OUEST	73
5.3.21. PLURIAL ENTREPRISES	74
5.3.22. PROCILIA	75
5.3.23. SOLENDI	76
5.3.24. MIEUX SE LOGER	77
5.3.25. PRO FORMA SOLENDI et MIEUX SE LOGER	78
5.3.26. VILOGIA ENTREPRISES	79

L'objet de cette étude est de présenter l'implantation géographique des collecteurs et des entreprises assujetties, la cartographie de la collecte de la PEEC et des emplois directs en 2013, et d'analyser les relations qui peuvent exister entre ces données et diverses variables socio-économiques appréhendées au même échelon territorial. L'année 2013 est le premier exercice pour lequel les données d'emplois et de ressources sont ventilées pour l'ensemble des collecteurs. Cette amélioration de la qualité des données transmises renforce la portée de la présente étude. Les données analysées montrent qu'il existe une **importante relation entre les implantations des collecteurs (343 sites en tout) et les montants collectés auprès des entreprises**. Toutefois, les résultats indiquent aussi que **la stratégie d'implantation des CIL suit probablement une double logique dépendant à la fois de l'origine de la PEEC (logique de ressources) et de la localisation des besoins à couvrir (logique d'emplois)**. De plus, il faut signaler la **singularité de la région Île-de-France où la collecte par site est particulièrement élevée** ainsi que le **fractionnement de la PEEC des entreprises entre différents collecteurs en fonction notamment de la localisation de leurs sites d'activité** (qui peuvent être dans des régions différentes de celles où elles siègent).

En termes de collecte réalisée dans chaque région, le schéma observé est celui d'un collecteur « principal » suivi d'un ou deux autres collecteurs significatifs, excepté pour la région Île-de-France. **60,1% de la collecte provient de la région du siège social du collecteur, reflétant une assez forte spécialisation territoriale**.

Une standardisation du niveau de collecte par région selon la masse salariale montre que **presque tous les CIL ont en réalité une collecte spécialisée sur un nombre limité de régions** où ils sont généralement implantés. **En définitive, seul un ou deux CIL pourraient être qualifiés de « nationaux » de par l'origine géographique de la PEEC qu'ils perçoivent**, la distribution de leur collecte en fonction de la localisation régionale des entreprises cotisantes se superposant aisément à la répartition de la masse salariale sur le territoire national.

En termes d'emplois, il ressort que **les financements réalisés par les collecteurs s'inscrivent dans une cohérence globale avec les dynamiques socio-économiques territoriales analysées**. En effet, **les investissements vont globalement dans les territoires où, en matière de logements, l'offre est rare et/ou la demande importante**, même s'il apparaît un sous-investissement dans les DOM et en particulier en Guyane, tant pour les personnes morales que pour les personnes physiques, ceci pouvant être lié à la précision des données analysées.

Pour les financements aux personnes morales, les concours des collecteurs s'orientent vers des territoires où il existe une tension sur le marché, s'expliquant par un déficit structurel de l'offre (Île-de-France par exemple) ou par un dynamisme socio-économique tirant la demande (Aquitaine, Midi-Pyrénées, etc.).

Quant aux financements aux personnes physiques, l'appariement entre leur distribution et les réalités socio-économiques peut être par exemple illustré par le fait que ceux concernant l'accession s'orientent principalement vers des régions caractérisées par des indices élevés de sur-occupation, signe d'une tension du marché, **alors que ceux concernant la mobilité sont essentiellement distribués dans les régions de destination des flux migratoires professionnels**.

Les analyses fondant les conclusions ci-dessus mettent aussi en évidence la nécessité d'investigations complémentaires pour une meilleure compréhension des phénomènes étudiés, notamment la réalisation de travaux sur la base d'un découpage territorial plus en phase avec les réalités sociales et économiques, ainsi que l'exploration de possibles relations avec d'autres facteurs socio-économiques caractéristiques de l'offre et de la demande. Les données aujourd'hui disponibles ne permettent pas la mise en œuvre de ces pistes qui pourront faire l'objet de travaux spécifiques à l'occasion d'autres études conduites ou pilotées par l'Agence. Toutefois, **il peut être envisagé une hypothèse selon laquelle malgré une spécialisation territoriale des collecteurs, il existe une dynamique d'adéquation des emplois avec les réalités socio-économiques des territoires**.

Les conclusions générales qui précèdent sont complétées par une étude monographique sous la forme d'une fiche synoptique par collecteur présentée dans pages 54 et suivantes. Les fiches synoptiques pro forma des entités qui ayant fusionné en 2014 sont également présentées.

1. SOURCES ET CHAMP DES DONNÉES ANALYSÉES

La présente étude analyse pour l'exercice 2013 les données relatives à la PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Constructeur) perçue par les CIL (Comités Interprofessionnels du Logement) et à leurs emplois directs à destination des personnes physiques et morales hors contribution aux politiques nationales. Les données analysées proviennent :

- du système de gestion des entités de l'ANPEEC (Agence Nationale pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction) pour les implantations des collecteurs. Les données sont actualisées en fonction notamment des mises à jour du SIRENE ;
- de l'enquête définitive (exercice 2013) de l'ANPEEC pour les données de collecte et les données financières relatives aux emplois ;
- de l'enquête patrimoine et réservations locatives (exercice 2013) de l'ANPEEC pour les données de localisation des opérations financées, avec ou sans contrepartie sous forme de droits de réservation ;
- de la Base de Données Macro-économiques de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) pour le dénombrement des entreprises, les populations légales en vigueur au 1^{er} janvier 2014, le statut d'occupation des résidences principales, les statistiques issues du répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) et l'évolution de l'emploi salarié et non salarié ;
- de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) pour les données relatives aux Aides Personnalisées au Logement (APL) ;
- et d'extractions des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) réalisées par l'INSEE pour la masse salariale (exercice 2011).

En 2013, tous les collecteurs ont été en capacité de fournir des données sur les ressources et les emplois selon le département de localisation des entreprises pour la collecte et le département de domiciliation des bénéficiaires pour les emplois, ce qui ne fut pas le cas pour les exercices précédents. L'amélioration de la qualité des données transmises, nonobstant la persistance de quelques erreurs de ventilation, permet de présenter dans cette étude des résultats exhaustifs de ventilation géographique des ressources et des emplois.

Concernant les implantations physiques des collecteurs, seuls les sites permanents (siège, établissements secondaires, GIE et associations de gestion) sont retenus dans l'analyse. Les données sont figées au 30 juin 2014. Les implantations « non permanentes » (qualifiées de permanences, de points d'accueil,...) ne sont pas prises en compte.

2. IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DES COLLECTEURS

Après une importante phase de restructuration entre 2008 et 2012, où le nombre de collecteurs est passé de 109 à 23, le nombre de collecteurs est inchangé pour l'année 2013. Les implantations des collecteurs sont de trois types : en premier le siège social, en deuxième les établissements secondaires et en troisième les GIE et/ou associations de gestion. L'analyse qui suit présente selon différents axes, par collecteur et par niveau géographique (national, régional et départemental), l'implantation physique des collecteurs.¹

2.1. Analyse globale de l'implantation des collecteurs

Au 30 juin 2014, 343 sites de collecteurs sont recensés, parmi lesquels 23 sièges sociaux, 179 établissements secondaires et 141 établissements de GIE ou d'associations de gestion. Pour certains collecteurs, le répertoire SIRENE n'est pas à jour du fait du non-accomplissement par lesdits CIL des formalités consécutives aux restructurations (oubli de radiation des établissements inactifs ou de signalement de déménagements au Centre de Formalité des Entreprises compétent, délai de traitement des

¹ Trois opérations de fusions sont intervenues en 2014, portant ainsi à 20 le nombre de CIL à la fin de l'année 2014. Les analyses présentées dans ce rapport sont effectuées sur la base du nombre de collecteurs existant en 2013, mais les données pro-forma relatives à ces fusions sont présentées pour information dans l'annexe relative aux synopses par collecteur.

demandes de mise à jour dûment effectuées par les CIL,...). Aussi les données traitées dans cette étude ont été préalablement validées par les collecteurs et des retraitements sont pris en compte pour plusieurs collecteurs. Pour un collecteur (VILOGIA ENTREPRISES), les données disponibles demeurent instables (17 établissements secondaires et 55 établissements de l'association de gestion), le collecteur étant en cours de restructuration. Les données de ce collecteur, qui représentent 21% du nombre total de sites, ne sont en conséquence pas prises en compte dans les indicateurs de tendance centrale et dans certaines analyses détaillées.

Hors VILOGIA ENTREPRISES, les collecteurs ont en moyenne 7 établissements secondaires et 4 établissements de GIE et/ou d'association de gestion, soit 12 sites avec le siège social (cf. Tableau 1, page 6). Selon les types d'implantations secondaires (hors siège social), trois modes d'organisation existent parmi les collecteurs : 9 ont uniquement des établissements secondaires, 10 ont des établissements secondaires et des GIE/Associations de gestion et 3 ont uniquement des GIE/Associations de gestion. 13 CIL disposent donc d'au moins un GIE ou d'une association de gestion. Il convient de relever le cas particulier du CIL de la MARTINIQUE qui ne dispose d'aucune implantation secondaire mais bénéficie en commun avec CILGERE des services d'une même association de gestion, portant ainsi à 14 le nombre de CIL qui ont recours à un GIE ou à une association de gestion, le nombre total de GIE et/ou associations de gestion intervenant auprès des collecteurs étant de 19. Mis à part CILGERE et le CIL de la MARTINIQUE qui ont recours à une association de gestion en commun, les autres collecteurs ont chacun soit un/une GIE/Association de gestion pour 6 d'entre eux, 2 GIE/Associations de gestion pour 5 d'entre eux et 3 GIE/Associations de gestion pour un collecteur.

Le nombre de sites par collecteur est très hétérogène, il varie de 1 site pour le CIL de la MARTINIQUE à 32 sites pour PROCILIA. En excluant les quelques organismes ayant un très faible nombre d'implantations, la dispersion n'est pas très importante, le nombre moyen d'implantation et le nombre médian étant de 12. Hors VILOGIA ENTREPRISES, les 5 CIL les plus importants en nombre de sites concentrent le tiers du nombre total d'implantations. Il s'agit par ordre décroissant du nombre de sites de :

- PROCILIA avec 32 sites (1 siège social, 18 établissements secondaires et 13 établissements de GIE ou d'associations de gestion). Il s'agit d'une entité majoritairement présente en Île-de-France et en Picardie (13 sites dans chacune de ces deux régions) ;
- GIC avec 21 implantations (1 siège social, 8 établissements secondaires et 12 établissements de GIE ou d'associations de gestion). Le GIC est présent dans 12 régions couvrant de façon homogène le territoire métropolitain ;
- CIL ATLANTIQUE avec 19 implantations (1 siège social, 12 établissements secondaires et 6 établissements de GIE ou d'associations de gestion). Ce CIL est présent dans 2 régions contiguës, Bretagne et Pays de la Loire ;
- AMALLIA avec 16 implantations (1 siège social, 12 établissements secondaires et 3 établissements de GIE ou d'associations de gestion). Ce collecteur est présent dans 4 régions ;
- ALIANCE 1% LOGEMENT avec 15 implantations (1 siège social et 14 établissements secondaires). Ce collecteur est présent dans 10 régions.

Ce groupe de 5 CIL est suivi par 2 collecteurs ayant une importante activité : il s'agit d'ASTRIA (présent dans 9 régions avec 15 implantations) et de SOLENDI (présent dans 11 régions avec 14 implantations).

Les autres collecteurs (15) sont des CIL localisés dans une ou plusieurs régions contiguës, parmi lesquels le CIL MÉDITERRANÉE dans le Sud-Est (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon), CILSO dans le Sud-Ouest (Aquitaine et Limousin), LOGEHAB dans le Centre-Est (Auvergne et Bourgogne), LOGILIA dans l'Est (Alsace, Bourgogne et Franche-Comté), CIL VAL DE LOIRE dans le Centre-Ouest (Centre et Pays de la Loire) et MIEUX SE LOGER dans l'ouest (Pays de la Loire et Poitou-Charentes).

Tableau 1 : Dénombrement des implantations au 30 juin 2014

Données en nombre

Régions	Siège	Établissements secondaires	Associations de gestion / GIE	Total
ACL PME	Île-de-France	1	0	2
ALIANCE 1% LOGEMENT	Lorraine	1	0	15
AMALLIA	Rhône-Alpes	1	3	16
ASTRIA	Île-de-France	1	14	15
CIL ATLANTIQUE	Pays de la Loire	1	6	19
CIL DE LA MARTINIQUE	Martinique	1	0	1
CILGERE	Île-de-France	1	7	10
CIL LOGEO	Île-de-France	1	6	7
CIL MÉDITERRANÉE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	13	15
CILSO	Aquitaine	1	7	11
CIL VAL DE LOIRE	Centre	1	5	8
ENTREPRISES-HABITAT	Rhône-Alpes	1	9	10
GIC	Île-de-France	1	8	21
GROUPE CILEO	Midi-Pyrénées	1	10	11
INICIAL	Bretagne	1	11	12
LOGEHAB	Bourgogne	1	6	7
LOGILIA	Franche-Comté	1	9	10
LOGILIANCE OUEST	Basse-Normandie	1	6	7
MIEUX SE LOGER	Poitou-Charentes	1	8	13
PLURIAL ENTREPRISES	Lorraine	1	12	14
PROCILIA	Île-de-France	1	18	32
SOLENDI	Île-de-France	1	0	14
VILOGIA ENTREPRISES (*)	Nord-Pas-de-Calais	1	17	73
Total		23	179	343
Moyenne		1	7	12
Médiane		1	8	12
Minimum		1	0	1
Maximum		1	18	32

Source : ANPEEC (données permanentes du système de gestion des collecteurs)

(*) Les données de VILOGIA ENTREPRISES sont instables, ce collecteur étant en cours de réorganisation. Ces données ne sont pas prises en compte dans les indicateurs calculés.

2.2. Cartographie régionale et départementale des implantations des CIL

Le Tableau 2 (page 7) établit d'après les données permanentes du système de gestion des entités de l'Agence la répartition régionale des implantations des collecteurs. Les cinq régions les plus importantes en nombre d'implantations des collecteurs concentrent 45% des sites recensés. Hors VILOGIA ENTREPRISES, il s'agit par ordre décroissant :

- de l'Île-de-France avec 32 implantations (7 sièges sociaux, 16 établissements secondaires et 9 établissements d'associations de gestion ou GIE) ;
- de la région Rhône-Alpes avec 31 implantations (2 sièges sociaux, 21 établissements secondaires et 8 établissements d'associations de gestion ou GIE) ;
- de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 21 implantations (1 siège social, 4 établissements secondaires et 16 établissements d'associations de gestion ou GIE) ;
- de la région Pays de la Loire avec 20 implantations (1 siège social, 12 établissements secondaires et 7 établissements d'associations de gestion ou GIE) ;
- de la région Bretagne avec 19 implantations (1 siège social, 15 établissements secondaires et 3 établissements d'associations de gestion ou GIE).

Le nombre moyen de sites par région est égal à 10 et la médiane s'élève à 8. Quinze régions se répartissent les 23 sièges sociaux de CIL (en incluant VILOGIA ENTREPRISES dont le siège est dans la région Nord-Pas-de-Calais), l'Île-de-France concentrant à elle seule sept sièges sociaux. À l'exception des régions Lorraine et Rhône-Alpes qui accueillent deux sièges sociaux de collecteurs, les autres régions où siègent des collecteurs n'en accueillent qu'un seul chacune. En France métropolitaine, les régions Alsace, Auvergne, Champagne-Ardenne, Corse, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Limousin et Picardie n'ont pas de siège social de collecteur sur leur territoire. Dans les DOM, seule la Martinique a un siège de collecteur. À travers leurs

établissements secondaires et leurs GIE ou associations de gestion, les CIL sont présents dans toutes les régions françaises, sauf trois régions qui ne comptent aucune implantation de collecteurs (Corse, Guyane, Mayotte), sous réserve des implantations non permanentes. En Corse, ce sont les services des sections PEEC des CCI absorbées par le CIL MÉDITERRANÉE qui assurent une présence. Quant à la Guadeloupe, la Réunion et la Martinique, elles n'accueillent chacune qu'une implantation. Onze collecteurs sont implantés en Île-de-France.

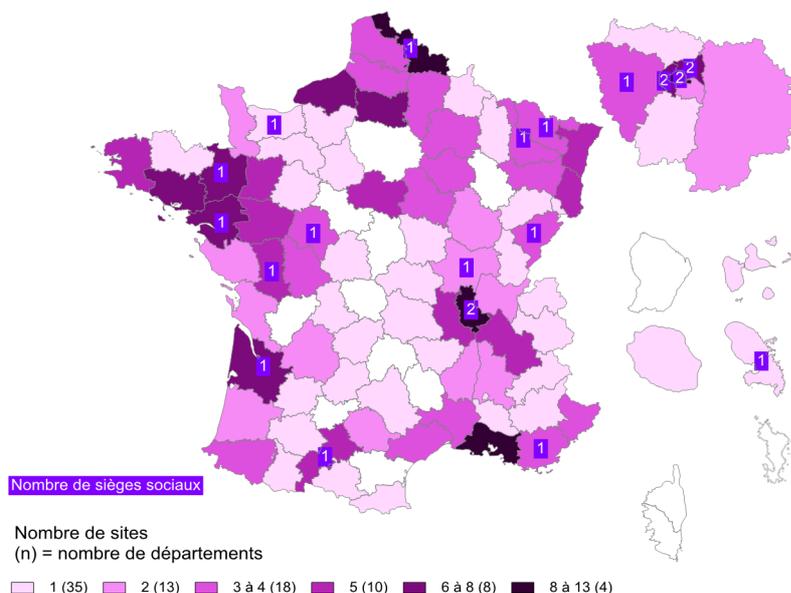
Tableau 2 : Répartition régionale des implantations des collecteurs au 30 juin 2014

Données en nombre

Régions	Siège	Établissements secondaires	Associations de gestion / GIE	Total ventilé	Données instables	Total
Alsace	0	8	2	10	0	10
Aquitaine	1	9	6	16	2	18
Auvergne	0	3	0	3	0	3
Basse-Normandie	1	3	0	4	0	4
Bourgogne	1	7	0	8	0	8
Bretagne	1	15	3	19	0	19
Centre	1	6	4	11	0	11
Champagne-Ardenne	0	7	1	8	0	8
Corse	0	0	0	0	0	0
Franche-Comté	1	6	0	7	0	7
Guadeloupe	0	1	0	1	0	1
Guyane	0	0	0	0	0	0
Haute-Normandie	0	5	3	8	0	8
Île-de-France	7	16	9	32	14	46
Languedoc-Roussillon	0	5	3	8	0	8
La Réunion	0	0	1	1	0	1
Limousin	0	2	0	2	2	4
Lorraine	2	8	1	11	2	13
Martinique	1	0	0	1	0	1
Mayotte	0	0	0	0	0	0
Midi-Pyrénées	1	8	3	12	0	12
Nord-Pas-de-Calais	0	4	8	12	39	51
Pays de la Loire	1	12	7	20	2	22
Picardie	0	7	7	14	0	14
Poitou-Charentes	1	5	4	10	7	17
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	4	16	21	4	25
Rhône-Alpes	2	21	8	31	1	32
Total ventilé	22	162	86	270	73	343
Données instables	1	17	55	73		
Total	23	179	141	343		
Moyenne	1	6	3	10		
Médiane	1	5	2	8		
Minimum	0	0	0	0		
Maximum	7	21	16	32		

Source : ANPEEC (données permanentes du système de gestion des collecteurs)

Comme l'illustre la Carte 1 ci-après, les implantations des collecteurs sont concentrées dans les quatre principales aires urbaines métropolitaines en termes d'emplois que sont Paris, Lyon (Rhône), Marseille (Bouches-du-Rhône) et Lille (Nord), et où le nombre de sites est supérieur à 10. Aucun site de collecteur n'est recensé dans 10 départements, dont 2 DOM. Dans 35 départements, le maillage du territoire par les associés de l'UESL est assuré par une implantation unique.



Données en nombre. Discrétisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses).

Source : ANPEEC (données permanentes du système de gestion des collecteurs). Sur un nombre total de sites de 343 pour 23 CIL, l'instabilité des données de VILOGIA ENTREPRISES conduit à ne pas intégrer ses 73 implantations dans la carte ci-dessus qui pourrait donc ne pas parfaitement refléter la dispersion géographique réelle des sites des collecteurs. Les départements avec un fond blanc sont celles où il n'y a pas d'implantations recensées sous réserve des données communiquées par les collecteurs.

3. TERRITORIALITÉ DES RESSOURCES

3.1. PEEC reçue et ventilation par région et département

3.1.1. Définition de la PEEC analysée

Selon l'article L.313-3 du CCH, la ressource issue de la PEEC se définit comme les versements reçus des entreprises assujetties, sous déduction des remboursements faits par les collecteurs au titre de la participation antérieurement perçue sous forme de prêts. Cette ressource correspond à la PEEC nette reçue. Elle comprend, entre autres, la compensation versée par l'État au titre de la diminution des ressources des collecteurs consécutive au relèvement de dix à vingt salariés du seuil d'assujettissement au versement de la participation des employeurs à l'effort de construction. Comme l'indique le Tableau 3 ci-dessous, la PEEC analysée dans la présente étude (1 510,3 millions d'euros en 2013) ne comprend pas cette compensation qui ne peut être géographiquement localisée.

Non incluse dans ce tableau, la Société Immobilière des Chemins de Fer français (SICF), filiale de la SNCF, est la seule société immobilière d'entreprises nationalisées encore habilitée à collecter et à utiliser la PEEC. La PEEC nette reçue par la SICF s'élève en 2013 à 3,6 millions d'euros, soit 6% de plus qu'en 2012.

Tableau 3 : PEEC nette reçue par les collecteurs associés de 2011 à 2013

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2013			Exercice 2012			Exercice 2011	
	Montant	%	Variation	Montant	%	Variation	Montant	%
Collecte nette en prêts	150,21	9,1%	- 4,2%	156,75	9,7%	+ 7,3%	146,06	9,3%
Collecte nette en subventions	1 347,74	82,0%	+ 2,4%	1 316,08	81,3%	+ 3,5%	1 272,09	81,1%
Collecte directe PEEC	1 497,95	91,1%	+ 1,7%	1 472,84	90,9%	+ 3,9%	1 418,15	90,5%
Reversement 2/3 HLM	2,66	0,2%	- 15,8%	3,15	0,2%	- 1,8%	3,21	0,2%
Compensation 10/20	133,30	8,1%	- 0,0%	133,30	8,2%	+ 0,5%	132,69	8,5%
Collecte PEEC (A)	1 633,90	99,4%	+ 1,5%	1 609,29	99,4%	+ 3,6%	1 554,05	99,1%
Collecte nette en prêts	6,65	0,4%	n.s.	7,18	0,4%	- 12,5%	8,21	0,5%
Collecte nette en subventions	3,03	0,2%	- 1,0%	3,06	0,2%	- 45,0%	5,55	0,4%
Collecte PSEEC (B)	9,68	0,6%	- 5,5%	10,24	0,6%	- 25,6%	13,76	0,9%
Collecte totale PEEC et PSEEC (A+B)	1 643,58	100,0%	+ 1,5%	1 619,53	100,0%	+ 3,3%	1 567,82	100,0%
Collecte totale hors compensation	1 510,28	91,9%	+ 1,6%	1 486,23	91,8%	+ 3,6%	1 435,13	91,5%

Source : ANPEEC (enquêtes provisoires et définitives exercices 2011 à 2013)

3.1.2. Répartition de la PEEC collectée par région et par collecteur

Le Tableau 4 (page 10) détaille pour l'exercice 2013 pour les 23 CIL la répartition de leur collecte selon la région du siège social des entreprises cotisantes. Ce tableau montre que les CIL ont développé des zones de prospection propres avec un poids prépondérant pour l'Île-de-France. Cette distribution de la collecte selon le siège des entreprises cotisantes permet d'identifier les régions les plus importantes en termes de PEEC reçue :

- Île-de-France avec 46,9% ;
- Rhône-Alpes avec 9,2% ;
- Nord-Pas-de-Calais avec 4,9% ;
- Provence Alpes Côte d'Azur avec 4,6%.

Ces quatre régions concentrent les 2/3 de la PEEC collectée selon le siège des entreprises cotisantes.

Les collecteurs siégeant en Île-de-France, au nombre de 7, totalisent 55,2% de la collecte nationale en 2013 (cf. Tableau 6 page 15), ce qui traduit une importante concentration. L'analyse de la dispersion géographique montre donc une forte prépondérance de la région Île-de-France et la hiérarchie des régions qui en découle est cohérente selon leur poids économique respectif (cf. paragraphe 3.3, notamment le Tableau 10, page 24).

3.1.3. Répartition de la PEEC collectée par département et par collecteur

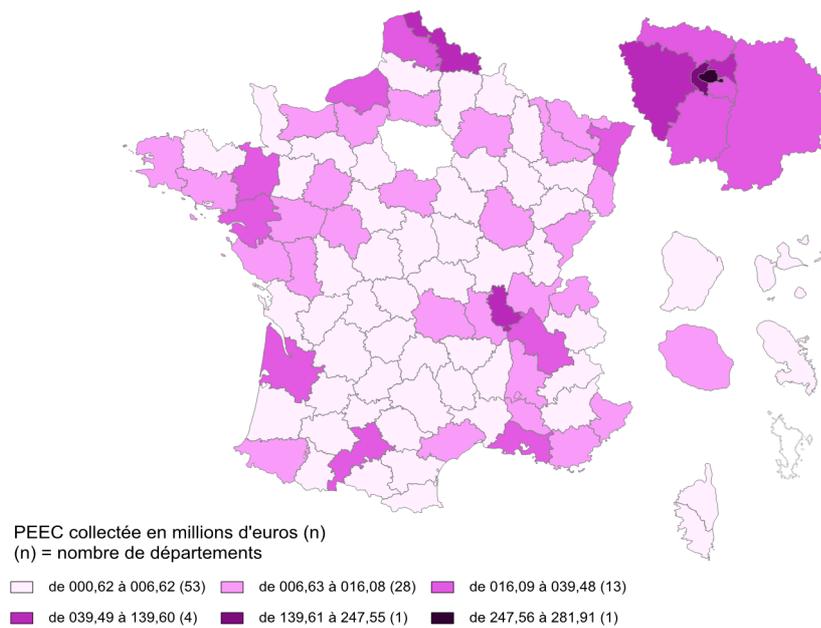
En cohérence avec la réduction du nombre de collecteurs et la localisation de 7 d'entre eux en Île-de-France, la distribution de la collecte en fonction de la localisation des collecteurs (voir Carte 3, page 11) montre une concentration plus forte que la répartition selon le siège des entreprises cotisantes figurant sur la Carte 2 (page 11).

Tableau 4 : PEEC nette reçue par collecteur en 2013 selon la localisation du siège des entreprises cotisantes

Régions	ACL PME	ALLIANCE 1%	AMALLIA	ASTRIA	CIL ATLANTIQUE	CIL DE LA MARTINIQUE	CILGERE	CIL LOGEO	CIL MEDITERRANEE	CILSO	CIL VAL DE LOIRE	ENTREPRISES-HABITAT	GIC	GRUPE CILEO	INICIAL	LOGEHAB	LOGILIA	LOGILANCE QUEST	MEUX SE LOGER	PURIAL ENTREPRISES	PROCLIA	SOLENDI	VILOGIA ENTREPRISES	TOTAL par Région	Montant par Région en millions d'euros
Alsace	0,94%	6,55%	-0,01%	2,07%	0,01%		2,03%		0,01%		0,03%	0,24%	2,88%	0,02%	0,06%	0,02%	11,93%	0,02%	-0,01%	34,52%	-0,06%	0,95%	0,10%	2,48%	37,44
Aquitaine	2,02%	3,21%	0,37%	0,98%	0,09%		2,58%	3,88%	0,02%	79,93%	0,12%	0,07%	3,61%	0,96%	0,64%	0,34%	0,45%	0,25%	0,70%	0,20%	0,13%	0,55%	1,11%	2,78%	42,05
Auvergne	0,24%	0,01%	2,25%	0,05%	0,01%		0,24%	0,08%		0,22%	0,04%	0,52%	0,11%	0,44%	0,02%	46,34%	0,00%	0,00%	-0,03%	-0,03%	0,07%	0,18%	0,02%	1,03%	15,48
Basse-Normandie	0,73%	0,18%	0,70%	0,39%	0,29%		0,62%	0,23%	0,04%	0,00%	0,82%	0,08%	1,09%	0,07%	1,11%	0,21%	0,10%	49,50%	0,03%	0,17%	0,09%	0,50%	0,86%	1,58%	23,85
Bourgogne	1,55%	0,35%	0,96%	0,09%			0,44%	0,15%	0,06%	0,06%	0,03%	0,53%	0,20%	0,15%		45,24%	26,94%	0,02%		0,21%	-0,32%	0,41%	0,02%	1,38%	20,80
Bretagne	0,44%	1,17%	0,96%	1,13%	14,78%		2,44%	1,33%	0,02%		0,76%	0,06%	0,98%		87,54%	-0,10%	0,11%	0,36%	0,47%	0,28%	0,23%	2,72%	0,14%	3,03%	45,76
Centre	0,54%	0,10%	1,06%	0,18%	0,07%		0,55%	0,43%	-0,06%	0,12%	0,6868%	0,07%	1,58%	0,01%	0,17%	0,36%	-0,03%	0,06%	0,23%	-0,06%	4,67%	2,05%	0,08%	2,31%	34,90
Champagne-Ardenne	0,37%	1,10%	0,09%	0,37%	0,05%		0,39%	0,12%			0,18%	0,07%	0,11%	0,07%	0,03%	-0,04%	0,94%	0,22%	0,08%	23,16%	2,36%	0,15%	1,22%	1,17%	17,71
Corse			0,06%	0,01%			0,02%	0,89%	4,87%			0,01%	0,01%	0,01%						0,07%		0,02%		0,16%	2,44
Franche-Comté	0,96%	0,20%	0,35%	0,18%	0,04%		0,25%		0,00%		-0,03%	6,45%	0,10%		0,01%	1,42%	42,18%		0,03%	0,03%	0,05%	0,67%	0,00%	1,05%	15,82
Guadeloupe	0,79%	0,06%	2,00%			5,03%	0,12%						0,02%	0,01%							0,02%			0,20%	3,06
Guyane	2,22%	0,07%	0,11%				0,38%							0,03%								0,01%		0,08%	1,21
Haute-Normandie	1,17%	0,30%	0,56%	0,41%	0,03%		0,57%	16,97%	0,01%	0,10%	0,12%	0,02%	2,63%	0,01%	0,88%	-0,01%	0,05%	34,02%	0,02%	0,06%	0,25%	1,93%	0,11%	1,78%	26,94
Île-de-France	55,85%	52,78%	37,96%	77,61%	4,95%	0,76%	65,68%	65,48%	6,74%	1,47%	4,40%	23,86%	62,43%	3,25%	4,54%	4,86%	12,73%	11,28%	3,55%	18,00%	75,08%	63,24%	20,66%	46,94%	708,69
Languedoc-Roussillon	1,65%	1,49%	0,33%	0,27%	0,01%		0,96%	0,28%	3,96%	0,13%		0,13%	0,79%	27,53%		0,03%	0,27%	0,05%	0,00%	0,12%	0,01%	0,78%	0,93%	1,56%	23,53
La Réunion	6,64%		0,32%	0,03%			0,14%															3,03%		0,47%	7,12
Limousin	0,16%	0,04%	0,30%	0,15%			0,35%	0,08%		16,28%	0,01%	0,00%	0,31%	0,34%	0,02%	0,38%		0,08%	0,07%	0,02%		0,11%	2,18%	0,56%	8,43
Lorraine	0,78%	6,68%	0,91%	0,31%	0,19%		6,45%	0,02%	0,08%	0,06%	0,02%	1,22%	0,77%			0,05%	0,87%	0,07%	-0,02%	22,04%	0,07%	0,58%	0,26%	2,08%	31,42
Martinique	6,39%	0,06%	0,24%			88,30%	0,09%															0,03%		0,22%	3,35
Mayotte																									
Midi-Pyrénées	0,50%	1,97%	1,00%	0,93%	1,27%		0,82%	1,17%	0,30%	0,63%	0,07%	0,07%	3,04%	65,57%	0,08%	0,03%	0,01%	0,08%	0,02%	0,01%	0,31%	1,22%	-0,06%	3,22%	48,64
Nord-Pas-de-Calais	2,38%	4,76%	1,36%	8,32%	0,23%	0,36%	3,58%	0,68%	0,21%	0,18%	0,97%	0,30%	3,37%	0,14%	0,01%	0,14%	0,24%	1,62%	0,06%	0,01%	0,97%	4,06%	50,87%	4,88%	73,76
Pays de la Loire	1,16%	0,44%	0,83%	0,38%	77,68%	5,07%	3,11%	0,66%	0,11%	0,06%	22,35%	0,53%	3,01%	0,05%	3,53%		0,14%	0,97%	52,09%	0,51%	0,38%	2,94%	1,32%	4,33%	65,37
Picardie	0,39%	0,47%	0,17%	1,08%	0,03%		0,54%	0,56%	0,00%	0,06%	0,00%	0,04%	0,26%	0,01%		0,00%		0,64%	-0,30%	-0,30%	14,76%	0,39%	0,17%	1,44%	21,74
Poitou-Charentes	0,36%	0,13%	-0,15%	0,23%	0,21%		1,94%	0,11%	0,02%	0,61%	1,10%	0,05%	0,47%	-0,07%	0,08%	0,02%	0,06%	0,22%	42,00%	0,11%	0,04%	0,38%	7,57%	1,46%	21,98
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,94%	3,38%	1,68%	1,77%	0,07%	0,35%	2,50%	4,31%	81,51%	0,05%	0,17%	1,91%	2,92%	0,49%	0,04%	0,16%	0,24%	0,14%	0,01%	0,34%	0,17%	6,21%	9,54%	4,58%	69,11
Rhône-Alpes	9,83%	14,51%	45,57%	3,04%	0,01%	0,13%	3,21%	2,58%	2,09%	0,04%	0,15%	63,77%	9,32%	0,93%	1,19%	0,57%	2,77%	0,42%	0,70%	0,53%	0,75%	6,86%	2,91%	9,23%	139,46
Total ventilé	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	99,95%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	1 510,27
Non ventilé	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,05%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01
Total par organisme	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	1 510,28
Montant par organisme en millions d'euros	46,39	75,28	126,51	201,42	31,11	1,99	168,61	28,12	40,36	29,49	30,22	42,41	130,74	53,29	28,75	23,71	23,25	34,35	27,49	47,56	112,57	175,68	61,08	1 510,28	

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013)

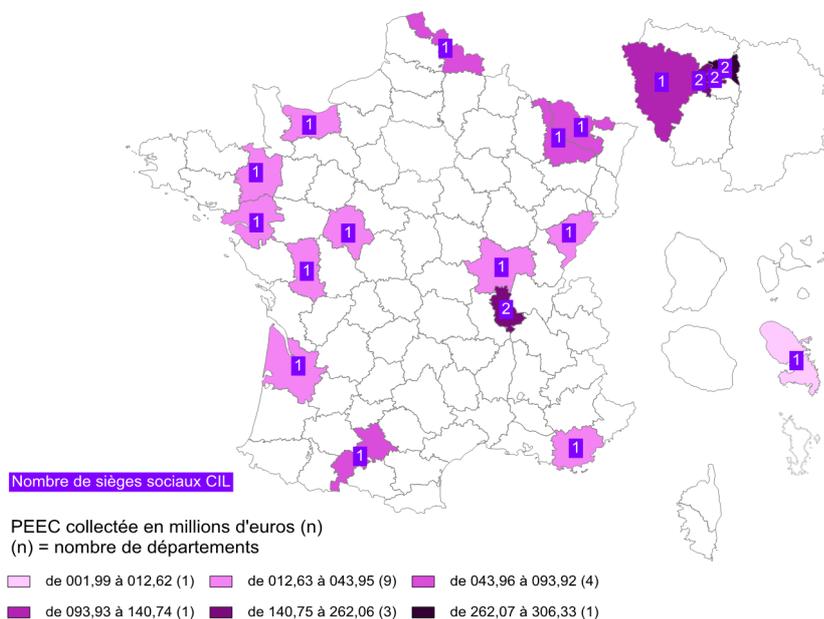
Carte 2 : Répartition départementale de la collecte reçue en 2013 selon le siège des entreprises cotisantes



Données en millions d'euros. Discrétisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses).

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013).

Carte 3 : Répartition départementale de la collecte reçue en 2013 selon le siège social des collecteurs



Données en millions d'euros. Discrétisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses).

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013 pour la collecte et données permanentes du système de gestion des collecteurs pour le nombre de siège sociaux. Les départements où aucun collecteur ne siège sont représentés par un fond blanc).

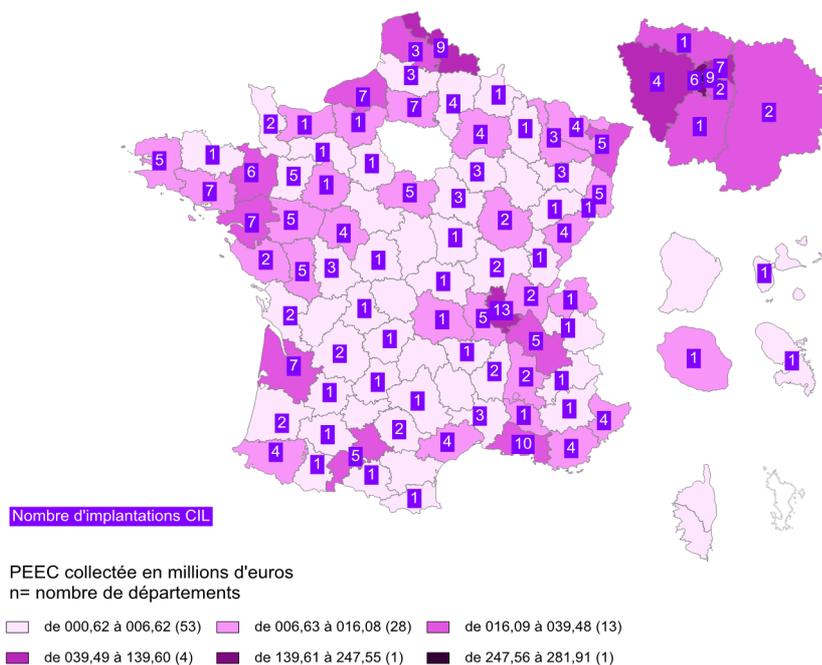
Comme le montre la Carte 3 ci-dessus, les sièges sociaux des collecteurs se situent dans les départements des grandes métropoles. 4 départements hébergent 2 sièges sociaux (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Rhône), les 15 autres collecteurs étant seuls dans un département. Les sièges sociaux des collecteurs se répartissent sur l'ensemble du territoire métropolitain et un se situe en Martinique.

3.2. PEEC collectée et implantation des collecteurs

3.2.1. Répartition de la PEEC collectée par département et implantation des collecteurs

La Carte 4 présente au niveau départemental l'ensemble des implantations des collecteurs et la collecte totale versée par département. Les 270 sites (en excluant VILOGIA ENTREPRISES) se répartissent sur 88 départements, 13 départements n'ayant aucune implantation de collecteur. Le montant de la PEEC collectée est moyennement corrélé au nombre de sites, le coefficient de corrélation étant de 0,5. Dans les départements où le nombre de sites est supérieur ou égal à 10 (le Rhône et les Bouches-du-Rhône), la PEEC collectée par implantation est supérieure à la moyenne nationale et s'élève à 4,5 millions d'euros. La PEEC collectée dans les départements où aucun collecteur n'est implanté s'élève à 23,5 millions d'euros, soit 0,02% de la PEEC totale en 2013. Les collecteurs sont donc plutôt implantés à proximité des entreprises, tout en maintenant un réseau dans les départements moins pourvus en emplois.

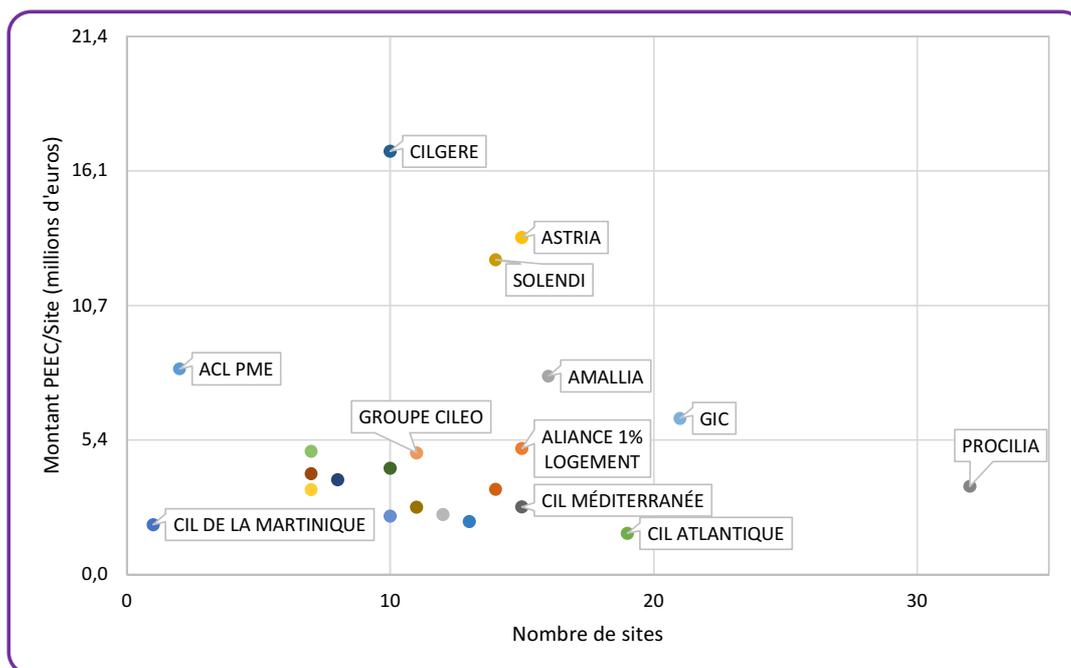
Carte 4 : Répartition départementale de la collecte reçue en 2013 et implantation des collecteurs au 30 juin 2014



Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013 pour la collecte et données permanentes du système de gestion des collecteurs pour le nombre d'implantations. Sur un nombre total de sites de 343 pour 23 CIL, l'instabilité des données de VILOGIA ENTREPRISES conduit à ne pas intégrer ses 73 implantations dans la carte ci-dessus qui pourrait donc ne pas parfaitement refléter la dispersion géographique réelle des sites des collecteurs. Les départements sans nombre sont ceux où il n'y a pas d'implantations recensées sous réserve des données communiquées par les collecteurs).

Comme le montre le Tableau 5 (page 13), le montant moyen par site de la PEEC collectée en 2013 varie de 1,6 million d'euros (CIL ATLANTIQUE) à 16,9 millions d'euros (CILGERE). La moitié des collecteurs a un montant moyen collecté par site inférieur ou égal à 3,9 millions d'euros, tandis que le montant moyen collecté par site s'élève à 5,4 millions d'euros. Comme le montre le Graphique 1 ci-dessous, 6 collecteurs, tous implantés en Île-de-France (ACL PME, AMALLIA, ASTRIA, CILGERE, GIC et SOLENDI), ont un ratio PEEC collectée/site supérieur à la moyenne. Ce graphique montre également une assez grande disparité de cette statistique.

Graphique 1 : Répartition des collecteurs selon les implantations en juin 2014 et la collecte moyenne par site en 2013



Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013 et données permanentes du système de gestion des collecteurs pour les implantations).
Les données d'implantation de VILOGIA ENTREPRISES sont instables, ce collecteur étant en cours de réorganisation.

Tableau 5 : Implantation des CIL au 30 juin 2014 et PEEC collectée par collecteur en 2013

Désignation de l'organisme	Implantation du collecteur		Montant PEEC (millions d'euros)	Montant PEEC/Site (millions d'euros)
	Région du Siège	Nombre de sites		
ACL PME	Île-de-France	2	16,39	8,20
ALIANCE 1% LOGEMENT	Lorraine	15	75,29	5,02
AMALLIA	Rhône-Alpes	16	126,51	7,91
ASTRIA	Île-de-France	15	201,42	13,43
CIL ATLANTIQUE	Pays de la Loire	19	31,11	1,64
CIL DE LA MARTINIQUE	Martinique	1	1,99	1,99
CILGERE	Île-de-France	10	168,61	16,86
CIL LOGEO	Île-de-France	7	28,12	4,02
CIL MÉDITERRANÉE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	15	40,36	2,69
CILSO	Aquitaine	11	29,49	2,68
CIL VAL DE LOIRE	Centre	8	30,22	3,78
ENTREPRISES-HABITAT	Rhône-Alpes	10	42,41	4,24
GIC	Île-de-France	21	130,74	6,23
GROUPE CILEO	Midi-Pyrénées	11	53,29	4,84
INICIAL	Bretagne	12	28,75	2,40
LOGEHAB	Bourgogne	7	23,71	3,39
LOGILIA	Franche-Comté	10	23,26	2,33
LOGILIANCE OUEST	Basse-Normandie	7	34,35	4,91
MIEUX SE LOGER	Poitou-Charentes	13	27,49	2,11
PLURIAL ENTREPRISES	Lorraine	14	47,56	3,40
PROCILIA	Île-de-France	32	112,57	3,52
SOLENDI	Île-de-France	14	175,58	12,54
Total ventilé		270	1 449,21	5,37
VILOGIA ENTREPRISES	Nord-Pas-de-Calais	73	61,08	0,84
Total		343	1 510,28	4,40
Moyenne		12	65,66	5,37
Médiane		12	40,36	3,90
Minimum		1	1,99	1,64
Maximum		32	201,42	16,86

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013 et données permanentes du système de gestion des collecteurs pour les implantations).
Les données d'implantation de VILOGIA ENTREPRISES sont instables, ce collecteur étant en cours de réorganisation.

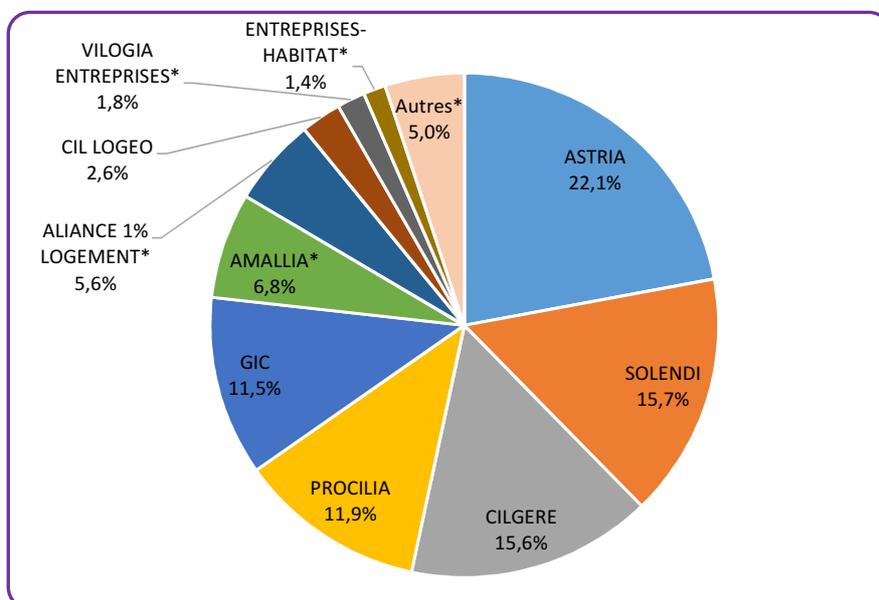
Le Tableau 6 (page 15) détaille selon la région siège du CIL le pourcentage de la PEEC collectée par chaque collecteur par région. Ce tableau montre que les régions ont dans la majorité des cas un acteur majoritaire (INICIAL en Bretagne par exemple), suivi d'un ou deux acteurs principaux (CIL ATLANTIQUE et CILGERE en Bretagne).

La région Île-de-France dont la ventilation de la collecte figure sur le Graphique 2 ci-dessous présente la particularité de n'avoir aucun acteur dominant. Les 3 collecteurs que sont ASTRIA, CILGERE et SOLENDI représentent 53,3% de la collecte perçue.

Les collecteurs de référence dans les DOM sont les suivants :

- en Guadeloupe AMALLIA (82,5%) ;
- en Guyane CILGERE (52,3%), ACL PME (29,9%) et AMALLIA (11,6%) ;
- en Martinique CIL de la Martinique (52,5%) et ACL PME (31,3%) ;
- à la Réunion SOLENDI (74,8%) et ACL PME (15,3%).

Graphique 2 : Répartition de la PEEC collectée en Île-de-France par collecteur en 2013



* Collecteur dont le siège ne se situe pas en Île-de-France

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013)

3.2.2. Régions d'activité des collecteurs et distribution de la collecte

La collecte reçue en provenance des entreprises domiciliées dans les régions des sièges sociaux des collecteurs représente 60,6% de l'ensemble de la collecte (cf. Tableau 7, page 18). Pour 19 organismes, la région du siège du collecteur est la principale région d'activité en matière de collecte. Plus précisément, pour 16 CIL, la part de la collecte nette reçue y est supérieure à 50%, et pour 7 d'entre eux elle est supérieure à 75%. Pour deux organismes, MIEUX SE LOGER et LOGEHAB, la région du siège du collecteur ne constitue que la deuxième région de collecte, la première région en matière de collecte étant une région contiguë à celle du siège. Pour deux autres organismes, le CIL ALIANCE 1% LOGEMENT et PLURIAL ENTREPRISES, la région du siège n'est que la troisième région de collecte de l'organisme, représentant respectivement 6,7% et 22,0% de sa PEEC nette reçue. Mis à part ces deux collecteurs, la part de la région du siège social va de 42,2% pour LOGILIA à 88,3% pour le CIL de la Martinique.

La part de la collecte reçue dans la deuxième région d'activité de l'organisme représente au global pour l'ensemble des collecteurs 18,5% en 2013. Elle est comprise entre 4,5% pour le CIL INICIAL à 52,8% pour ALIANCE 1% LOGEMENT.

La part cumulée des autres régions de collecte varie entre 3,8% pour CILSO et 43,4% pour PLURIAL ENTREPRISES.

Les collecteurs ont en général une activité concentrée sur deux régions : celle de leur siège social et une deuxième où ils sont également implantés physiquement. Les deux versions du Graphique 3 (page 17) permettent de visualiser la part respective des régions de collecte des CIL en 2013.

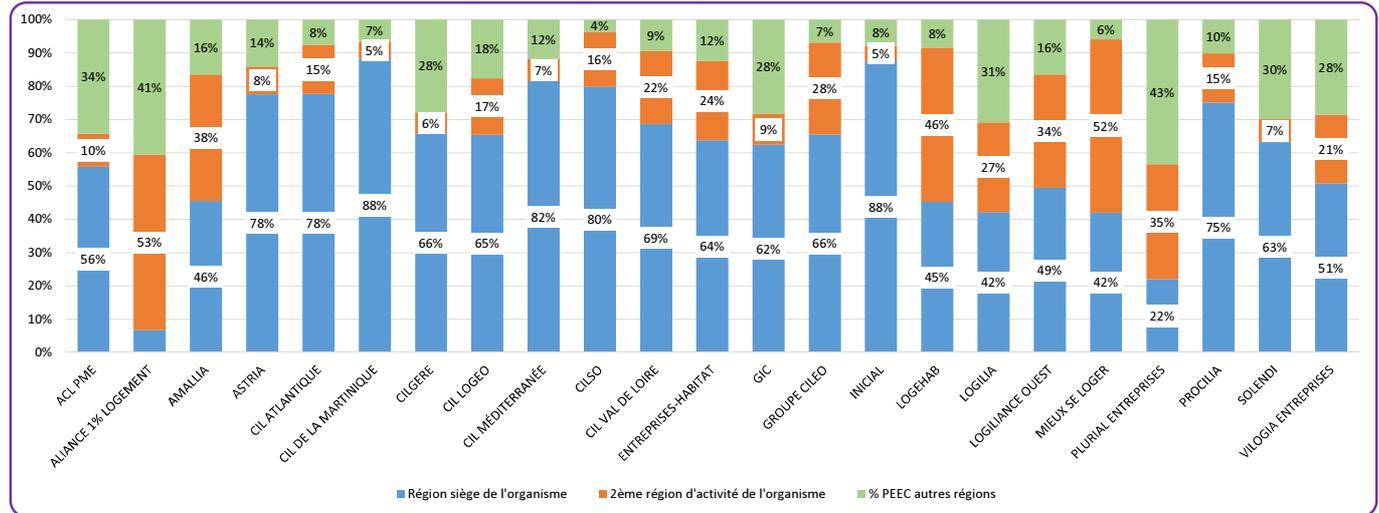
Une première version du graphique, reprenant les données du Tableau 7, montre notamment le poids respectif de la ventilation en 3 classes des régions : la région du siège du CIL, la deuxième région de collecte auprès des entreprises cotisantes et les autres régions cumulées. Par ordre d'importance décroissante de ce cumul, PLURIAL ENTREPRISES effectue 43,4% de sa collecte dans des régions autres que sa région siège et sa deuxième région d'activité, ALIANCE 1% LOGEMENT en réalise 40,5% et ACL PME 34,3%.

De façon plus détaillée, la deuxième version du Graphique 3 présente la répartition exhaustive par région de la collecte par organisme. Il reprend les données du Tableau 4 (page 10). Afin d'avoir une base de comparaison pour le profil de chaque organisme, les deux premières séries du graphique permettent de visualiser la répartition de la masse salariale du secteur assujéti en fonction du siège des entreprises et celle de la collecte de l'ensemble des CIL. De façon assez logique, les profils de ces deux séries sont assez similaires. Ainsi, la région Île-de-France qui représente 47% de la masse salariale versée correspond à 46% de la collecte.

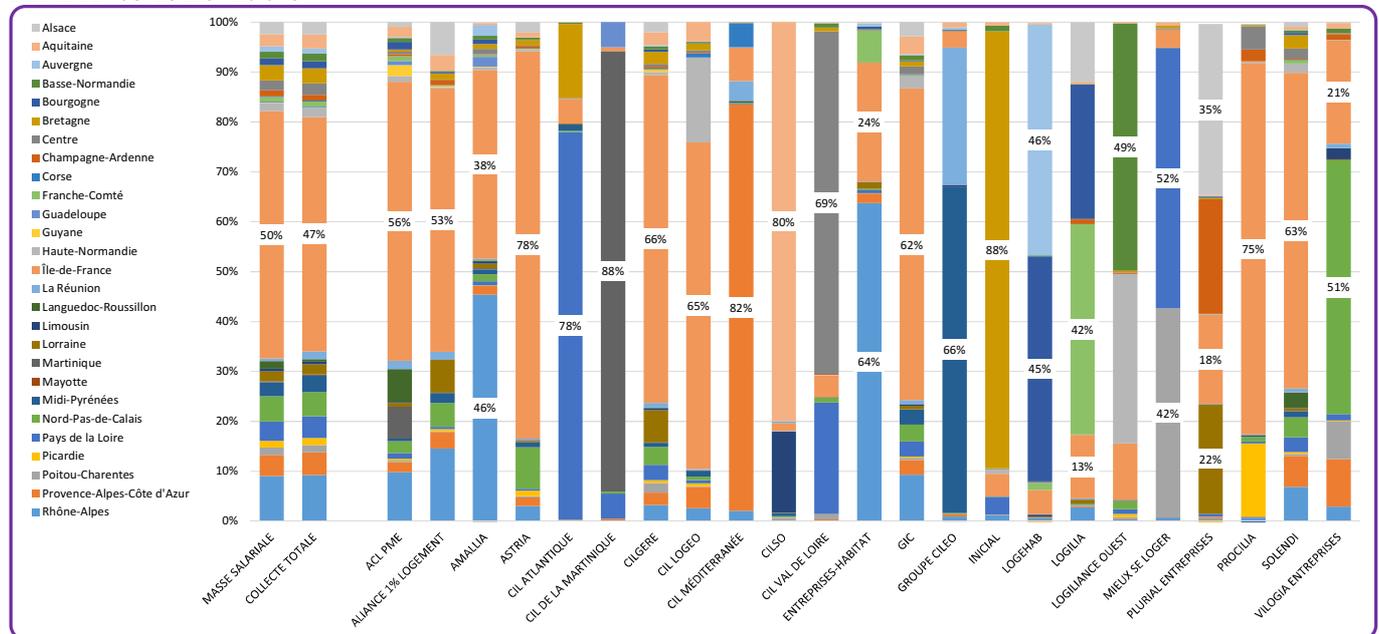
L'examen du graphique montre qu'ACL PME, le GIC et ALIANCE 1% LOGEMENT sont les collecteurs les plus présents sur l'ensemble du territoire, car la répartition de leur collecte est celle qui est la plus proche du profil global. Pour les autres collecteurs, la répartition de la collecte diffère significativement du profil global avec généralement une forte concentration dans une ou deux régions, hormis PLURIAL ENTREPRISES présent de façon importante dans quatre régions.

Graphique 3 : Répartition régionale de la PEEC selon la localisation du siège des entreprises cotisantes en 2013

VENTILATION DES RÉGIONS EN TROIS CLASSES : LA RÉGION DU SIÈGE DU CIL, LA DEUXIÈME RÉGION D'ACTIVITÉ ET L'ENSEMBLE DES AUTRES RÉGIONS



DÉTAIL DE TOUTES LES RÉGIONS



Source : ANPEEC (enquêtes définitive exercice 2013), DADS INSEE 2011 pour la masse salariale brute versée selon la région du siège social des entreprises de 20 salariés et plus.

Tableau 7 : PEEC nette reçue selon la localisation du siège des entreprises cotisantes et l'ordre des régions d'activité du collecteur en 2013

Désignation de l'organisme	Région siège de l'organisme			2 ^{ème} région d'activité de l'organisme		% PEEC autres régions
	Région	% PEEC	Rang	Région	% PEEC	
ACL PME	Île-de-France	55,85%	1	Rhône-Alpes	9,83%	34,32%
ALIANCE 1% LOGEMENT	Lorraine	6,68%	3	Île-de-France	52,78%	40,54%
AMALLIA	Rhône-Alpes	45,57%	1	Île-de-France	37,96%	16,47%
ASTRIA	Île-de-France	77,61%	1	Nord-Pas-de-Calais	8,32%	14,06%
CIL ATLANTIQUE	Pays de la Loire	77,66%	1	Bretagne	14,78%	7,56%
CIL DE LA MARTINIQUE	Martinique	88,30%	1	Pays de la Loire	5,07%	6,63%
CILGERE	Île-de-France	65,68%	1	Lorraine	6,45%	27,87%
CIL LOGEO	Île-de-France	65,46%	1	Haute-Normandie	16,97%	17,57%
CIL MÉDITERRANÉE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	81,51%	1	Île-de-France	6,74%	11,76%
CILSO	Aquitaine	79,93%	1	Limousin	16,28%	3,79%
CIL VAL DE LOIRE	Centre	68,68%	1	Pays de la Loire	22,35%	8,96%
ENTREPRISES-HABITAT	Rhône-Alpes	63,77%	1	Île-de-France	23,86%	12,37%
GIC	Île-de-France	62,43%	1	Rhône-Alpes	9,32%	28,25%
GROUPE CILEO	Midi-Pyrénées	65,57%	1	Languedoc-Roussillon	27,53%	6,90%
INICIAL	Bretagne	87,54%	1	Île-de-France	4,54%	7,92%
LOGEHAB	Bourgogne	45,24%	2	Auvergne	46,34%	8,43%
LOGILIA	Franche-Comté	42,18%	1	Bourgogne	26,94%	30,88%
LOGILIANCE OUEST	Basse-Normandie	49,50%	1	Haute-Normandie	34,02%	16,49%
MIEUX SE LOGER	Poitou-Charentes	42,00%	2	Pays de la Loire	52,09%	5,90%
PLURIAL ENTREPRISES	Lorraine	22,04%	3	Alsace	34,52%	43,44%
PROCILIA	Île-de-France	75,08%	1	Picardie	14,76%	10,16%
SOLENDI	Île-de-France	63,24%	1	Rhône-Alpes	6,86%	29,90%
VILOGIA ENTREPRISES	Nord-Pas-de-Calais	50,87%	1	Île-de-France	20,66%	28,48%
Total		60,61%			18,54%	20,85%

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013)

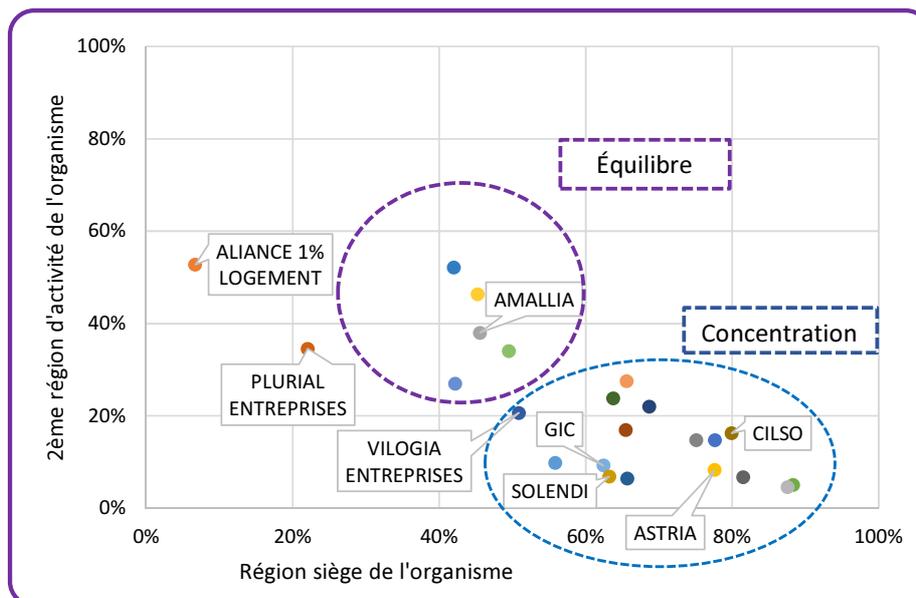
Cette analyse est confirmée par le Graphique 4 (page 19) qui permet de déterminer deux groupes de collecteurs selon la provenance de leur collecte :

- un groupe de 5 collecteurs (MIEUX SE LOGER, LOGEHAB, LOGILIANCE OUEST, AMALLIA et LOGILIA) avec une collecte équilibrée entre la région siège et une deuxième région ;
- un groupe de 15 collecteurs avec une activité principale dans la région de leur siège social. Il s'agit aussi bien de collecteurs franciliens (ASTRIA, SOLENDI, ...) que de collecteurs implantés dans d'autres régions (INICIAL en Bretagne, CILSO dans le Sud-Ouest) ou dans les DOM (CIL de la Martinique). Les trois principaux collecteurs, qui représentent en 2013 plus de 36% de la collecte nette totale, ont une collecte concentrée en Île-de-France, avec respectivement 77,6% pour ASTRIA, 65,7% pour CILGERE et 63,2% pour SOLENDI. Un collecteur, le GIC, est particulier dans ce groupe, car s'il réalise 62,4% de sa collecte en Île-de-France, il est présent de façon significative dans d'autres régions : Rhône-Alpes (9,3%), Aquitaine (3,6%), Nord-Pas-de-Calais (3,4%), Pays de la Loire (3,0%), etc.

Des particularités sont à noter pour deux collecteurs :

- ALIANCE 1% LOGEMENT est un collecteur dont la moitié de la collecte (52,8%) provient de l'Île-de-France qui n'est pas la région de son siège, le solde se répartissant de façon assez homogène entre les autres régions : Rhône-Alpes (14,5%), Lorraine (6,7%), Alsace (6,6%), etc.
- PLURIAL ENTREPRISES est un collecteur présent principalement dans l'Est de la France d'une part, soit en Alsace (34,5%), Champagne-Ardenne (23,2%) et Lorraine (22,0%) et en Île-de-France (18,0%) d'autre part. La région de son siège social, la Lorraine, n'arrive qu'en troisième position. Le niveau de collecte dans les autres régions est non significatif.

Graphique 4 : Poids relatif par CIL de la collecte en fonction de la localisation des entreprises cotisantes (région siège et 2^{ème} région d'activité du CIL)



Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013)

3.2.3. Distribution standardisée de la collecte selon la localisation des entreprises cotisantes

Les conclusions ci-avant peuvent être affinées à partir d'une standardisation de la collecte, notamment par la masse salariale qui constitue l'assiette légale de la PEEC. La collecte standardisée par rapport à la masse salariale (pourcentage régional de collecte / pourcentage régional de la masse salariale) permet de mesurer le poids relatif de chaque collecteur dans chaque région en neutralisant les disparités de masses salariales sur le territoire ainsi que la forte concentration de l'activité économique en Île-de-France.

Pour un collecteur k donné et en considérant que i est un indice représentant les régions qui sont au nombre de 27, l'indicateur de collecte standardisée $x_{i,k}$ se calcule ainsi :

$$x_{i,k} = \frac{\text{Collecte}_{i,k}}{\sum_{i=1}^{27} \text{Collecte}_{i,k}} \Big/ \frac{\text{MasseSalariale}_i}{\sum_{i=1}^{27} \text{MasseSalariale}_i}$$

Pour un collecteur dont la répartition de la collecte selon la localisation des entreprises cotisantes serait identique à la ventilation régionale de la masse salariale, la valeur de cet indicateur serait constamment égale à l'unité. Pour une région donnée, une valeur de l'indicateur inférieure à l'unité indique que l'organisme y collecte proportionnellement moins que la masse salariale qui y est créée. Réciproquement, pour une région donnée, une valeur de l'indicateur supérieure à l'unité signifie que l'organisme y réalise une part de collecte proportionnellement plus importante que la masse salariale qui y est créée.

La masse salariale utilisée provient des données des DADS 2011 qui constituent les données les plus récentes disponibles à la date de réalisation de la présente étude. Les résultats obtenus par organisme et par région sont présentés dans le Tableau 8 (page 21). Ces résultats montrent qu'à l'exception du CIL de la Martinique, tous les organismes collectent dans un nombre significatif de régions puisque le nombre de régions dans lesquelles chaque CIL collecte varie entre 14 et 26 pour un nombre total de régions de 27. Toutefois, la collecte régionale standardisée réalisée par chaque CIL étant très hétérogène, il convient d'identifier uniquement les régions où la collecte réalisée peut être considérée comme significative. Cette identification peut se fonder sur la valeur de l'indicateur de collecte standardisée en retenant par exemple un seuil de 0,8 qui signifie que la quote-part de collecte réalisée dans la région concernée est égale à 80% de la quote-part de la masse salariale de ladite région. Ainsi donc, si l'indicateur est supérieur à 0,8, le CIL est considéré comme ayant une collecte significative dans la région donnée. Le nombre de régions significatives de collecte est compris entre 2 et 10.

Comme le mettait en évidence le Graphique 3 (page 17), ACL PME est le CIL dont la couverture territoriale selon l'origine de la collecte est la plus cohérente avec la répartition de l'activité économique, ce collecteur étant par essence un collecteur « national » car il est l'unique organisme ayant une activité principalement orientée vers les PME. Il est présent dans 2 régions à travers 2 implantations et il collecte dans 25 régions dont 10 significatives. ALIANCE 1% LOGEMENT et CILGERE se remarquent également par une importante couverture nationale. ALIANCE 1% LOGEMENT est présente dans 10 régions à travers 15 implantations et a une collecte dans 24 régions dont 9 significatives. CILGERE est présent dans 10 régions métropolitaines et collecte dans toutes les régions françaises excepté Mayotte, avec une collecte significative dans 9 régions.

En dehors de ces 3 collecteurs, 9 autres CIL collectent dans au moins 20 régions. Parmi ceux-ci, cinq réalisent des collectes significatives dans 5 à 8 régions. Il s'agit du GIC présent dans 12 régions avec 21 implantations, d'AMALLIA présent dans 4 régions avec 16 implantations, de CIL LOGEO présent dans 5 régions avec 7 sites, de SOLENDI présent dans 11 régions avec 14 sites et de VILOGIA ENTREPRISES dont la restructuration de ses implantations est en cours. Bien que provenant de 23 régions, la collecte d'ASTRIA (qui est présent dans 9 régions avec 15 sites) n'est significative que dans 3 régions, sachant qu'il s'agit du CIL le plus important en termes de collecte.

Pour les autres collecteurs hors CIL de la Martinique, la PEEC provient d'un nombre de régions variant entre 14 et 19 parmi lesquelles les régions significatives ne dépassent pas 4.

Tableau 8 : Standardisation par la masse salariale régionale de la PEEC ventilée par région des entreprises cotisantes

Régions	ACL PME	ALANCE 1% LOGEMENT	AMALLIA	ASTRIA	CIL ATLANTIQUE	CIL DE LA MARTINIQUE	CILGERE	CIL LOGEO	CIL MÉDITERRANÉE	CILSO	CIL VAL DE LOIRE	ENTREPRISES-HABITAT	GIC	GRUPE CILEO	INICAL	LOGEHAB	LOGILIA	LOGILANCE OUEST	MIEUX SE LOGER	PLURAL ENTREPRISES	PROCLIA	SOLENDI	VILGIA ENTREPRISES
Alsace	0,39	2,71		0,86	0,01		0,84		0,00		0,01	0,10	1,19	0,01	0,02	0,01	4,93	0,01		14,28		0,39	0,04
Aquitaine	0,82	1,30	0,15	0,40	0,04		1,05	1,58	0,01	32,47	0,05	0,03	1,47	0,39	0,26	0,14	0,18	0,10	0,28	0,08	0,05	0,22	0,45
Auvergne	0,28	0,01	2,63	0,06	0,01		0,28	0,09		0,26	0,05	0,61	0,13	0,51	0,02	54,06	0,00	0,00		0,08	0,08	0,21	0,02
Basse-Normandie	0,69	0,17	0,66	0,36	0,27		0,58	0,22	0,04	0,00	0,77	0,07	1,02	0,06	1,05	0,20	0,09	46,63	0,03	0,16	0,08	0,47	0,81
Bourgogne	1,20	0,27	0,74	0,07			0,34	0,11	0,05	0,05	0,02	0,41	0,16	0,11		34,97	20,82	0,02	0,16	0,16	0,32	0,02	
Bretagne	0,16	0,42	0,34	0,40	5,28		0,87	0,47	0,01	0,27	0,27	0,02	0,35		31,26		0,04	0,13	0,17	0,10	0,08	0,97	0,05
Centre	0,27	0,05	0,53	0,09	0,03		0,27	0,21		0,06	34,07	0,03	0,78	0,01	0,09	0,18	0,03	0,12		2,32	1,02	1,02	0,04
Champagne-Ardenne	0,31	0,91	0,08	0,31	0,04		0,32	0,10		0,15	0,15	0,06	0,09	0,06	0,02		0,78	0,18	0,07	19,19	1,96	0,13	1,01
Corse			0,44	0,10			0,15	6,09	33,21			0,05	0,07	0,05					0,48			0,11	
Franche-Comté	1,19	0,25	0,44	0,23	0,05		0,31					8,02	0,12		0,02	1,77	52,42		0,04	0,06	0,84	0,00	
Guadeloupe	3,94	0,28	10,03			25,26	0,62					0,05	0,11	0,03						0,04	0,06	0,08	
Guyane	34,56	1,02	1,74				5,87							0,47								0,08	
Haute-Normandie	0,73	0,19	0,35	0,26	0,02		0,36	10,60	0,01	0,06	0,07	0,01	1,64	0,00	0,55		0,03	21,25	0,01	0,04	0,16	1,21	0,07
Île-de-France	1,10	1,04	0,75	1,53	0,10	0,01	1,30	1,29	0,13	0,03	0,09	0,47	1,23	0,06	0,09	0,10	0,25	0,22	0,07	0,36	1,48	1,25	0,41
Languedoc-Roussillon	1,20	1,09	0,24	0,19	0,00		0,70	0,21	2,89	0,10		0,09	0,58	20,11		0,02	0,20	0,04	0,09	0,09	0,01	0,57	0,68
La Réunion	15,86		0,77	0,06			0,34															7,24	
Limousin	0,38	0,10	0,71	0,35			0,83	0,19		38,37	0,02	0,01	0,73	0,79	0,05	0,90		0,19	0,16	0,04		0,27	5,13
Lorraine	0,39	3,33	0,45	0,16	0,10		3,21	0,01	0,04	0,03	0,01	0,61	0,38			0,02	0,43	0,03	10,97	0,04	0,29	0,13	
Martinique	28,25	0,24	1,05			390,34	0,39															0,12	
Mayotte																							
Midi-Pyrénées	0,19	0,75	0,38	0,36	0,48		0,31	0,45	0,12	0,24	0,03	0,03	1,16	24,94	0,03	0,01	0,00	0,03	0,01	0,00	0,12	0,46	
Nord-Pas-de-Calais	0,48	0,96	0,27	1,67	0,05	0,07	0,72	0,14	0,04	0,04	0,20	0,06	0,68	0,03	0,00	0,03	0,05	0,33	0,01	0,00	0,20	0,82	10,23
Pays de la Loire	0,30	0,12	0,22	0,10	20,25	1,32	0,81	0,17	0,03	0,02	5,83	0,14	0,78	0,01	0,92		0,04	0,25	13,58	0,13	0,10	0,77	0,34
Picardie	0,27	0,33	0,12	0,77	0,02		0,38	0,40	0,00	0,04	0,00	0,03	0,18	0,01				0,45			10,51	0,28	0,12
Poitou-Charentes	0,24	0,09		0,16	0,14		1,30	0,08	0,01	0,41	0,74	0,03	0,32		0,05	0,01	0,04	0,15	28,24	0,07	0,03	0,26	5,09
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,45	0,78	0,39	0,41	0,02	0,08	0,58	1,00	18,92	0,01	0,04	0,44	0,68	0,11	0,01	0,04	0,06	0,03	0,00	0,08	0,04	1,44	2,22
Rhône-Alpes	1,05	1,55	4,87	0,33	0,00	0,01	0,34	0,28	0,22	0,00	0,02	6,82	1,00	0,10	0,13	0,06	0,30	0,05	0,08	0,06	0,08	0,73	0,31
Nombre de régions de collecte	25	24	24	23	19	7	26	20	17	17	19	22	23	20	17	16	18	20	14	19	18	26	20
Nombre de régions où le ratio est supérieur à 0,8	10	9	5	3	2	3	9	5	3	2	2	2	7	2	3	4	3	2	2	3	4	8	6

Source : ANPEEC (enquêtes provisoire et définitive exercice 2013), DADS INSEE pour la masse salariale (MS) brute versée selon la région du siège social des entreprises de 20 salariés et plus (données 2011).

3.3. PEEC collectée et implantation des entreprises assujetties

La PEEC est assise sur la masse salariale des entreprises assujetties et il est raisonnable de postuler une relation positive entre la masse salariale d'une région et le nombre d'entreprises y siégeant. Les deux sous-sections suivantes analysent donc la relation régionale entre la PEEC reçue et la masse salariale d'une part, entre la PEEC reçue et le nombre d'entreprises d'autre part.

3.3.1. Distribution en nombre de la localisation des entreprises cotisantes

Le nombre déclaré d'entreprises cotisantes est égal à 95 949 en 2013 (cf. Tableau 9, page 22). Selon les estimations de l'Agence (cf. Tableau 11, page 25), le nombre d'entreprises assujetties est d'environ 108 600. Les imperfections des déclarations DADS, les dispositifs d'exonération des entreprises (les entreprises qui franchissent le seuil de 20 salariés sont dispensées de la PEEC durant 3 années puis bénéficient d'un mécanisme de lissage sur les 3 années suivant la dernière année « d'exonération »), l'investissement direct des entreprises et le versement par certaines entreprises de la taxe substitutive de la PEEC expliquent la différence d'environ 12 600 entreprises entre les données recueillies par l'Agence et l'estimation réalisée à partir des DADS INSEE.

En 2013, le montant moyen de collecte par entreprise varie par organisme entre un minimum de 6 879 euros et un maximum de 28 214 euros, la moyenne s'établissant à 13 830 euros et la médiane à 11 349 euros.

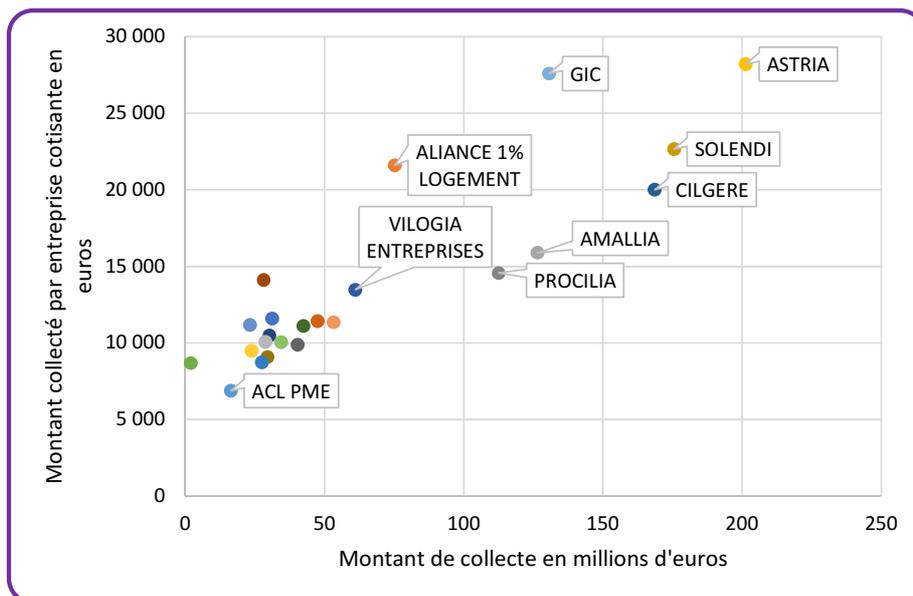
Tableau 9 : Répartition du nombre d'entreprises cotisantes par collecteur et par région d'activité en 2013

Désignation de l'organisme	Région Siège	Nombre d'entreprises cotisantes					Montant PEEC (millions d'euros)	Montant collecté en euros par entreprise
		Région siège	2 ^{ème} région d'activité	Autres régions d'activité	Total			
					%	Nombre		
ACL PME	Île-de-France	47,75%	11,37%	40,87%	100%	2 383	16,39	6 879
ALIANCE 1% LOGEMENT	Lorraine	13,63%	25,25%	61,12%	100%	3 485	75,29	21 604
AMALLIA	Rhône-Alpes	67,17%	18,06%	14,78%	100%	7 958	126,51	15 897
ASTRIA	Île-de-France	56,86%	19,01%	24,14%	100%	7 139	201,42	28 214
CIL ATLANTIQUE	Pays de la Loire	79,28%	17,82%	2,91%	100%	2 683	31,11	11 595
CIL DE LA MARTINIQUE	Martinique	100,00%	0,00%	0,00%	100%	229	1,99	6 886
CILGERE	Île-de-France	40,43%	13,51%	46,07%	100%	8 425	168,61	20 013
CIL LOGEO	Île-de-France	47,99%	26,33%	25,68%	100%	1 994	28,12	14 100
CIL MÉDITERRANÉE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	86,74%	13,26%	0,00%	100%	4 087	40,36	9 875
CILSO	Aquitaine	82,35%	16,61%	1,05%	100%	3 246	29,49	9 084
CIL VAL DE LOIRE	Centre	77,52%	22,48%	0,00%	100%	2 883	30,22	10 481
ENTREPRISES-HABITAT	Rhône-Alpes	73,96%	9,74%	16,30%	100%	3 821	42,41	11 099
GIC	Île-de-France	31,12%	9,50%	59,38%	100%	4 739	130,74	27 589
GROUPE CILEO	Midi-Pyrénées	58,11%	35,33%	6,56%	100%	4 696	53,29	11 349
INICIAL	Bretagne	93,06%	0,88%	6,06%	100%	2 855	28,75	10 069
LOGEHAB	Bourgogne	58,18%	31,55%	10,27%	100%	2 500	23,71	9 482
LOGILIA	Franche-Comté	100,00%	0,00%	0,00%	100%	2 080	23,26	11 184
LOGILIANCE OUEST	Basse-Normandie	44,87%	34,19%	20,94%	100%	3 419	34,35	10 048
MIEUX SE LOGER	Poitou-Charentes	44,25%	52,95%	2,80%	100%	3 148	27,49	8 733
PLURIAL ENTREPRISES	Lorraine	23,87%	35,17%	40,96%	100%	4 165	47,56	11 418
PROCILIA	Île-de-France	62,34%	23,04%	14,61%	100%	7 733	112,57	14 557
SOLENDI	Île-de-France	41,88%	24,02%	34,11%	100%	7 749	175,58	22 659
VILOGIA ENTREPRISES	Nord-Pas-de-Calais	43,98%	8,74%	47,29%	100%	4 532	61,08	13 477
Total		55,60%	20,05%	24,35%	100%	95 949	1 510,28	15 740
Moyenne		59,80%	19,51%	20,69%		4 172	65,66	13 830
Médiane		58,11%	18,06%	14,78%		3 485	40,36	11 349
Minimum		13,63%	0,00%	0,00%		229	1,99	6 879
Maximum		100,00%	52,95%	61,12%		8 425	201,42	28 214

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013)

Comme l'illustre le Graphique 5 ci-après, 5 collecteurs implantés en Île-de-France (ASTRIA, ALIANCE 1% LOGEMENT, CILGERE, GIC et SOLENDI) ont un montant de collecte par entreprise cotisante supérieur à 20 000 euros. Ces collecteurs réalisent plus de la moitié de leur collecte en Île-de-France. Cette région concentre la plupart des sièges sociaux des plus grandes entreprises françaises, d'où un montant particulièrement élevé de collecte moyenne par entreprise.

Graphique 5 : Répartition des collecteurs selon le montant de la collecte et selon le montant collecté par entreprise cotisante en 2013



Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013)

3.3.2. PEEC reçue et masse salariale des entreprises assujetties

La contribution légale à la PEEC est fixée au minimum à 0,45% de la masse salariale brute. Elle prend principalement la forme d'un versement aux CIL, dont la collecte brute s'élève à 1 638 millions d'euros en 2013, hors compensation pour le passage du seuil d'assujettissement de 10 à 20 salariés. Le taux de collecte brute observé, qui rapporte la collecte brute au montant de la masse salariale brute des entreprises assujetties, est de 0,41% en 2013. L'investissement direct des entreprises assujetties, la collecte effectuée par les HLM et la SICF (Société Immobilière des Chemins de Fer), les imperfections des DADS, et les dispositifs d'exonération expliquent la différence entre le minimum légal de 0,45% et le taux observé de 0,41%. Quant au taux de collecte nette, basé sur la collecte nette des remboursements de collecte reçue sous forme de prêts, il est de 0,39% en 2013 (cf. Tableau 10 ci-dessous), en progression entre 2012 et 2013.

Tableau 10 : Répartition des collectes nettes reçues en 2012 et 2011 et de la masse salariale versée
Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2013			Exercice 2012		
	MS (n-2)	PEEC	Taux	MS (n-1)	PEEC	Taux
Alsace	9 347,70	37,44	0,40%	9 347,70	35,31	0,38%
Aquitaine	9 516,78	42,05	0,44%	9 516,78	40,65	0,43%
Auvergne	3 313,18	15,48	0,47%	3 313,18	15,06	0,45%
Basse-Normandie	4 103,09	23,85	0,58%	4 103,09	23,27	0,57%
Bourgogne	5 001,03	20,80	0,42%	5 001,03	21,45	0,43%
Bretagne	10 826,79	45,76	0,42%	10 826,79	45,02	0,42%
Centre	7 792,78	34,90	0,45%	7 792,78	33,27	0,43%
Champagne-Ardenne	4 665,80	17,71	0,38%	4 665,80	17,73	0,38%
Corse	566,67	2,44	0,43%	566,67	0,47	0,08%
Franche-Comté	3 110,45	15,82	0,51%	3 110,45	15,03	0,48%
Guadeloupe	769,84	3,06	0,40%	769,84	2,97	0,39%
Guyane	248,17	1,21	0,49%	248,17	1,17	0,47%
Haute-Normandie	6 187,19	26,94	0,44%	6 187,19	27,31	0,44%
Île-de-France	195 756,87	708,89	0,36%	195 756,87	689,78	0,35%
Languedoc-Roussillon	5 292,76	23,53	0,44%	5 292,76	20,88	0,39%
La Réunion	1 618,92	7,12	0,44%	1 618,92	2,01	0,12%
Limousin	1 640,65	8,43	0,51%	1 640,65	8,22	0,50%
Lorraine	7 763,45	31,42	0,40%	7 763,45	30,33	0,39%
Martinique	874,55	3,35	0,38%	874,55	3,52	0,40%
Mayotte						
Midi-Pyrénées	10 162,77	48,64	0,48%	10 162,77	45,54	0,45%
Nord-Pas-de-Calais	19 219,86	73,76	0,38%	19 219,86	74,56	0,39%
Pays de la Loire	14 825,56	65,37	0,44%	14 825,56	61,85	0,42%
Picardie	5 432,15	21,74	0,40%	5 432,15	22,25	0,41%
Poitou-Charentes	5 750,72	21,98	0,38%	5 750,72	21,34	0,37%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16 651,17	69,11	0,42%	16 651,17	34,31	0,21%
Rhône-Alpes	36 149,64	139,46	0,39%	36 149,64	137,39	0,38%
Total ventilé	386 588,55	1 510,27	0,39%	386 588,55	1 430,69	0,37%
Non ventilé		0,01	n.s.		55,54	n.s.
Total	386 588,55	1 510,28	0,39%	386 588,55	1 486,23	0,38%
Médiane	5 591,44	23,69	0,43%	5 591,44	22,76	0,41%
Minimum	248,17	1,21	0,36%	248,17	0,47	0,08%
Maximum	195 756,87	708,89	0,58%	195 756,87	689,78	0,57%

Source : ANPEEC (enquêtes provisoires et définitives exercices 2012 et 2013) pour la collecte (PEEC) selon le siège des entreprises cotisantes, DADS INSEE 2011 pour la masse salariale (MS) brute versée selon la région du siège social des entreprises de 20 salariés et plus.

Le taux de collecte nette observé par région en 2013 varie entre 0,36% pour l'Île-de-France et 0,58% pour la Basse-Normandie. Nonobstant ces disparités régionales, il existe une forte corrélation au niveau régional entre la masse salariale versée et la PEEC (0,99 en 2013), confirmant la proportionnalité légale entre la masse salariale et la PEEC.

3.3.3. PEEC reçue et démographie des entreprises assujetties

Le nombre d'entreprises assujetties est fourni par l'INSEE. Il est évalué à 108 600 en 2013, contre 110 mille entreprises en 2011. Ce chiffre est supérieur à celui du nombre d'entreprises cotisantes déclaré par les organismes qui s'élève à 95 949.

Sur la base du nombre d'entreprises assujetties, le montant moyen de collecte par entreprise s'établit à 13 910 euros en 2013 contre 13 510 euros en 2012. Le plus faible montant est enregistré en Corse (4 655 euros) et le plus élevé en Île-de-France (27 321 euros). En outre, la mesure de la corrélation entre le montant de la PEEC et le nombre d'entreprises assujetties donne un résultat de 0,95 traduisant une très forte relation entre la démographie des entreprises et la répartition régionale de la collecte, recoupant l'analyse effectuée ci-avant en fonction de la masse salariale.

Tableau 11 : Répartition régionale de la collecte reçue et du nombre d'entreprises assujetties

Régions	Exercice 2013			Exercice 2012		
	Montant PEEC (en ME) (A)	Nb entreprises assujetties (B)	(A)/(B) en euros	Montant PEEC (en ME) (A)	Nb entreprises assujetties (B)	(A)/(B) en euros
Alsace	37,44	3 188	11 744	35,31	3 207	11 010
Aquitaine	42,05	5 001	8 408	40,65	5 049	8 052
Auvergne	15,48	2 069	7 482	15,06	2 086	7 218
Basse-Normandie	23,85	2 375	10 044	23,27	2 396	9 710
Bourgogne	20,80	2 461	8 450	21,45	2 498	8 588
Bretagne	45,76	5 256	8 706	45,02	5 287	8 516
Centre	34,90	3 672	9 503	33,27	3 749	8 873
Champagne-Ardenne	17,71	2 061	8 594	17,73	2 143	8 276
Corse	2,44	525	4 655	0,47	520	904
Franche-Comté	15,82	1 898	8 336	15,03	1 952	7 698
Guadeloupe	3,06	526	5 825	2,97	547	5 433
Guyane	1,21	216	5 623	1,17	205	5 725
Haute-Normandie	26,94	2 712	9 934	27,31	2 763	9 884
Île-de-France	708,89	25 947	27 321	689,78	26 218	26 309
Languedoc-Roussillon	23,53	3 387	6 948	20,88	3 428	6 092
La Réunion	7,12	1 009	7 055	2,01	1 024	1 961
Limousin	8,43	1 037	8 127	8,22	1 055	7 796
Lorraine	31,42	3 186	9 861	30,33	3 239	9 363
Martinique	3,35	560	5 973	3,52	565	6 224
Mayotte						
Midi-Pyrénées	48,64	4 523	10 755	45,54	4 603	9 894
Nord-Pas-de-Calais	73,76	5 997	12 300	74,56	6 160	12 103
Pays de la Loire	65,37	6 750	9 684	61,85	6 814	9 077
Picardie	21,74	2 532	8 588	22,25	2 570	8 657
Poitou-Charentes	21,98	2 764	7 953	21,34	2 825	7 553
Provence-Alpes-Côte d'Azur	69,11	7 054	9 798	34,31	7 172	4 784
Rhône-Alpes	139,46	11 868	11 751	137,39	11 932	11 514
Total ventilé	1 510,27	108 574	13 910	1 430,69	110 007	13 005
Non ventilé	0,01		n.s.	55,54		n.s.
Total	1 510,28	108 574	13 910	1 486,23	110 007	13 510
Moyenne	58,09	4 176	9 362	55,03	4 231	8 508
Médiane	23,69	2 738	8 591	22,76	2 794	8 396
Minimum	1,21	216	4 655	0,47	205	904
Maximum	708,89	25 947	27 321	689,78	26 218	26 309

Source : ANPEEC (enquêtes provisoires et définitives exercices 2012 et 2013) pour la collecte (PEEC) selon le siège des entreprises cotisantes, SIRENE-INSEE pour le dénombrement des entreprises de plus de 20 salariés.

4. TERRITORIALITÉ DES EMPLOIS

Ce chapitre présente une analyse de la territorialité des emplois directs, c'est-à-dire ceux accordés par les collecteurs aux bénéficiaires finaux (personnes morales et physiques). Les emplois indirects, ceux accordés dans le cadre des politiques nationales, ne sont pas concernés.

4.1. Définition des emplois analysés

Les concours directs aux personnes morales et physiques peuvent générer des transferts financiers ou prendre simplement la forme de garanties accordées aux entités bénéficiaires des aides. Les garanties apportées ou les engagements, ne générant pas de flux financier immédiat, ne sont pas étudiés dans cette étude.

Les concours accordés aux personnes morales peuvent prendre la forme de subventions, d'apports en fonds propres (souscriptions de titres) ou de prêts. Ces financements sont accordés à des entités hors groupe et à des entités avec lesquelles les organismes collecteurs entretiennent des liens capitalistiques significatifs. Les opérations sur titres concernent principalement des actions, et donc des sociétés de capitaux. Les souscriptions de titres présentées correspondent uniquement aux augmentations de capital qui se traduisent par de nouveaux financements au bénéfice des sociétés dont les titres sont détenus. Les subventions ne comprennent pas les aides assimilées à des subventions (transformations de créances en subventions et créances irrécouvrables). Les financements analysés concernent aussi bien la construction neuve, l'acquisition avec ou sans travaux que la réhabilitation et la démolition.

Les financements accordés aux personnes physiques peuvent prendre la forme de subventions ou de prêts entraînant un flux financier.

Les financements directs s'élèvent à 1 841,2 millions d'euros en 2013, dont 898,2 millions d'euros à destination des personnes morales (48,8% de l'ensemble) et 943,0 millions d'euros à destination des personnes physiques (51,2% de l'ensemble).

Tableau 12 : Synthèse des financements aux personnes morales et aux personnes physiques de 2011 à 2013

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2013			Exercice 2012			Exercice 2011	
	Montant	%	Variation	Montant	%	Variation	Montant	%
Prêts Personnes morales	495,78	26,9%	+ 16,0%	427,30	27,3%	- 18,8%	526,39	25,6%
Subventions versées à personnes morales	251,96	13,7%	+ 109,7%	120,13	7,7%	- 62,9%	324,11	15,7%
Quasi-fonds propres	0,00	0,0%		0,00	0,0%		0,00	0,0%
Fonds propres	150,42	8,2%	- 6,0%	159,96	10,2%	+ 83,1%	87,36	4,2%
Financements personnes morales (A)	898,15	48,8%	+ 27,0%	707,39	45,2%	- 24,6%	937,86	45,5%
Prêts Personnes physiques	887,45	48,2%	+ 8,2%	820,40	52,4%	- 23,7%	1 074,98	52,2%
Subventions versées Personnes physiques	55,57	3,0%	+ 44,8%	38,39	2,5%	- 17,2%	46,35	2,3%
Financements personnes physiques (B)	943,02	51,2%	+ 9,8%	858,79	54,8%	- 23,4%	1 121,32	54,5%
Total financements (C) = (A) + (B)	1 841,17	100,0%	+ 17,6%	1 566,17	100,0%	- 23,9%	2 059,19	100,0%

Source : ANPEEC (enquêtes provisoires et définitives exercices 2011 à 2013)

La section suivante détaille les financements à destination des personnes morales selon la localisation du siège social du bénéficiaire et par collecteur. Des analyses complémentaires au niveau départemental sont présentées selon la catégorie de bénéficiaire et la localisation des opérations financées.

Quant à la troisième section, elle présente une cartographie territoriale des financements versés aux personnes physiques par collecteur et par catégorie, complétée d'analyses ad hoc selon la nature du financement et de comparaisons avec des indicateurs socio-économiques.

4.2. Territorialité des emplois au profit des personnes morales

4.2.1. Analyse globale selon la localisation des bénéficiaires

Le Tableau 13 (page 28) détaille pour l'exercice 2013 pour les 23 CIL la répartition des flux financiers au profit des personnes morales selon la localisation du siège social de ces dernières. La répartition des financements accordés aux personnes morales selon la région du siège des bénéficiaires montre que la région Île-de-France se démarque clairement avec 490,4 millions d'euros de financements, soit 54,6% des financements accordés. Elle est suivie par la région Rhône-Alpes (65,7 millions d'euros) et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (52,8 millions d'euros). Vient ensuite un groupe de cinq régions, soit par ordre décroissant les régions Lorraine, Pays-de-la-Loire, Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées et Aquitaine, où les financements sont compris entre 20 et 30 millions d'euros.

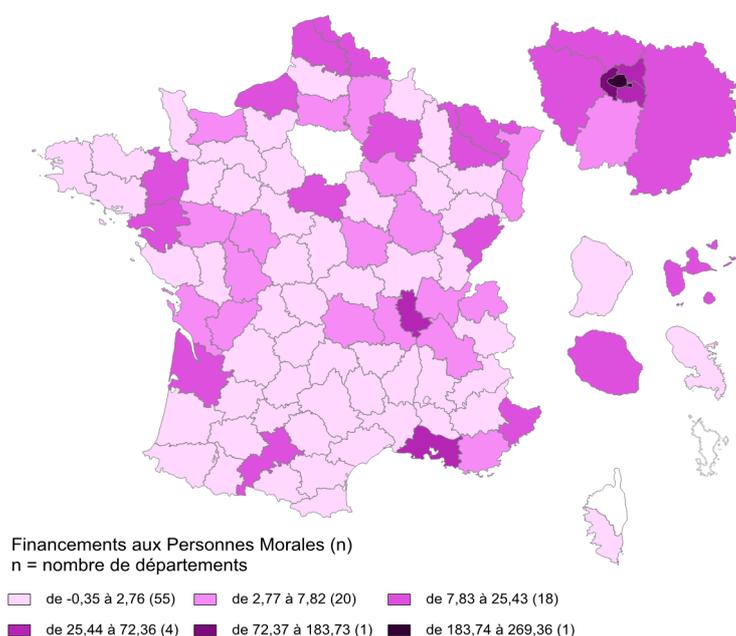
L'Île-de-France est la seule région où tous les collecteurs métropolitains (22) interviennent. Les collecteurs dont le siège social est francilien déclarent réaliser chacun plus de 65% de leurs investissements à destination des personnes morales siégeant dans cette région. En dehors de l'Île-de-France, les autres régions dont le poids socio-économique est important se caractérisent par un grand nombre d'intervenants. À titre d'exemple, 14 collecteurs interviennent en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec un niveau significatif de 88,1% pour le collecteur qui y siège (CIL MÉDITERRANÉE), 11 collecteurs dans le Nord-Pas-de-Calais avec un niveau significatif de 63,3% pour le collecteur qui y siège (VILOGIA ENTREPRISES), en Midi-Pyrénées avec un niveau significatif de 80,1% pour le collecteur qui y siège (GROUPE CILÉO), dans les Pays de la Loire avec un niveau significatif de 87,2% pour le collecteur qui y siège (CIL ATLANTIQUE) et Rhône-Alpes avec un niveau significatif de 70,8% pour un collecteur qui y siège (ENTREPRISES-HABITAT).

De façon générale, le nombre de régions où interviennent les collecteurs est restreint. 17 collecteurs interviennent dans moins de 10 régions et le nombre maximum de régions d'intervention pour un collecteur est de 20, il est atteint par CILGERE, sachant que ce collecteur déclare réaliser plus de ¾ de son investissement en Île-de-France.

Comme l'illustre la Carte 5, les départements comprenant de grandes agglomérations sont destinataires de l'essentiel des flux financiers à destination des personnes morales. Les organismes siégeant dans le département de Paris concentrent à eux seuls 30% des montants investis soit 269,4 millions d'euros en 2013. Suivent ceux des Hauts-de-Seine (10,9% des montants investis) puis un groupe de quatre départements : Val-de-Marne (5,2% des montants investis), Rhône (4,7% des montants investis), Bouches-du-Rhône (3,4% des montants investis) et Seine-Saint-Denis (3,1% des montants investis). Les organismes de 65 départements reçoivent moins de 0,5% des montants investis soit moins de 4,5 millions d'euros et deux départements, la Haute-Corse et Mayotte, n'ont reçu aucun financement en 2013. Le poids des organismes siégeant en à Paris s'explique notamment par la présence à Paris du siège de quelques organismes dont l'activité se déploie sur l'ensemble du territoire, à l'instar de IMMOBILIERE 3F qui, selon les montants de financements reçus en 2013, figure au premier rang des bénéficiaires de ressources de la PEEC au niveau national.

Il est important de noter le poids de départements limitrophes de la région Île-de-France comme le Loiret (1,1%) ou la Marne (1,0%) dans lesquels s'accroît le nombre de personnes qui y résident tout en travaillant en Île-de-France.

Carte 5 : Répartition départementale des financements versés en 2013 selon la localisation du siège des bénéficiaires



Données en millions d'euros. Discrétisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses).

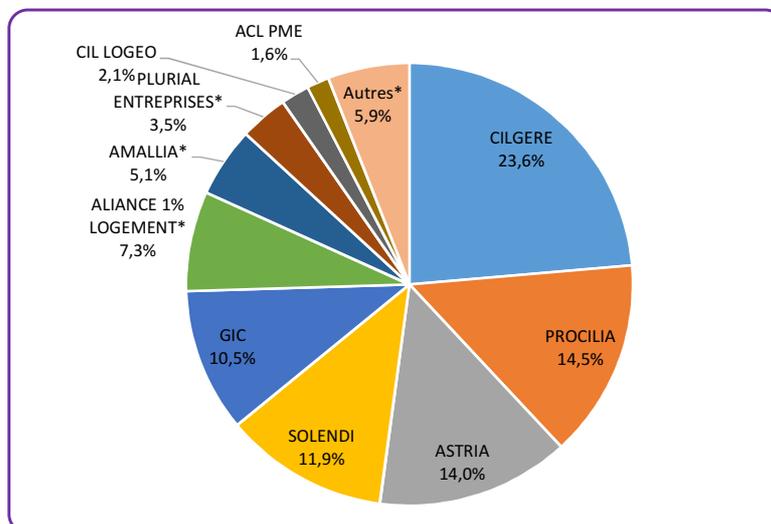
Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013).

Tableau 13 : Concours aux personnes morales par collecteur en 2013 selon la localisation du siège des bénéficiaires

Régions	ACL PME	ALANCE 1% LOGEMENT	AMALLIA	ASTRIA	CIL ATLANTIQUE	CIL DE LA MARTINIQUE	CILGERE	CIL LOGEO	CIL MÉDITERRANÉE	CILSO	CIL VAL DE LOIRE	ENTREPRISES-HABITAT	GIC	GRUPE CILEO	INICAL	LOGEHAB	LOGLIA	LOGLIANCE OUEST	MIEUX SE LOGER	PLURIAL ENTREPRISES	PROCLIA	SOLENDI	VILGIA ENTREPRISES	TOTAL par région	Montant par région en millions d'euros	Nombre de CIL intervenant par région
Alsace		0,40%		0,81%	0,06%		0,45%					0,04%	0,96%				4,40%			21,71%				1,41%	12,67	9
Aquitaine		1,72%	0,17%	1,95%			1,12%	3,44%		95,67%			2,02%		0,14%									2,32%	20,80	10
Auvergne			1,31%	0,02%						0,13%			0,07%	1,28%		32,44%							0,39%	0,72%	6,47	7
Basse-Normandie			0,46%	0,74%			0,14%						0,51%			31,57%	27,93%	27,03%				0,20%		0,75%	6,71	6
Bourgogne				0,08%			0,54%																	1,09%	9,76	4
Bretagne			0,96%	2,14%			1,12%						0,17%	70,26%							0,05%	0,58%		1,86%	16,68	7
Centre			0,13%	0,43%			0,03%				84,75%		0,22%			0,12%					0,66%	1,39%		1,78%	15,97	8
Champagne-Ardenne		1,04%			0,02%		0,26%						0,14%							23,57%	1,78%		4,26%	1,54%	13,80	7
Corse							0,02%																	0,00%	0,00	1
Franche-Comté		0,10%	0,16%				0,07%					0,76%	0,15%				63,88%							1,06%	9,53	6
Guadeloupe		0,26%	17,73%										0,00%											1,40%	12,55	4
Guyane		1,85%					0,30%							0,02%								0,16%		0,18%	1,65	5
Haute-Normandie		0,28%	0,03%	0,41%				16,20%					1,02%		3,95%	0,20%		46,32%				0,69%		1,55%	13,92	9
Île-de-France		66,50%	35,78%	76,27%	9,02%		76,31%	59,43%	11,33%	1,30%	13,82%	24,83%	76,74%	0,72%	22,42%	31,32%	3,79%	22,34%	2,32%	40,50%	88,20%	65,54%	6,82%	54,60%	490,43	22
Languedoc-Roussillon		0,35%	0,01%	0,30%			-0,08%		0,00%				0,21%	14,32%								0,19%		0,41%	3,70	7
La Réunion		1,83%	0,64%				0,07%																	1,53%	13,73	4
Limousin			0,05%				0,11%			2,90%						0,56%							0,04%	0,06%	0,72	5
Lorraine		18,64%	0,24%	0,03%			8,48%		0,02%											13,02%		0,16%	1,47%	3,25%	29,22	8
Martinique		0,12%			100%		0,33%																	0,09%	0,81	3
Mayotte																										
Midi-Pyrénées		0,42%	0,44%	1,60%	0,05%		0,48%	0,70%	0,51%				1,45%	80,14%	0,43%							0,41%		2,39%	21,44	11
Nord-Pas-de-Calais		1,98%	0,06%	3,66%	0,06%		0,94%						1,33%		0,26%			0,09%		0,01%		1,54%	63,32%	3,09%	27,76	11
Pays de la Loire			2,91%	0,51%	87,23%		1,07%	8,37%			1,43%		1,00%		2,55%				13,11%		1,05%	1,93%		3,18%	28,60	11
Picardie				2,71%			0,04%						0,25%					2,80%				0,13%		1,11%	9,95	6
Poitou-Charentes							-0,01%						0,03%						84,57%				16,71%	1,43%	12,81	3
Provence-Alpes-Côte d'Azur		2,69%	1,83%	3,64%	0,43%		4,63%	7,05%	88,12%			3,54%	8,75%	3,52%				1,43%		0,57%		6,00%	6,20%	5,87%	52,76	14
Rhône-Alpes		3,76%	38,05%	5,87%	0,99%		3,60%	4,81%				70,83%	5,00%			3,79%				0,61%		5,67%		7,31%	65,69	11
Total par organisme	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	898,15	
Montant par organisme en millions d'euros	8,18	53,73	69,94	90,08	20,56	0,30	151,82	16,96	26,40	14,62	15,33	22,62	66,95	21,29	18,50	15,64	14,07	18,50	9,03	42,38	80,60	89,12	30,93	898,15		
Nombre de régions d'intervention par organisme	5	14	17	17	9	1	20	7	6	4	3	5	19	6	7	7	4	6	3	7	6	17	9			

Aucun collecteur n'est dominant dans la région Île-de-France, dont la ventilation des financements versés est représentée dans le Graphique 6 ci-dessous. 6 collecteurs réalisent 81,8% des financements : il s'agit de CILGERE (23,6%), PROCILIA (14,5%), ASTRIA (14,0%), SOLENDI (11,9%), GIC (10,5%) et ALIANCE 1% LOGEMENT (7,3%). Cette hiérarchie des collecteurs diffère de celle établie pour la collecte reçue en Île-de-France, qui met en évidence un poids de 22,1% pour ASTRIA (cf. Graphique 2, page 14).

Graphique 6 : Répartition des financements versés en Île-de-France par collecteur en 2013



* Collecteur dont le siège ne se situe pas en Île-de-France

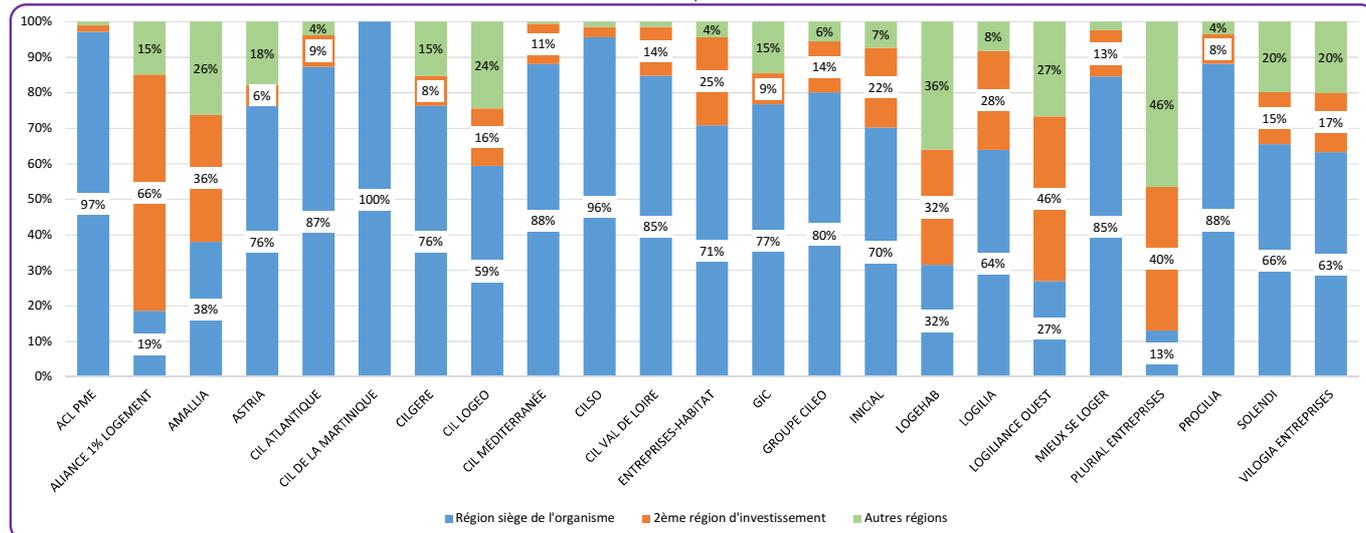
Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013)

Les collecteurs financent les personnes morales dans la majorité des cas dans une ou deux régions de façon significative. Comme l'indique la première version du Graphique 7 (page 30), 19 collecteurs financent majoritairement les personnes morales dans une région et pour 18 collecteurs la région du siège social est la principale région d'investissement. La part de la région du siège social, hormis le CIL de la MARTINIQUE, varie de 13,0% pour PLURIAL ENTREPRISES à 97,2% pour ACL PME, celle de la deuxième région d'intervention de 1,8% pour ACL PME à 66,5% pour ALIANCE 1% LOGEMENT. La part cumulée des autres régions varie de 0,5% pour CIL MÉDITERRANÉE à 46,5% pour PLURIAL ENTREPRISES.

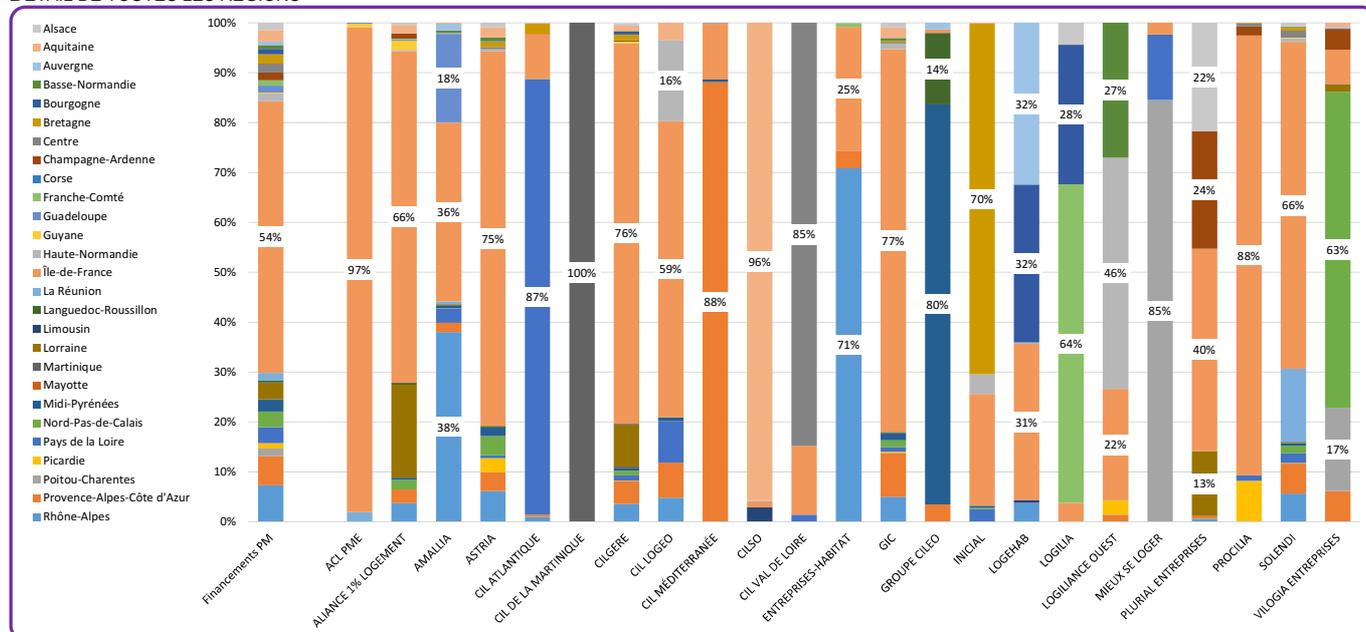
De façon plus détaillée, la deuxième version du Graphique 7 présente la répartition exhaustive des financements à destination des personnes morales par collecteur et pour l'ensemble des collecteurs. Aucun collecteur n'apparaît avoir un profil proche de celui de l'ensemble des CIL. L'intervention des collecteurs est généralement concentrée sur quatre régions au maximum. Ainsi, ALIANCE 1% LOGEMENT réalise 66,5% de ses financements en Île-de-France, 18,6% en Lorraine, région de son siège social, et 3,8% en Rhône-Alpes. AMALLIA, dont le siège social est lyonnais, réalise 35,8% des financements en Île-de-France et 38,0% en région Rhône-Alpes. PLURIAL ENTREPRISES intervient dans quatre régions de façon significative : Île-de-France (40,5%), Champagne-Ardenne (23,6%), Alsace (21,7%) et Lorraine (13,0%), région de son siège social.

Graphique 7 : Répartition des financements versés selon la localisation du siège social des bénéficiaires en 2013

VENTILATION DES RÉGIONS EN TROIS CLASSES : LA RÉGION DU SIÈGE DU CIL, LA DEUXIÈME RÉGION D'ACTIVITÉ ET L'ENSEMBLE DES AUTRES RÉGIONS



DÉTAIL DE TOUTES LES RÉGIONS



Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013)

4.2.2. Analyse selon la catégorie de bénéficiaires

La ventilation par famille de bénéficiaires des financements accordés aux personnes morales révèle que trois familles sont principalement bénéficiaires (99,7%) des fonds PEEC :

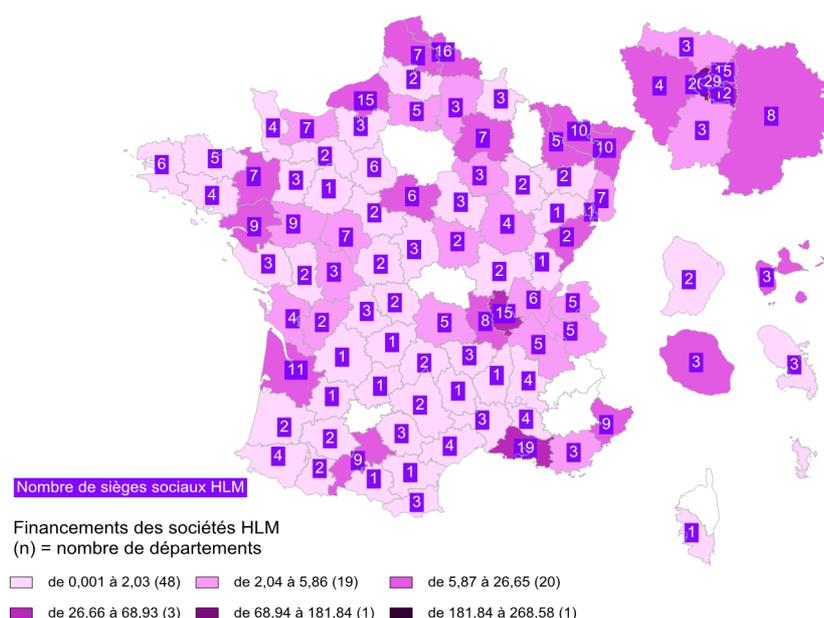
- les organismes HLM et SEM de logements sociaux (93,3%),
- les associations et fondations (2,8%),
- les sociétés immobilières (3,6%).

4.2.2.1. Organismes HLM et SEM de logements sociaux

Une très forte proportion des emplois en direction des personnes morales est orientée vers le secteur HLM qui, avec 838,0 millions d'euros, concentre 93,3% des financements accordés. La cartographie des financements accordés aux HLM et SEM de logements sociaux est donc très proche de celle du total des financements aux personnes morales.

470 HLM et SEM de logements sociaux, parmi les 947 structures recensées en 2013, ont reçu des fonds issus de la PEEC en 2013. Les trois premières entités financées sont, par importance décroissante de financements reçus, IMMOBILIERE 3F avec 54,3 millions d'euros (6,6% du total), ERIGERE avec 46,0 millions d'euros (5,6% du total) et FRANCE HABITATION avec 33,3 millions d'euros (4,0% du total). La domiciliation à Paris de sièges sociaux de sociétés ayant un rayonnement national, comme IMMOBILIERE 3F et ADOMA, crée une distorsion pour l'analyse de la destination finale du flux versé, concernant notamment la répartition entre l'Île-de-France et la Province.

Carte 6 : Répartition départementale des financements des HLM en 2013 et localisation des sièges sociaux HLM



Données en millions d'euros. Discrétisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses).

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013).

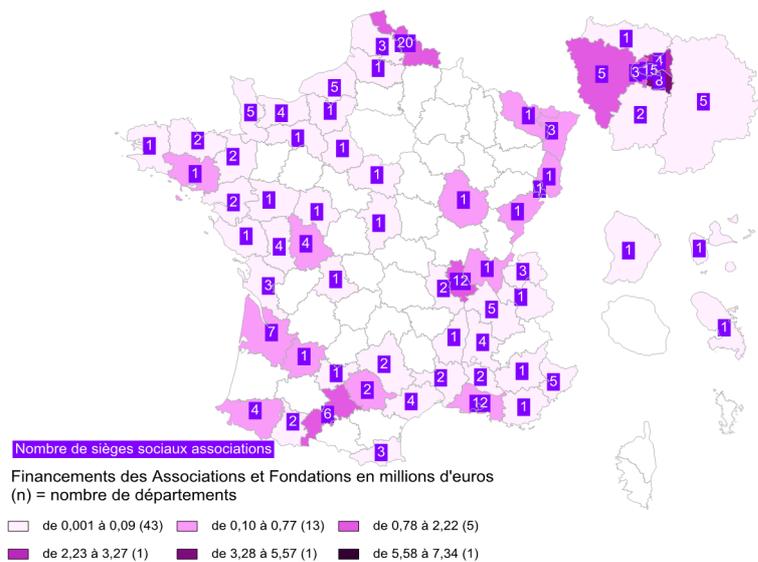
Si on analyse la relation entre le nombre de sièges sociaux et le montant reçu par département, le coefficient de corrélation s'établit à 0,74. Les organismes des départements de la petite couronne de l'Île-de-France reçoivent 385,1 millions d'euros, soit 45,9% de l'ensemble des montants versés. Les structures dont le siège social est dans les départements des Hautes-Alpes, de Haute-Corse et du Tarn-et-Garonne n'ont pas reçu de fonds issus de la PEEC pour les HLM et les SEM de Logements sociaux.

4.2.2.2. Associations et fondations

Les Associations et fondations sont destinataires de 25,2 millions d'euros en 2013, soit 2,8% de l'ensemble des financements reçus par les personnes morales.

La distribution spatiale des investissements est sensiblement différente de celle des HLM. L'Île-de-France est la principale région bénéficiaire, avec le département de Paris qui concentre 29,1% des investissements et le Val-de-Marne (10,9%). Les autres départements qui reçoivent significativement des fonds sont le Nord (8,0%) et le Rhône (5,3%). 204 associations et fondations, parmi les 1 405 structures recensées en 2013, ont reçu des fonds issus de la PEEC en 2013. L'existence d'un droit local spécifique en Alsace-Moselle explique l'importance relative des structures associatives dans l'est de la France par rapport à l'ensemble du territoire. Une association, COALLIA (ex AFTAM), a reçu 18% des financements en 2013.

Carte 7 : Répartition départementale des financements des associations en 2013 et localisation des sièges sociaux



Données en millions d'euros. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses).

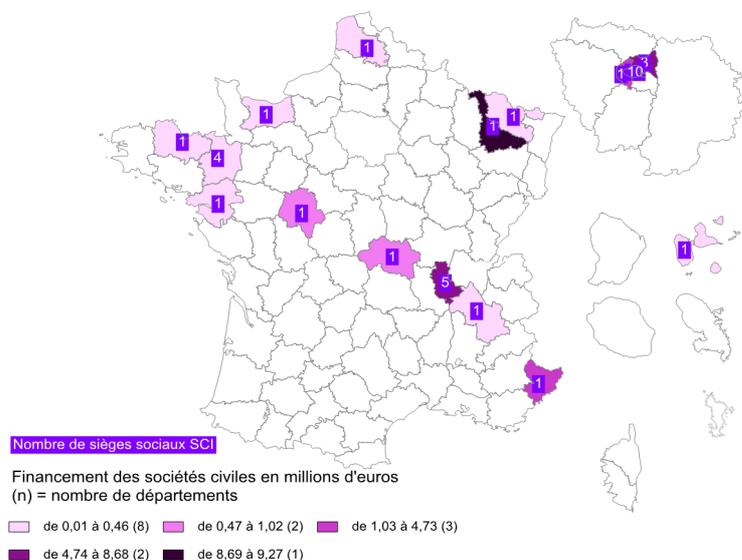
Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013).

L'analyse de la relation entre les financements reçus et la localisation des sièges sociaux des associations montre une faible corrélation avec un coefficient de 0,61.

4.2.2.3. Les sociétés immobilières

Les sociétés immobilières ont reçu 32,1 millions d'euros en 2013, soit 3,6% de l'ensemble des financements reçus par les personnes morales. Parmi les 937 sociétés immobilières recensées en 2013, 34 ont reçu des fonds issus de la PEEC en 2013. Ces sociétés sont majoritairement localisées en Île-de-France (14 d'entre elles), et de façon très éclatée en province (principalement en Bretagne et en Rhône-Alpes). Elles sont présentes dans 22 départements. Deux SCI (AHLO SA et RRP) concentrent 54% des financements.

Carte 8 : Répartition départementale des financements des sociétés immobilières en 2013 et localisation des sièges sociaux



Données en millions d'euros. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses).

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013). Les départements sans donnée sont représentés par un fond blanc.

4.2.3. Analyse selon la localisation des opérations financées et données socio-économiques

L'enquête « Patrimoine et Réservations Locatives » réalisée annuellement auprès des collecteurs apporte un éclairage sur la réalité physique des opérations financées avec des fonds PEC (Participation à l'Effort de Construction, réunissant les fonds PEEC, PSEEC et PEAEC) et les réservations locatives négociées en contrepartie des financements. Cette enquête permet en particulier de situer les opérations financées d'après la localisation physique de l'opération et non d'après le siège social de l'organisme constructeur.

D'après les données recueillies auprès des collecteurs, les opérations financées sur l'exercice 2013 portent sur un montant de 1 118,8 millions d'euros², supérieur aux engagements comptabilisés sur l'exercice 2013 de 893,9 millions d'euros³ selon l'enquête sur les données comptables et financières (cf. Tableau 12, page 26). En effet, il existe un décalage temporel entre les opérations engagées et celles réellement mises en œuvre sur un ou plusieurs exercices. Le poids de l'Île-de-France dans les opérations financées est de 57%, supérieur à celui dans les engagements comptabilisés (54,6%). Cependant, la répartition territoriale des engagements comptabilisés selon le siège du collecteur et celle des opérations financées sont sensiblement similaires, le coefficient de corrélation entre les deux séries étant proche de 1.

Le nombre de logements financés en 2013 avec des fonds PEC s'établit à 152 516, pour un nombre total de logements dans les opérations ayant bénéficié de fonds PEC de 163 186. En effet, au sein d'une opération, tous les logements réalisés ne bénéficient pas d'un financement sur fonds PEC, mais la participation des collecteurs au financement de certains logements à l'intérieur d'une opération plus vaste est de nature à faciliter la réalisation de l'opération dans son ensemble. Le surcoût du prix du foncier et de la construction en Île-de-France explique que le montant moyen d'un financement dans la région francilienne soit de 9 340 euros alors qu'il est en moyenne de 7 336 euros sur l'ensemble du territoire⁴.

Les contreparties obtenues correspondent à 45 694 droits de réservation (droits de suite et droits uniques), dont 9 249 sont non domiciliés. La part des droits réservés en Île-de-France représente 35,5% des droits obtenus. La part des droits non domiciliés représente 26,7% des droits obtenus en Île-de-France, ce qui est supérieur à la proportion nationale qui s'élève à 20,2%.

² Ce sont les opérations déclarées dans l'enquête annuelle sur le patrimoine et les réservations locatives pour lesquelles l'organisme estime que les décisions de financement sont prises et qui correspondrait à ce qui pourrait être qualifié de « réservation de crédits ».

³ Ces opérations n'intègrent pas les engagements dits « hors bilan » correspondant notamment aux conventions de prêts pour lesquels les conditions de décaissement ne sont pas encore réunies.

⁴ Au niveau national, hors DOM et ANRU, le nombre de logements sociaux financés est de 117 065 en 2013 (cf. Bilan des logements aidés 2013, http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_logements_aides_2013.pdf) contre 102 728 en 2012 (cf. Bilan des logements aidés 2012, http://www.dquhc-logement.fr/olif/tdb/2012/2012_catalogue_logements_finances.pdf).

Tableau 14 : Flux de financements, localisation des opérations et des droits obtenus en 2013

Régions	Engagements comptabilisés en 2013 (sauf hors bilan)		Opérations financées en 2013 (selon localisation de l'opération)									
	Montant (millions d'euros)	Répartition	Montant (millions d'euros)	Répartition	Nombre total de logements dans les opérations ayant bénéficié de fonds PEC	Nombre de logements financés avec des fonds PEC	Répartition	Nombre de droits réservés	dont droits non domiciliés	Répartition du nombre de droits réservés	Montant en euros par logement	
Alsace	12,67	1,41%	14,66	1,31%	2 190	2 095	1,37%	1 000	208	2,19%	6 998	
Aquitaine	20,80	2,32%	28,10	2,51%	8 699	7 840	5,14%	2 049	454	4,48%	3 584	
Auvergne	6,47	0,72%	10,57	0,94%	2 085	2 057	1,35%	817	5	1,79%	5 137	
Basse-Normandie	6,71	0,75%	6,49	0,58%	1 952	1 854	1,22%	460	84	1,01%	3 500	
Bourgogne	9,76	1,09%	10,48	0,94%	2 025	1 878	1,23%	637	80	1,39%	5 578	
Bretagne	16,68	1,86%	16,16	1,44%	4 510	3 702	2,43%	1 135	313	2,48%	4 366	
Centre	15,97	1,78%	18,93	1,69%	3 457	3 383	2,22%	913	1	2,00%	5 596	
Champagne-Ardenne	13,80	1,54%	9,68	0,87%	1 673	1 638	1,07%	975	240	2,13%	5 909	
Corse	0,00	0,00%	1,52	0,14%	377	377	0,25%	109	70	0,24%	4 019	
Franche-Comté	9,53	1,06%	2,33	0,21%	486	444	0,29%	208	30	0,46%	5 258	
Guadeloupe	12,55	1,40%	4,48	0,40%	673	673	0,44%	157	0	0,34%	6 659	
Guyane	1,65	0,18%	0,30	0,03%	243	243	0,16%	15	0	0,03%	1 235	
Haute-Normandie	13,92	1,55%	21,95	1,96%	4 625	4 317	2,83%	1 541	298	3,37%	5 085	
Île-de-France	490,43	54,60%	637,30	56,96%	72 264	68 232	44,74%	16 153	4 308	35,35%	9 340	
Languedoc-Roussillon	3,70	0,41%	22,65	2,02%	5 168	4 579	3,00%	1 303	59	2,85%	4 947	
La Réunion	13,73	1,53%	10,11	0,90%	639	639	0,42%	545	0	1,19%	15 826	
Limousin	0,72	0,08%	1,13	0,10%	294	229	0,15%	78	0	0,17%	4 932	
Lorraine	29,22	3,25%	12,04	1,08%	2 153	2 060	1,35%	862	259	1,89%	5 845	
Martinique	0,81	0,09%	0,00	0,00%	0	0	0,00%	0	0	0,00%		
Mayotte												
Midi-Pyrénées	21,44	2,39%	35,14	3,14%	6 712	6 304	4,13%	1 923	131	4,21%	5 574	
Nord-Pas-de-Calais	27,76	3,09%	18,32	1,64%	3 860	3 518	2,31%	2 125	1 102	4,65%	5 206	
Pays de la Loire	28,60	3,18%	39,06	3,49%	7 833	7 219	4,73%	2 297	52	5,03%	5 411	
Picardie	9,95	1,11%	14,29	1,28%	3 249	3 175	2,08%	866	141	1,90%	4 501	
Poitou-Charentes	12,81	1,43%	7,49	0,67%	1 599	1 427	0,94%	573	0	1,25%	5 247	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	52,76	5,87%	73,52	6,57%	12 096	11 128	7,30%	3 341	769	7,31%	6 606	
Rhône-Alpes	65,69	7,31%	102,11	9,13%	14 324	13 505	8,85%	5 612	645	12,28%	7 561	
Total	898,15	100,00%	1 118,81	100,00%	163 186	152 516	100,00%	45 694	9 249	100,00%	7 336	
Moyenne	34,54	3,85%	43,03	3,85%	6 276	5 866	3,85%	1 757	356	3,85%	5 757	
Moyenne hors Île-de-France	16,31	1,82%	19,26	1,72%	3 637	3 371	2,21%	1 182	198	2,59%	5 608	
Médiane	13,27	1,48%	13,17	1,18%	2 172	2 078	1,36%	890	82	1,95%	5 258	
Minimum	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0	0	0,00%	0	0	0,00%	1 235	
Maximum	490,43	54,60%	637,30	56,96%	72 264	68 232	44,74%	16 153	4 308	35,35%	15 826	

Source : ANPEEC enquête définitive pour les montants, enquête Patrimoine et Réservations Locatives pour les logements et les droits exercice 2013. Le montant moyen obtenu pour la Réunion semble aberrant et ne peut pas être expliqué.

Le Tableau 15 page 35 compare la dispersion des opérations financées en 2013 à quelques statistiques socio-économiques territoriales.

Les données régionales du parc social existant au 1^{er} janvier 2013 font état de 4,7 millions de logements sociaux, dont 26,2% sont situés en région Île-de-France. Les opérations engagées en 2013, soit 152 516 logements financés, représentent donc 3,2% du parc existant. La part du parc locatif social parmi l'ensemble des résidences principales est estimée à 14,6% en 2011 au niveau national. Comme le montre la Carte 9 (page 36), elle est plus élevée au-dessus d'un axe Rennes-Nice. Cette part atteint 21,5% dans la région Champagne-Ardenne, 20,3% en Haute-Normandie et 19,2% dans le Nord-Pas-de-Calais. Ces régions ont hérité de leur passé minier et industriel d'un parc de logements sociaux pour plus de 70% d'entre eux construits entre 1950 et 1990, et près d'un tiers du parc social a plus de 65 ans dans le Pas-de-Calais (cf. Répertoire Parc Locatif Social en 2013). En Île-de-France, la densité du parc locatif social est très élevée dans les départements très urbanisés de la petite couronne (32,4% dans la Seine-Saint-Denis et 24,7% dans les Hauts-de-Seine) et le Val de Marne (26,8%). À l'opposé, cette densité atteint un plancher en Corse (8%). Cette forme de logement est faiblement présente dans l'ensemble de l'espace rural ainsi que sur le

littoral atlantique ou méditerranéen. Une comparaison avec la répartition des logements financés sur fonds PEEC (Carte 9, page 36) met en évidence deux phénomènes :

- une localisation prépondérante des logements financés sur fonds PEEC dans les grands pôles urbains où il existe une dynamique persistante de besoins de logements ;
- un investissement significatif dans quelques départements ayant un « déficit » en termes de logements sociaux. Ainsi, plusieurs départements des façades atlantique et méditerranéenne bénéficient proportionnellement de plus de logements financés par rapport à leur parc existant que ceux du nord-est de la France.

Après standardisation de la répartition des logements financés sur fonds PEEC par rapport au parc social existant (cf. Tableau 15, page 35), six régions, celles dont le ratio de standardisation est supérieur à 1, apparaissent comme bénéficiant d'un effort d'investissement supérieur de la part des collecteurs. Il s'agit des régions Aquitaine, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La même analyse à l'échelle départementale souligne l'importance accordée à l'Essonne (ratio de 3,3), aux Alpes-Maritimes (2,51), à la Haute-Garonne (2,4) et au Var (2,3).

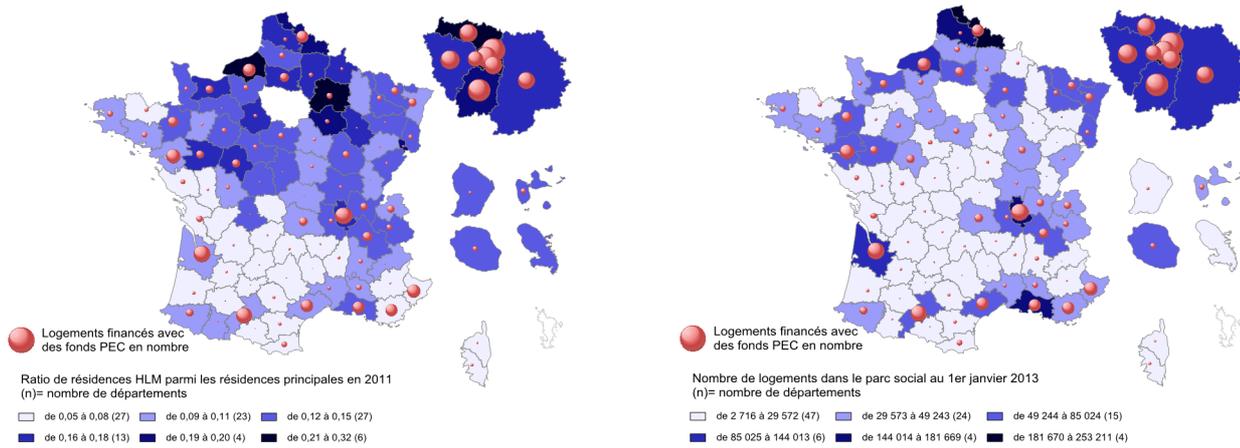
L'évolution de l'emploi salarié et non salarié entre 2012 et 2013 permet de mesurer le dynamisme économique des régions. Elle est de 0,2% au niveau national pour cette période. Comme le montre la Carte 10, les régions bénéficiant de créations de logements supérieures à la moyenne sont, sauf pour l'Alsace, celles où il y a création nette de l'emploi total (salarié et non salarié) entre 2011 et 2012, comme par exemple 0,2% pour l'Aquitaine, 0,3% pour l'Île-de-France et 1% pour Midi-Pyrénées. Dans ces régions, exception faite de l'Île-de-France, la part de logements HLM dans les résidences principales est en 2011 inférieure à la moyenne globale qui s'élève à 14,6%. Cette part est ainsi de, 9,3% pour l'Aquitaine 8,1% Midi-Pyrénées ou 11,4% pour Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Tableau 15 : Opérations financées, parc locatif social et emploi en 2013

Régions	Parc locatif social au 1 ^{er} janvier 2013		Opérations financées en 2013 (selon localisation de l'opération)				Part des résidences HLM en 2011 dans les résidences principales	Évolution emploi salarié et non salarié au lieu de travail entre 2012 et 2013
	Nombre de logements	Répartition brute (I)	Nombre total de logements dans les opérations ayant bénéficié de fonds PEC	Nombre de logements financés avec des fonds PEC	Répartition brute (II)	Répartition standardisée sur le parc social (II)/(I)		
Alsace	113 014	2,39%	2 190	2 095	1,37%	0,57	11,93%	0,01%
Aquitaine	153 050	3,24%	8 699	7 840	5,14%	1,59	9,26%	0,89%
Auvergne	69 481	1,47%	2 085	2 057	1,35%	0,92	9,69%	0,76%
Basse-Normandie	112 808	2,39%	1 952	1 854	1,22%	0,51	15,69%	-0,36%
Bourgogne	110 247	2,33%	2 025	1 878	1,23%	0,53	12,86%	-0,83%
Bretagne	164 163	3,47%	4 510	3 702	2,43%	0,70	10,11%	-0,08%
Centre	187 401	3,96%	3 457	3 383	2,22%	0,56	14,96%	-0,31%
Champagne-Ardenne	142 874	3,02%	1 673	1 638	1,07%	0,36	21,52%	-0,68%
Corse	13 021	0,28%	377	377	0,25%	0,90	8,20%	1,02%
Franche-Comté	77 957	1,65%	486	444	0,29%	0,18	13,01%	-0,44%
Guadeloupe	31 637	0,67%	673	673	0,44%	0,66	14,04%	-0,30%
Guyane	13 067	0,28%	243	243	0,16%	0,58	15,44%	2,06%
Haute-Normandie	174 458	3,69%	4 625	4 317	2,83%	0,77	20,28%	-0,78%
Île-de-France	1 241 083	26,25%	72 264	68 232	44,74%	1,70	21,98%	0,53%
Languedoc-Roussillon	124 740	2,64%	5 168	4 579	3,00%	1,14	8,91%	0,52%
La Réunion	58 974	1,25%	639	639	0,42%	0,34	14,02%	2,90%
Limousin	39 765	0,84%	294	229	0,15%	0,18	9,89%	-0,17%
Lorraine	159 323	3,37%	2 153	2 060	1,35%	0,40	13,13%	-0,91%
Martinique	28 662	0,61%	0	0	0,00%	0,00	15,35%	0,24%
Mayotte								
Midi-Pyrénées	128 873	2,73%	6 712	6 304	4,13%	1,52	8,31%	0,26%
Nord-Pas-de-Calais	409 443	8,66%	3 860	3 518	2,31%	0,27	19,21%	0,19%
Pays de la Loire	210 992	4,46%	7 833	7 219	4,73%	1,06	12,18%	0,12%
Picardie	139 962	2,96%	3 249	3 175	2,08%	0,70	16,14%	-0,28%
Poitou-Charentes	79 175	1,67%	1 599	1 427	0,94%	0,56	8,81%	0,20%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	292 500	6,19%	12 096	11 128	7,30%	1,18	11,36%	0,28%
Rhône-Alpes	451 248	9,54%	14 324	13 505	8,85%	0,93	14,35%	0,38%
Total	4 727 918	100,00%	163 186	152 516	100,00%	1,00	14,55%	0,21%
Moyenne	181 843	3,85%	6 276	5 866	3,85%	0,72	13,49%	0,20%
Moyenne hors Île-de-France	139 473	2,95%	3 637	3 371	2,21%	0,68	13,15%	0,19%
Médiane	126 807	2,68%	2 172	2 078	1,36%	0,62	13,07%	0,16%
Minimum	13 021	0,28%	0	0	0,00%	0,00	8,20%	-0,91%
Maximum	1 241 083	26,25%	72 264	68 232	44,74%	1,70	21,98%	2,90%

Source : ANPEEC enquête Patrimoine et Réservations Locatives pour les logements et les droits, RPLS pour le parc locatif social au 1^{er} janvier 2013, Recensement de la Population 2011 pour la part des résidences HLM dans les résidences principales et dispositif ESTEL (Estimations d'emploi localisé) de l'INSEE pour l'emploi.

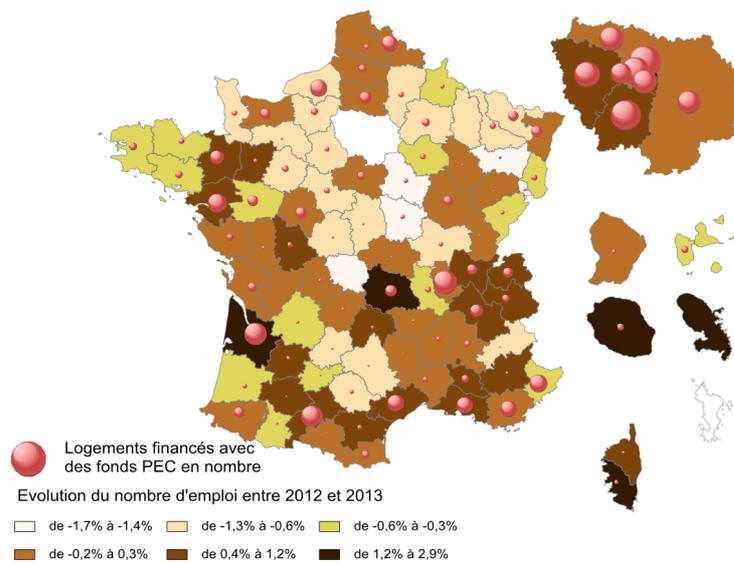
Carte 9 : Opérations financées en 2013 versus parc de logements sociaux



Données en nombre. Discrétisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses).

Source : ANPEEC enquête Patrimoine et Réservations Locatives pour les logements et les droits, RPLS pour le parc locatif social au 1er janvier 2013, Recensement de la Population 2011 pour la part des résidences HLM dans les résidences principales.

Carte 10 : Opérations financées en 2013 versus évolution de l'emploi salarié et non salarié entre 2012 et 2013



Données en nombre. Discrétisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses).

Source : Dispositif ESTEL (Estimations d'emploi localisé) de l'INSEE.

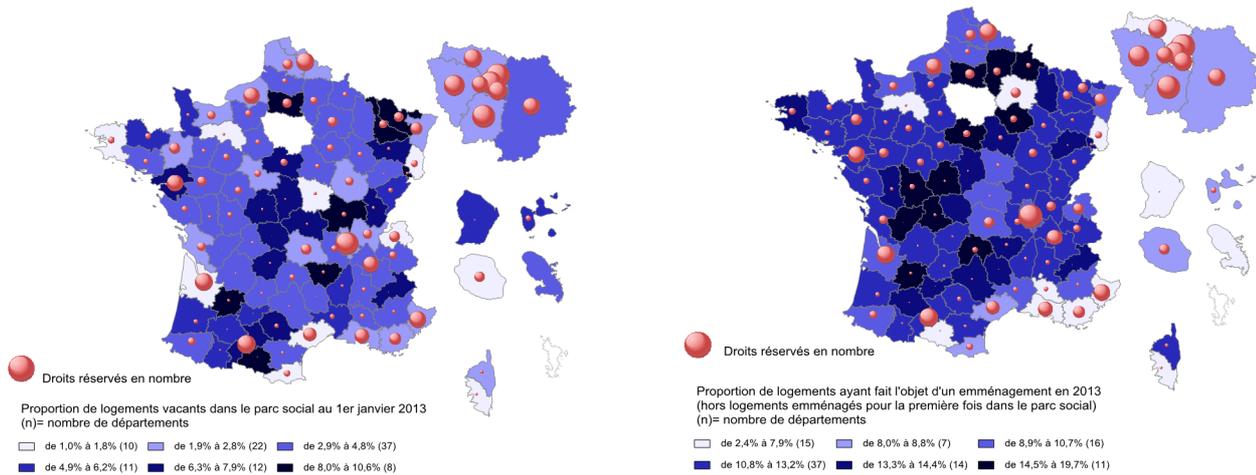
Tableau 16 : Parc locatif social, droits réservés, vacances et emménagement en 2013

Régions	Parc locatif social au 1 ^{er} janvier 2013		Droits réservés en 2013 (selon localisation de l'opération)			Proportion de logements vacants dans le parc locatif social en 2013	Proportion de logements ayant fait l'objet d'un emménagement en 2013 (*)
	Nombre de logements	Répartition brute (I)	Nombre	Répartition brute (II)	Répartition standardisée sur le parc social (II)/(I)		
Alsace	113 014	2,39%	1 000	2,19%	0,92	3,86%	10,70%
Aquitaine	153 050	3,24%	2 049	4,48%	1,39	2,07%	10,58%
Auvergne	69 481	1,47%	817	1,79%	1,22	4,60%	11,10%
Basse-Normandie	112 808	2,39%	460	1,01%	0,42	4,20%	12,00%
Bourgogne	110 247	2,33%	637	1,39%	0,60	6,80%	12,60%
Bretagne	164 163	3,47%	1 135	2,48%	0,72	3,10%	13,30%
Centre	187 401	3,96%	913	2,00%	0,50	4,90%	12,70%
Champagne-Ardenne	142 874	3,02%	975	2,13%	0,71	5,00%	13,60%
Corse	13 021	0,28%	109	0,24%	0,87	1,20%	6,50%
Franche-Comté	77 957	1,65%	208	0,46%	0,28	6,20%	13,40%
Guadeloupe	31 637	0,67%	157	0,34%	0,51	5,53%	8,47%
Guyane	13 067	0,28%	15	0,03%	0,12	5,42%	3,60%
Haute-Normandie	174 458	3,69%	1 541	3,37%	0,91	2,70%	10,90%
Île-de-France	1 241 083	26,25%	16 153	35,35%	1,35	2,40%	6,70%
Languedoc-Roussillon	124 740	2,64%	1 303	2,85%	1,08	3,40%	9,40%
La Réunion	58 974	1,25%	545	1,19%	0,96	1,80%	8,60%
Limousin	39 765	0,84%	78	0,17%	0,20	7,20%	13,40%
Lorraine	159 323	3,37%	862	1,89%	0,56	4,60%	11,50%
Martinique	28 662	0,61%	0	0,00%	0,00	3,20%	6,10%
Mayotte							
Midi-Pyrénées	128 873	2,73%	1 923	4,21%	1,54	4,00%	13,00%
Nord-Pas-de-Calais	409 443	8,66%	2 125	4,65%	0,54	1,80%	9,50%
Pays de la Loire	210 992	4,46%	2 297	5,03%	1,13	3,30%	12,50%
Picardie	139 962	2,96%	866	1,90%	0,64	3,50%	13,80%
Poitou-Charentes	79 175	1,67%	573	1,25%	0,75	3,50%	13,80%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	292 500	6,19%	3 341	7,31%	1,18	2,70%	7,60%
Rhône-Alpes	451 248	9,54%	5 612	12,28%	1,29	3,00%	10,80%
Total	4 727 918	100,00%	45 694	100,00%	1,00	3,20%	9,90%
Moyenne	181 843	3,85%	1 757	3,85%	0,78	3,85%	10,62%
Moyenne hors Île-de-France	139 473	2,95%	1 182	2,59%	0,76	3,90%	10,78%
Médiane	126 807	2,68%	890	1,95%	0,73	3,50%	11,00%
Minimum	13 021	0,28%	0	0,00%	0,00	1,20%	3,60%
Maximum	1 241 083	26,25%	16 153	35,35%	1,54	7,20%	13,80%

Source : ANPEEC enquête Patrimoine et Réservations Locatives pour les logements et les droits, RPLS pour le parc locatif social au 1^{er} janvier 2013. (*) hors logements emménagés pour la première fois dans le parc social.

La standardisation du nombre de logements réservés par rapport au parc social donne les mêmes résultats que celle du nombre de logements financés. Le taux de vacance dans le parc locatif social est estimé à 3,2% au 1^{er} janvier 2013, soit environ 150 000 logements. Le taux de vacance est particulièrement bas en Corse (1,2%) et en Île-de-France (2,4%). Il l'est également dans les départements frontaliers comme la Haute-Savoie (1,0%) ou le Haut-Rhin (1,1%). La mobilité dans le parc locatif social est approchée avec la proportion de logements ayant fait l'objet d'un emménagement en 2013 hors logements emménagés pour la première fois dans le parc social. Cette proportion est égale au niveau global à 9,9% en 2013, la moyenne régionale étant de 10,6%. Le minimum est observé en Guyane (3,6%) et le maximum qui s'élève à 13,8% est atteint dans la région Poitou-Charentes et en Picardie. Le rapprochement de ces différentes données montre que les droits réservés sont plus importants dans les départements où la vacance et la mobilité sont faibles, traduisant une certaine cohérence territoriale de l'action des organismes collecteurs, comme l'illustre la Carte 11.

Carte 11 : Droits réservés versus vacances et emménagements en 2013



Données en nombre. Discrétisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses).

Source : ANPEEC enquête Patrimoine et Réservations Locatives pour les logements et les droits, RPLS pour le parc locatif social au 1er janvier 2013.

4.3. Territorialité des emplois au profit des personnes physiques

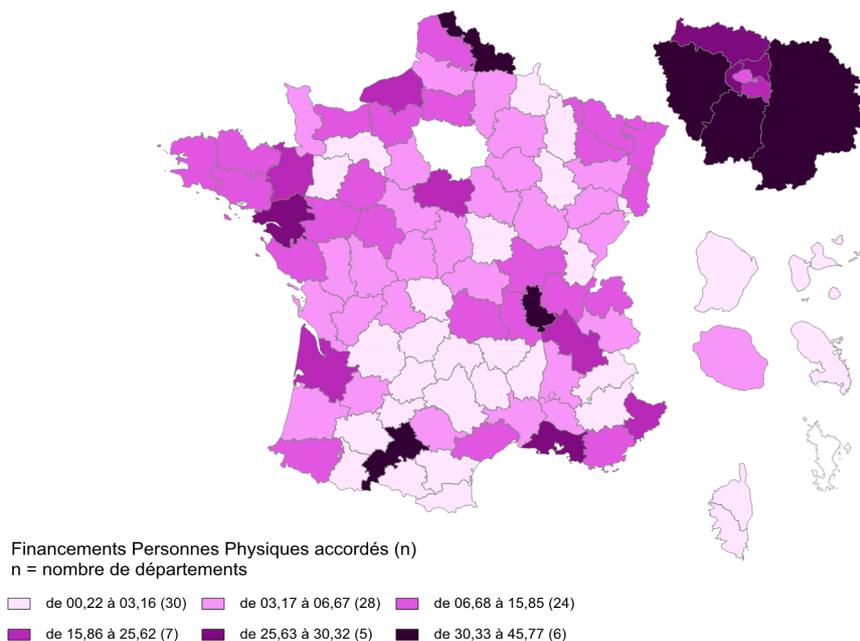
4.3.1. Analyse globale selon la localisation des bénéficiaires

Le Tableau 17 (page 41) détaille pour l'exercice 2013 et pour les 23 CIL la répartition de leur flux financiers selon la région de domiciliation des bénéficiaires des aides accordées aux personnes physiques.

Trois régions prédominent : l'Île-de-France avec 226,5 millions d'euros (soit 24,0% des financements accordés), la région Rhône-Alpes avec 112,1 millions d'euros (soit 11,9% des financements accordés) et les Pays de la Loire avec 64,8 millions d'euros (représentant 6,9% des financements accordés).

L'ensemble des collecteurs métropolitains intervient dans la quasi-totalité des régions métropolitaines. La région Île-de-France est la principale région d'intervention des collecteurs dont le siège social est francilien. La part des financements qu'ils y réalisent est comprise entre 24,7% pour le GIC et 59,4% pour PROCILIA.

Comme l'illustre la Carte 12 (page 39), 11 départements concentrent une part significative des financements à destination des personnes physiques, soit 38,8% des montants versés en 2013. Le département de l'Essonne est le premier destinataire avec 45,8 millions d'euros, suivi du Rhône avec 43,3 millions d'euros et de la Haute-Garonne avec 36,9 millions d'euros. Tous les départements sont destinataires de financements, excepté Mayotte.



Données en millions d'euros. Discrétisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses).

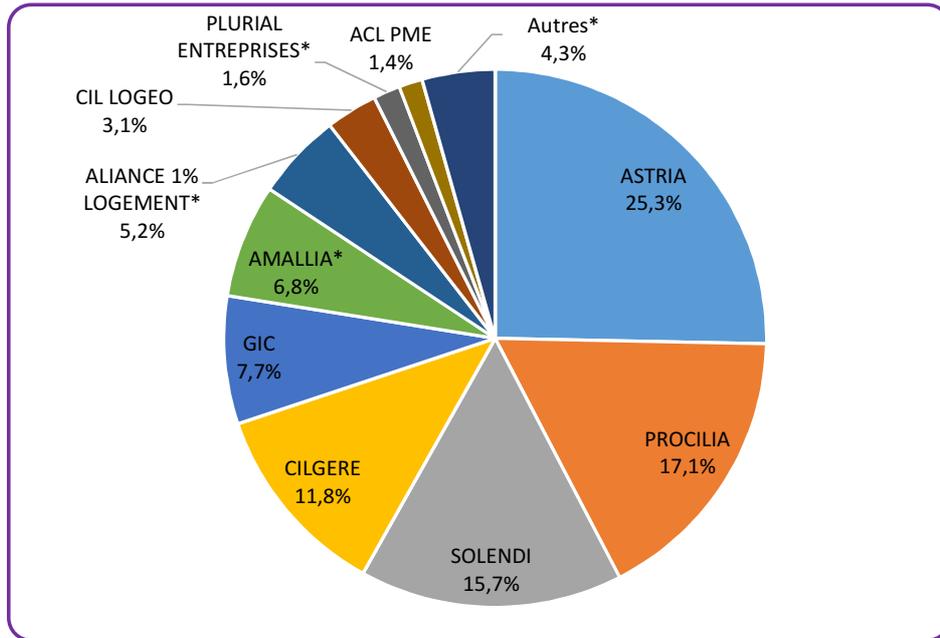
Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013).

Suivant la catégorie de financement reçu, la distribution spatiale est différente (cf. Carte 13, page 42) :

- les prêts « Accession » (construction neuve, acquisition dans le neuf ou l'ancien) sont diffusés principalement dans les départements de l'Île-de-France (Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val d'Oise) où les résidences pavillonnaires dominent, ainsi que dans les Bouches-du-Rhône, la Haute-Garonne, le Nord, le Rhône ;
- la distribution géographique des prêts « Travaux » (agrandissement, amélioration de la performance énergétique, situation de handicap, copropriétés dégradées) est similaire à celle des prêts Accession, avec toutefois une répartition plus homogène entre les départements de l'Île-de-France ;
- les prêts « Locatifs » (avances LOCA-PASS, garanties de loyer LOCA-PASS, avance de quittance de loyer, ...) sont majoritairement distribués dans les départements des agglomérations de plus de 100 000 habitants où les logements sociaux sont les plus répandus (sud et est francilien, Rhône, Nord, Haute-Garonne ou Moselle entre autres) ;
- les financements de la mobilité (prêt-relais mobilité, MOBILI-PASS, MOBILI-Jeunes) sont distribués principalement dans les départements des grands centres urbains avec une dynamique économique favorable (Haute-Garonne, Paris, Rhône, Gironde, etc.).

L'analyse de la répartition des financements versés par collecteur en Île-de-France montre que cinq collecteurs représentent 77,4% de l'ensemble des financements versés dans la région francilienne (cf. Graphique 8, page 40).

Graphique 8 : Répartition des financements versés en 2013 en Île-de-France



* Collecteur dont le siège ne se situe pas en Île-de-France

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013)

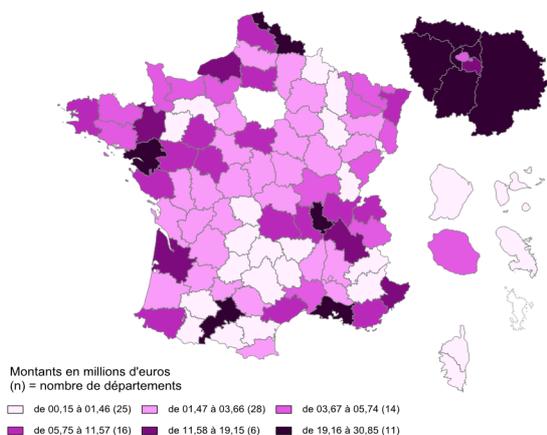
Tableau 17 : Financements reçus par collecteur en 2013 selon la localisation des bénéficiaires

Régions	ACL PME	ALANCE 1%	AMALLIA	ASTRIA	CIL ATLANTIQUE	CIL DE LA MARTINIQUE	CILGÈRE	CIL LOGEO	CIL MEDITERRANÉE	CILSO	CIL VAL DE LOIRE	ENTREPRISES-HABITAT	GIC	GRUPE CILEO	INICIAL	LOGEHAB	LOGLIA	LOGLIANCE OUEST	MIEUX SE LOGER	PLURAL ENTREPRISES	PROCLIA	SOLENDI	VILOGIA ENTREPRISES	TOTAL par région	Montant par région en millions d'euros	Nombre de CIL intervenant par région
Alsace	0,27%	5,88%	0,43%	1,37%	0,07%		2,38%	0,50%	0,04%		0,04%	0,25%	4,05%	0,03%	0,08%	0,20%	13,32%	0,12%	0,00%	27,25%	0,17%	1,31%	0,35%	2,38%	22,43	21
Aquitaine	6,76%	5,56%	1,51%	4,26%	0,64%		7,03%	5,75%	0,42%	76,01%	0,48%	1,30%	9,67%	1,87%	0,50%	0,66%	0,19%	0,12%	1,12%	1,86%	0,80%	2,36%	2,75%	4,79%	45,14	22
Auvergne	0,33%	0,66%	2,78%	0,44%	0,20%		0,47%	0,21%	0,04%	0,17%	0,11%	1,60%	0,64%	0,18%	0,00%	40,75%	0,18%	0,01%	0,02%	0,43%	0,14%	0,43%	0,28%	1,60%	15,08	22
Basse-Normandie	0,64%	0,62%	0,39%	0,71%	0,40%		0,72%	0,98%	0,10%	0,12%	0,24%	0,46%	2,66%	0,04%	0,64%	0,12%	0,04%	41,76%	0,07%	0,23%	0,40%	0,83%	0,37%	1,64%	15,45	22
Bourgogne	1,02%	0,68%	1,31%	0,74%	0,04%		1,00%	0,36%	0,14%	0,10%	0,44%	2,10%	0,89%	0,02%	0,10%	41,84%	21,10%	0,15%	0,00%	0,97%	0,35%	0,80%	0,37%	2,09%	19,76	22
Bretagne	2,27%	2,02%	2,08%	3,78%	20,36%		5,15%	2,88%	0,28%	0,50%	0,73%	1,07%	3,25%	0,28%	87,64%	0,99%	0,32%	1,52%	0,80%	1,18%	0,82%	4,62%	0,78%	5,07%	47,80	22
Centre	0,94%	1,34%	2,27%	1,71%	0,41%		3,33%	1,57%	0,11%	0,48%	74,30%	1,02%	3,94%	0,29%	0,21%	1,86%	0,13%	0,63%	0,86%	1,37%	5,65%	5,08%	0,82%	5,14%	48,43	22
Champagne-Ardenne	0,88%	2,46%	0,33%	0,34%	0,02%		0,75%	0,53%	0,07%	0,01%	0,04%	0,19%	0,67%	0,00%	0,02%	0,47%	0,62%	0,27%	0,00%	18,51%	3,77%	0,34%	2,35%	1,36%	12,87	22
Corse	0,68%	0,12%	0,09%				0,15%	0,26%	4,18%	0,01%		0,01%	0,26%								0,02%	0,12%		0,22%	2,05	11
Franche-Comté	1,14%	0,67%	0,57%	0,36%	0,08%		0,49%	0,38%	0,05%		0,03%	4,74%	0,46%	0,00%	0,06%	0,61%	54,53%	0,00%	0,12%	0,64%	0,10%	0,66%	0,11%	1,50%	14,11	21
Guadeloupe	0,75%	0,00%	1,16%	0,08%			0,05%	0,01%	0,00%		0,01%	0,25%	0,20%	0,18%		0,00%	0,02%					0,06%	0,01%	0,15%	1,41	13
Guyane	0,68%	0,12%	0,09%				0,21%	0,04%			0,01%	0,02%										0,09%		0,06%	0,56	9
Haute-Normandie	1,61%	1,45%	1,12%	1,77%	0,07%		1,55%	26,07%	0,24%	0,16%	0,31%	0,16%	7,10%	0,03%	2,06%	0,20%	0,31%	39,69%	0,23%	0,85%	1,30%	4,43%	0,44%	3,24%	30,60	22
Île-de-France	37,42%	25,72%	17,62%	49,92%	0,74%	1,50%	26,29%	37,58%	1,40%	1,64%	0,83%	8,56%	24,71%	0,96%	1,63%	2,26%	2,15%	7,33%	1,21%	11,59%	59,42%	36,55%	8,97%	24,02%	226,63	23
Languedoc-Roussillon	2,89%	3,42%	1,06%	2,17%	0,06%		2,39%	1,21%	5,35%	0,55%	0,20%	0,88%	2,41%	24,41%	0,09%	0,30%	0,32%	0,04%	0,22%	0,90%	0,39%	1,56%	2,12%	2,40%	22,67	22
La Réunion	7,28%	0,00%	0,17%	0,28%			0,01%	0,00%				0,00%	0,06%	0,06%			0,01%				0,00%	3,63%		0,49%	4,65	11
Limousin	0,08%	0,47%	0,26%	0,28%	0,02%		0,85%	0,35%	0,11%	13,94%	0,10%	0,24%	0,71%	0,26%	0,12%	0,37%	0,06%	0,05%	0,17%	0,52%	0,05%	0,21%	2,68%	0,69%	6,54	22
Lorraine	1,57%	7,42%	0,86%	1,09%	0,04%		10,59%	0,62%	0,19%	0,10%	0,11%	0,65%	1,64%	0,15%	0,06%	0,33%	1,07%	0,14%	20,27%	0,30%	1,13%	1,00%	2,69%	25,41	22	
Martinique	2,06%	0,03%	0,16%				0,08%	0,01%				0,07%		0,00%		0,00%						0,05%	0,00%	0,19%	1,82	11
Mayotte																										0
Midi-Pyrénées	5,27%	4,04%	4,29%	4,15%	0,30%		4,33%	2,35%	0,44%	2,41%	0,21%	1,02%	6,94%	68,82%	0,30%	0,30%	0,19%	0,79%	0,26%	0,81%	1,02%	3,24%	1,12%	5,24%	49,39	22
Nord-Pas-de-Calais	1,91%	8,31%	2,15%	8,48%	1,03%		6,38%	1,18%	0,51%	0,45%	0,26%	1,12%	4,57%	0,21%	0,28%	0,04%	0,53%	1,77%	2,83%	2,83%	1,75%	7,00%	47,19%	5,35%	50,42	22
Pays de la Loire	2,10%	3,44%	3,08%	2,95%	73,38%		6,76%	2,72%	0,55%	0,75%	20,08%	1,19%	5,85%	0,28%	4,66%	1,50%	0,94%	2,40%	61,88%	2,64%	1,38%	5,18%	2,94%	6,87%	64,83	22
Picardie	0,64%	1,28%	0,65%	1,96%	0,19%		1,04%	1,49%	0,17%	0,18%	0,02%	0,28%	1,12%	0,01%	0,11%	0,09%	0,28%	1,02%	0,00%	1,47%	18,89%	1,49%	0,70%	2,17%	20,49	22
Poitou-Charentes	0,81%	1,22%	0,60%	0,71%	0,55%		2,37%	0,82%	0,10%	1,65%	0,80%	0,23%	1,38%	0,17%	0,52%	0,24%	0,07%	0,35%	32,02%	0,67%	0,22%	0,75%	12,85%	2,00%	18,89	22
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,25%	7,56%	3,59%	5,58%	0,38%		5,26%	5,17%	84,25%	0,20%	0,22%	3,23%	5,72%	1,11%	0,52%	0,28%	1,22%	0,51%	1,38%	1,38%	1,32%	8,52%	9,51%	6,74%	63,55	22
Rhône-Alpes	14,44%	15,59%	51,34%	6,87%	1,04%		8,37%	6,97%	1,27%	0,58%	0,45%	69,37%	11,15%	0,64%	0,61%	6,59%	2,41%	1,32%	0,57%	3,65%	1,74%	9,52%	2,29%	11,89%	112,14	22
Tota par organisme	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	943,02
Montant par organisme en millions d'euros	8,48	45,68	87,80	114,89	19,11	1,37	94,12	18,60	30,30	19,76	36,14	25,81	70,54	33,86	24,73	23,31	17,54	22,66	22,78	31,33	65,19	97,19	31,92	943,02		
Nombre de régions où le pourcentage est supérieur à 3%	6	10	5	7	2	1	10	5	3	2	2	4	11	2	2	3	3	3	3	2	5	4	10	4		

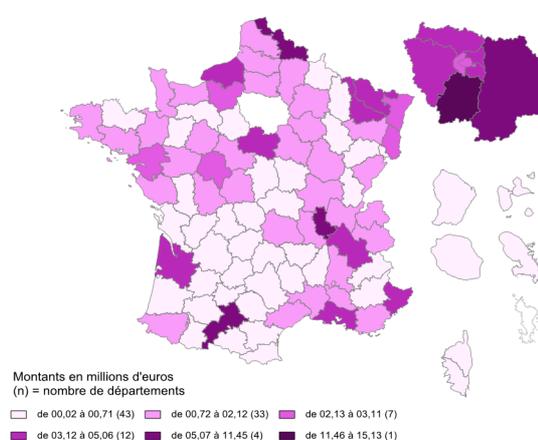
Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013)

Carte 13 : Répartition départementale des financements reçus en 2013 par catégorie selon la domiciliation du bénéficiaire

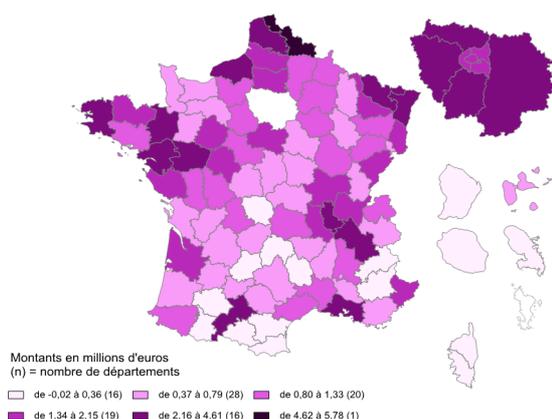
Prêts accession



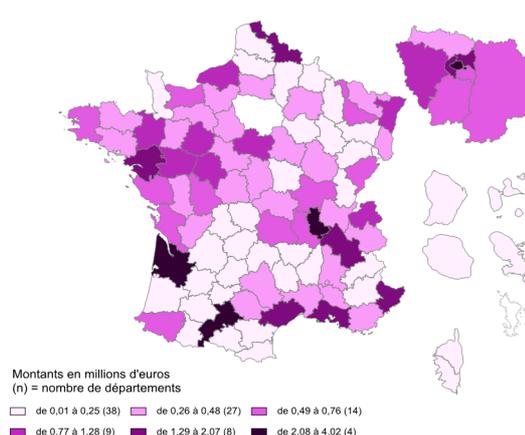
Prêts locatifs



Prêts travaux



Financement de la mobilité



Données en millions d'euros. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses).

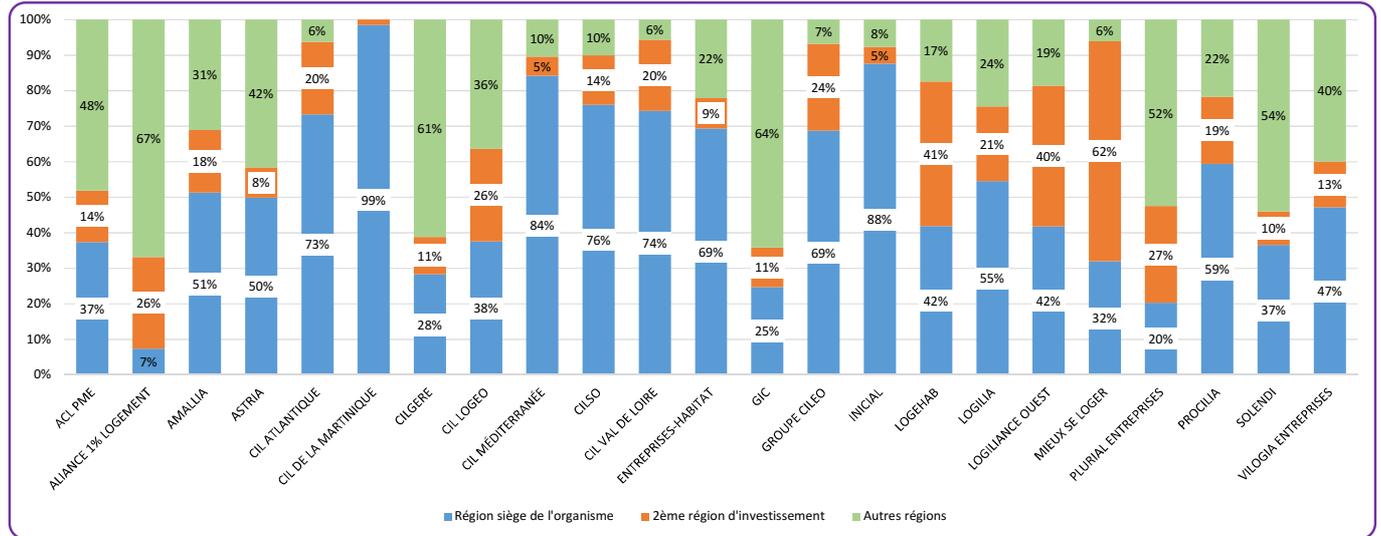
Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013).

Contrairement aux personnes morales, comme l'illustre le Graphique 9 (page 43) la diffusion des prêts à personnes physiques est plus homogène sur l'ensemble du territoire. La distribution des financements aux personnes physiques représente 24,0% pour la région Île-de-France alors qu'elle est de 54,6% pour les personnes morales. 18 collecteurs consacrent au moins la moitié de leurs financements aux personnes physiques à une seule région et, pour 12 d'entre eux, la région du siège social est la principale région d'investissement. Sur la base d'un seuil de 3% pour la quote-part de financements affectée à une région (cf. Tableau 17, page 41), sont présents significativement par ordre décroissant du nombre de régions le GIC dans 11 régions et ALIANCE 1% LOGEMENT, CILGERE et SOLENDI dans 10 régions.

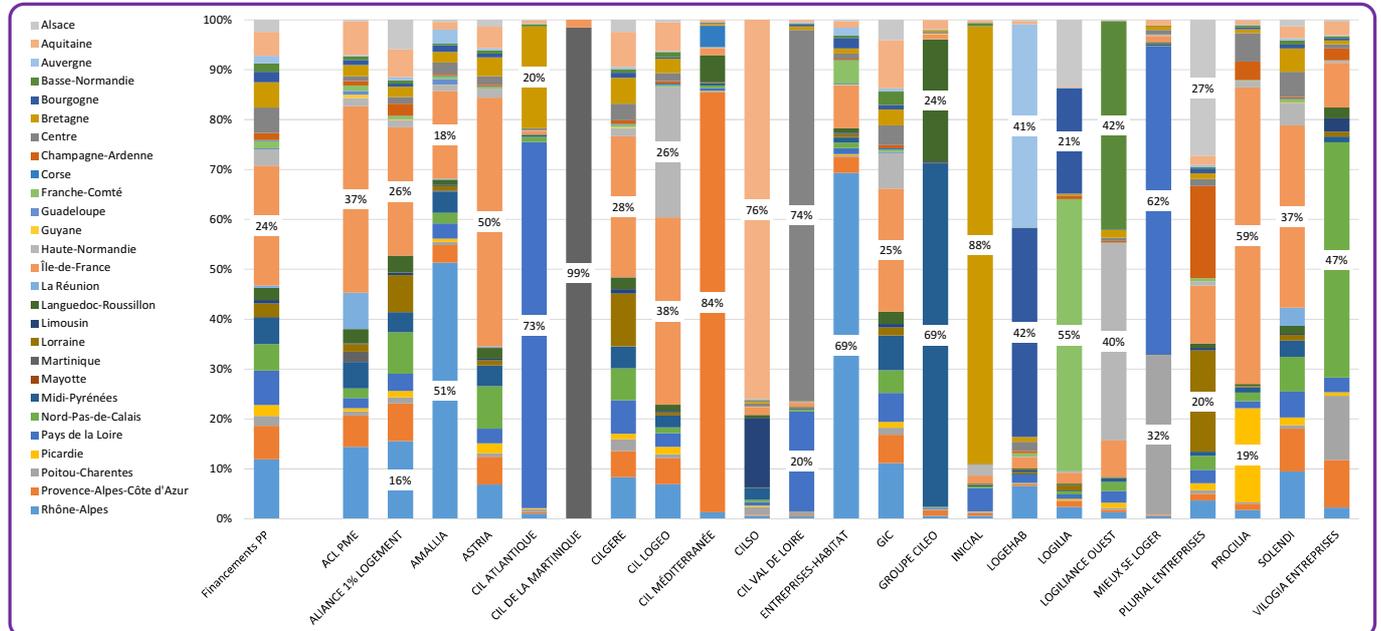
Ces cinq collecteurs ont en effet une distribution des financements par région proche du profil global. À l'inverse, 11 collecteurs, dont le siège social est en province ou dans les DOM, interviennent significativement dans au maximum 3 régions. Il s'agit de CIL ATLANTIQUE, CIL DE LA MARTINIQUE, CIL MÉDITERRANÉE, CILSO, CIL VAL DE LOIRE, GROUPE CILEO, INICIAL, LOGEHAB, LOGILIA, LOGILIANCE OUEST et MIEUX SE LOGER.

Graphique 9 : Répartition régionale des financements aux personnes physiques selon la domiciliation en 2013

VENTILATION DES RÉGIONS EN TROIS CLASSES : LA RÉGION DU SIÈGE DU CIL, LA DEUXIÈME RÉGION D'ACTIVITÉ ET L'ENSEMBLE DES AUTRES RÉGIONS



DÉTAIL DE TOUTES LES RÉGIONS



Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013)

4.3.2. Analyse selon la localisation des bénéficiaires et les niveaux de population

La comparaison de la ventilation des financements reçus par région en 2013 avec la répartition des populations légales millésimées 2011 (cf. Tableau 18, page 44) établit une forte corrélation entre les deux variables avec un coefficient de 0,85. Les financements aux personnes physiques s'orientent donc globalement et majoritairement vers les régions les plus peuplées.

Toutefois, si effectivement les populations des régions les plus peuplées reçoivent les financements les plus importants en valeur absolue, l'analyse de l'indicateur standardisé de répartition des financements versés montre que la relation n'est pas linéaire. Ainsi, comme l'illustrent les cartes de la page 44, plus les départements sont peuplés, plus ils captent les financements, amplifiant ainsi le dynamisme démographique et économique des régions bénéficiaires. Le sud de la France, mis à part les Bouches-du-Rhône, la Gironde et la Haute-Garonne, apparaît comme déficitaire pour les financements aux personnes physiques, de même que les régions Poitou-Charentes et la Champagne-Ardenne. Cette dernière, dont la population baisse de 0,04 % en moyenne annuelle entre 1990 et 2007, représente une part de 1,4% dans les financements, inférieure à sa quote-part de 2% dans la

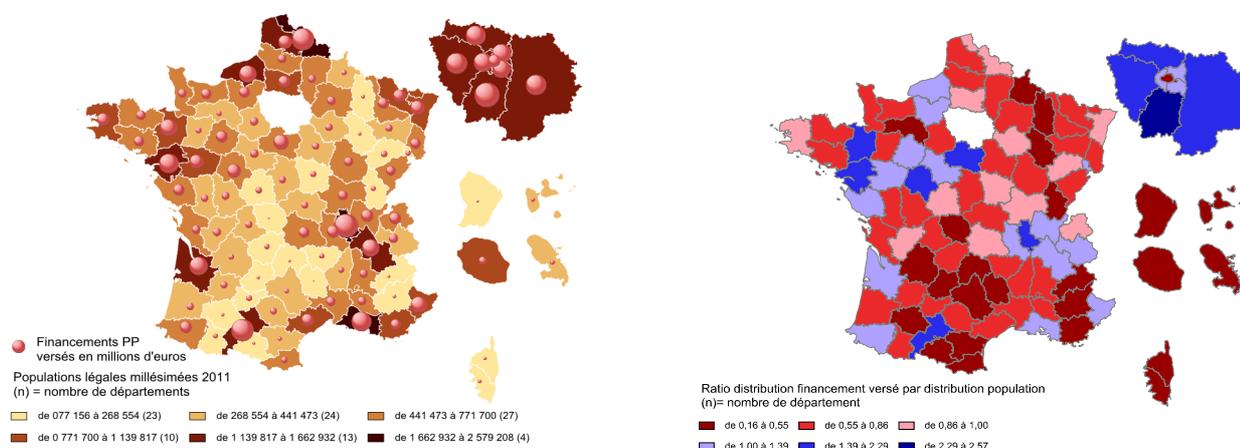
population globale. L'indicateur standardisé varie entre 0,16 et 0,39 pour les départements des DOM, ce qui illustre la faiblesse relative des financements en Outre-Mer.

Tableau 18 : Financements personnes physiques versés en 2013 et populations légales millésimées en 2011

Régions	Populations légales 2011		Financements Personnes Physiques en 2013				
	Nombre	Répartition (I)	Montants en millions d'euros			Répartition (II)	Répartition standardisation (II) (I)
			Prêts	Subventions	Total		
Alsace	1 852 325	2,84%	20,90	1,53	22,43	2,38%	0,84
Aquitaine	3 254 233	5,00%	42,01	3,13	45,14	4,79%	0,96
Auvergne	1 350 682	2,07%	13,99	1,09	15,08	1,60%	0,77
Basse-Normandie	1 475 684	2,27%	14,38	1,07	15,45	1,64%	0,72
Bourgogne	1 642 734	2,52%	18,32	1,44	19,76	2,09%	0,83
Bretagne	3 217 767	4,94%	45,36	2,44	47,80	5,07%	1,03
Centre	2 556 835	3,92%	44,78	3,65	48,43	5,14%	1,31
Champagne-Ardenne	1 336 053	2,05%	12,06	0,81	12,87	1,36%	0,67
Corse	314 486	0,48%	1,99	0,06	2,05	0,22%	0,45
Franche-Comté	1 173 440	1,80%	13,20	0,92	14,11	1,50%	0,83
Guadeloupe	404 635	0,62%	1,36	0,05	1,41	0,15%	0,24
Guyane	237 549	0,36%	0,53	0,03	0,56	0,06%	0,16
Haute-Normandie	1 839 393	2,82%	29,51	1,09	30,60	3,24%	1,15
Île-de-France	11 852 851	18,19%	218,09	8,44	226,53	24,02%	1,32
Languedoc-Roussillon	2 670 046	4,10%	20,59	2,08	22,67	2,40%	0,59
La Réunion	828 581	1,27%	4,60	0,05	4,65	0,49%	0,39
Limousin	741 072	1,14%	6,05	0,49	6,54	0,69%	0,61
Lorraine	2 350 657	3,61%	24,01	1,39	25,41	2,69%	0,75
Martinique	392 291	0,60%	1,81	0,01	1,82	0,19%	0,32
Mayotte	212 645	0,33%					
Midi-Pyrénées	2 903 420	4,46%	44,19	5,20	49,39	5,24%	1,18
Nord-Pas-de-Calais	4 042 015	6,20%	48,74	1,68	50,42	5,35%	0,86
Pays de la Loire	3 601 113	5,53%	60,18	4,65	64,83	6,87%	1,24
Picardie	1 918 155	2,94%	19,81	0,68	20,49	2,17%	0,74
Poitou-Charentes	1 777 773	2,73%	16,77	2,12	18,89	2,00%	0,73
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 916 069	7,55%	59,40	4,16	63,55	6,74%	0,89
Rhône-Alpes	6 283 541	9,65%	104,82	7,32	112,14	11,89%	1,23
Total	65 146 045	100,00%	887,45	55,57	943,02	100,00%	1,00
Moyenne	2 412 816	3,70%	34,13	2,14	36,27	3,85%	0,80
Moyenne hors Île-de-France	2 049 738	3,15%	26,77	1,89	28,66	3,04%	0,78
Médiane	1 839 393	2,82%	20,20	1,42	21,46	2,28%	0,80
Minimum	212 645	0,33%	0,53	0,01	0,56	0,06%	0,16
Maximum	11 852 851	18,19%	218,09	8,44	226,53	24,02%	1,32

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013) pour les financements, INSEE pour l'estimation de la population légale millésimée 2011.

Carte 14 : Répartition départementale des financements PP versés en 2013 et populations légales millésimées 2011



Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013). INSEE pour l'estimation de la population légale millésimée 2011.

4.3.3. Analyse des financements aux personnes physiques selon le statut d'occupation de la résidence principale

Les statistiques concernant le statut d'occupation de la résidence principale⁵ sont issues de l'exploitation des résultats du recensement de la population pour l'année 2011, dernière année disponible. L'objet de cette section est de comparer les statistiques géographiques selon le statut d'occupation de la résidence principale à la distribution des financements relatifs aux personnes physiques.

4.3.3.1. Financements accession et travaux

Les prêts « Accession » sont destinés aux ménages accédant à la propriété et les prêts « Travaux », bien qu'ouverts aux locataires, sont principalement distribués aux propriétaires ou aux accédants à la propriété. Le Tableau 19 de la page suivante présente les montants et la répartition par région des prêts Accession ou Travaux en 2013 (747,8 millions d'euros versés), ainsi que le dénombrement et la répartition des ménages propriétaires de résidences principales recensés en 2011 (16 203 521 recensés). La région Île-de-France représente à elle seule 24,4% des financements pour 14,7% des propriétaires. Le surcroît du montant global des financements dans cette région traduit un coût de vie plus élevé que sur le reste du territoire national⁶. À l'opposé, on observe également que la région Poitou-Charentes représente 1,9% des montants distribués et 3,2% des propriétaires. La standardisation de la répartition des financements accession et travaux par la ventilation des nombres de propriétaires montre que l'Île-de-France, le Centre, la Haute-Normandie, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire et Rhône-Alpes sont les régions vers lesquelles les financements se concentrent. Nonobstant ces disparités régionales, il existe une forte corrélation au niveau régional entre les financements versés au titre de l'accession et des travaux et le nombre de propriétaires de résidences principales (0,96 en 2013).

⁵ Le statut d'occupation du logement définit les situations juridiques des ménages concernant l'occupation de leur résidence principale. On distingue trois statuts principaux :

- le statut de propriétaire s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété ;
- le statut de locataire ou sous-locataire s'applique aux ménages acquittant un loyer, quel que soit le type de logement qu'ils occupent (logement loué vide ou loué meublé, chambre d'hôtel s'il s'agit de la résidence principale du ménage) ;
- le statut de logé gratuitement s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer (exemple : personnes logées gratuitement chez des parents, des amis, leur employeur, ...).

⁶ À titre illustratif, une étude de l'INSEE de 2006 affirme que les prix sont plus élevés de 13% en Île-de-France que ceux de la province. L'écart de prix le plus important (36 %) entre l'Île-de-France et le reste de la métropole est celui des dépenses relatives au logement (loyers, eau, gaz, électricité et autres combustibles). L'écart se concentre sur les loyers, réels ou imputés, supérieurs de 47 % à ceux de la province. L'ampleur de l'écart est à peu près le même pour les appartements et pour les maisons individuelles. Cf. « Les prix sont plus élevés en Île-de-France qu'en province », INSEE Première n°1210, octobre 2008, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1210#inter2

Tableau 19 : Propriétaires en 2011 et financements reçus en 2013 pour l'accèsion et les travaux

Régions	Propriétaires en 2011		Prêts accèsion et travaux 2013					
	Nombre	Répartition (I)	Montant prêts accèsion en millions d'euros	Montant prêts travaux en millions d'euros	Total	Répartition (II)	Répartition standardisée (II)/(I)	Répartition standardisée hors IdF (II)/(I)
Alsace	458 578	2,83%	12,60	4,92	17,52	2,34%	0,83	1,09
Aquitaine	881 575	5,44%	32,27	4,40	36,68	4,90%	0,90	1,19
Auvergne	395 895	2,44%	9,91	2,34	12,25	1,64%	0,67	0,89
Basse-Normandie	388 400	2,40%	11,03	1,38	12,41	1,66%	0,69	0,92
Bourgogne	470 678	2,90%	10,63	3,86	14,49	1,94%	0,67	0,88
Bretagne	952 289	5,88%	33,34	7,64	40,99	5,48%	0,93	1,23
Centre	713 740	4,40%	29,16	6,68	35,84	4,79%	1,09	1,44
Champagne-Ardenne	333 568	2,06%	5,76	3,61	9,37	1,25%	0,61	0,80
Corse	73 855	0,46%	1,66	0,21	1,87	0,25%	0,55	0,73
Franche-Comté	316 248	1,95%	7,76	3,82	11,59	1,55%	0,79	1,05
Guadeloupe	99 436	0,61%	0,54	0,66	1,20	0,16%	0,26	0,35
Guyane	30 331	0,19%	0,39	0,05	0,44	0,06%	0,32	0,42
Haute-Normandie	442 918	2,73%	20,05	3,89	23,94	3,20%	1,17	1,55
Île-de-France	2 373 279	14,65%	164,30	18,14	182,44	24,40%	1,67	1,63
Languedoc-Roussillon	695 516	4,29%	14,59	3,10	17,69	2,37%	0,55	0,73
La Réunion	154 609	0,95%	3,76	0,35	4,11	0,55%	0,58	0,76
Limousin	225 282	1,39%	3,79	1,49	5,29	0,71%	0,51	0,67
Lorraine	609 992	3,76%	11,29	6,15	17,44	2,33%	0,62	0,82
Martinique	89 298	0,55%	1,15	0,14	1,29	0,17%	0,31	0,41
Mayotte	29 096	0,18%						
Midi-Pyrénées	794 996	4,91%	32,95	4,49	37,44	5,01%	1,02	1,35
Nord-Pas-de-Calais	929 203	5,73%	33,23	8,76	42,00	5,62%	0,98	1,30
Pays de la Loire	995 749	6,15%	43,89	10,00	53,90	7,21%	1,17	1,55
Picardie	487 478	3,01%	11,80	4,36	16,16	2,16%	0,72	0,95
Poitou-Charentes	524 828	3,24%	11,32	3,13	14,44	1,93%	0,60	0,79
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 186 892	7,32%	44,66	5,60	50,27	6,72%	0,92	1,21
Rhône-Alpes	1 549 794	9,56%	75,01	11,81	86,82	11,61%	1,21	1,61
Total	16 203 521	100,00%	626,85	121,00	747,85	100,00%	1,00	1,00
Moyenne	600 130	3,70%	24,11	4,65	28,76	3,85%	0,80	1,02
Moyenne hors Île-de-France	531 932	3,28%	18,50	4,11	22,62	3,02%	0,77	1,02
Médiane	470 678	2,90%	11,56	3,88	16,80	2,25%	0,75	0,98
Minimum	29 096	0,18%	0,39	0,05	0,44	0,06%	0,16	0,22
Maximum	2 373 279	14,65%	164,30	18,14	182,44	24,40%	1,67	1,63

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013) pour les financements, INSEE Recensement de la Population 2011 pour le statut d'occupation des résidences principales.

4.3.3.2. Financements locatifs

Les avances LOCA-PASS⁷ s'élèvent à 73,8 millions d'euros en 2013. Les principales régions bénéficiaires sont les régions Île-de-France avec 23,7%, Rhône-Alpes avec 11,4% et Pays-de-la-Loire avec 5,7% (cf. Tableau 20, page 47).

Les données des nouveaux emménagements en 2013 selon le statut d'occupation ne sont pas disponibles. Une approche de comparaison avec le nombre de résidences principales occupées par des locataires en 2011 est donc effectuée. Cette statistique donne une indication sur la répartition territoriale du parc locatif privé et public en France.

La corrélation entre le montant des Avances LOCA-PASS versées et la répartition du parc locatif est positive mais peu élevée (0,48). La standardisation souligne une distribution relativement élevée dans la région Centre, en Lorraine, en Midi-Pyrénées et en Bourgogne.

⁷ L'avance LOCA-PASS est un prêt qui permet de financer le dépôt de garantie réclamé au locataire au moment de son entrée dans les lieux.

Tableau 20 : Locataires en 2011 et flux de financement avances LOCA-PASS en 2013

Régions	Résidences principales occupées par des locataires en 2011		Avances LOCA-PASS 2013		
	Nombre	Répartition (I)	Montant en millions d'euros	Répartition (II)	Répartition standardisée (II)/(I)
Alsace	307 222	2,75%	1,78	2,41%	0,88
Aquitaine	539 960	4,83%	2,74	3,72%	0,77
Auvergne	207 062	1,85%	1,36	1,84%	0,99
Basse-Normandie	248 758	2,23%	1,23	1,67%	0,75
Bourgogne	251 165	2,25%	2,07	2,81%	1,25
Bretagne	460 336	4,12%	2,94	3,98%	0,97
Centre	386 761	3,46%	4,27	5,78%	1,67
Champagne-Ardenne	242 970	2,18%	1,71	2,31%	1,06
Corse	53 084	0,48%	0,05	0,07%	0,16
Franche-Comté	188 533	1,69%	0,99	1,34%	0,79
Guadeloupe	58 950	0,53%	0,12	0,16%	0,31
Guyane	32 612	0,29%	0,03	0,04%	0,13
Haute-Normandie	328 905	2,94%	2,66	3,60%	1,22
Île-de-France	2 464 896	22,07%	17,51	23,71%	1,07
Languedoc-Roussillon	461 561	4,13%	2,02	2,73%	0,66
La Réunion	130 761	1,17%	0,48	0,65%	0,55
Limousin	112 451	1,01%	0,54	0,74%	0,73
Lorraine	377 623	3,38%	3,33	4,50%	1,33
Martinique	62 145	0,56%	0,20	0,27%	0,49
Mayotte	14 530	0,13%			
Midi-Pyrénées	473 385	4,24%	4,06	5,50%	1,30
Nord-Pas-de-Calais	688 266	6,16%	3,36	4,55%	0,74
Pays de la Loire	534 588	4,79%	4,20	5,69%	1,19
Picardie	283 038	2,53%	2,22	3,01%	1,19
Poitou-Charentes	263 386	2,36%	1,72	2,33%	0,99
Provence-Alpes-Côte d'Azur	914 891	8,19%	3,79	5,13%	0,63
Rhône-Alpes	1 081 983	9,69%	8,45	11,45%	1,18
Total	11 169 823	100,00%	73,83	100,00%	1,00
Moyenne	413 697	3,70%	2,84	3,85%	0,88
Moyenne hors Île-de-France	334 805	3,00%	2,25	3,05%	0,88
Médiane	283 038	2,53%	2,04	2,77%	0,92
Minimum	14 530	0,13%	0,03	0,04%	0,13
Maximum	2 464 896	22,07%	17,51	23,71%	1,67

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013) pour les financements, INSEE Recensement de la Population 2011 pour le statut d'occupation des résidences principales.

4.3.4. Analyse des financements aux personnes physiques selon l'accès aux aides sociales

Cette analyse est circonscrite aux mises en jeu de garanties de loyer et à l'APL. Le montant des mises en jeu de garantie de loyer LOCA-PASS⁸ s'élève à 62,4 millions d'euros en 2013. Il s'agit d'un prêt que le locataire doit rembourser au collecteur qui a pris en charge temporairement le paiement de ses loyers. Par ordre d'importance décroissante, les locataires de la région Île-de-France représente 28,2% des financements accordés, suivis de ceux des régions Rhône-Alpes (14,8%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (7,9%).

Les transformations de créances en subvention évaluent la sinistralité des impayés de loyers. Cela signifie que le locataire n'est plus en mesure de rembourser le collecteur, qui transforme alors le prêt en subvention. Le montant de ces créances irrécouvrables est estimé à 31,5 millions d'euros en 2013 à l'échelon national. 16,1% de ces créances ne sont pas ventilées par localisation géographique, ce qui fragilise l'analyse de la répartition territoriale de ces créances. Les créances irrécouvrables se situent en Île-de-France pour 18,9%, Rhône-Alpes pour 8,7 % et Lorraine pour 6,3%.

⁸ La garantie LOCA-PASS est une garantie de paiement du loyer et des charges en cas d'impayés du locataire. La garantie ne concerne que les logements appartenant à des personnes morales (organismes HLM, par exemple) et uniquement aux logements conventionnés APL ou ANAH. En cas de loyers impayés, la garantie est mise en œuvre sur demande du bailleur auprès de l'organisme d'Action Logement, après mise en demeure du locataire. Le locataire dispose d'un délai maximal de 3 ans pour rembourser le montant de sa dette. Le montant à rembourser ne fait l'objet d'aucun intérêt d'emprunt.

L'Aide Personnalisée au Logement (APL) est une aide financière destinée à réduire le montant du loyer d'un logement conventionné et sous condition d'un plafond de ressources. Elle a ainsi un pouvoir solvabilisateur. Cette donnée pourrait donc constituer un proxy d'indicateur de niveau de vie des locataires pouvant prétendre à la mise en jeu de garantie LOCA-PASS. 2,7 millions de foyers bénéficiaires de l'APL Location sont recensés en 2013.

La corrélation entre les mises en jeu de garantie de loyer et l'APL Location est de 0,95, alors qu'elle est de 0,92 entre la transformation de créance en subvention et l'APL Location.

La standardisation (par rapport à la répartition des bénéficiaires d'APL) de la distribution des mises en jeu et transformations de créances en subventions ne donne pas des indications claires, même si trois régions ressortent comme surreprésentées : l'Alsace, la Lorraine et la Haute-Normandie.

Tableau 21 : APL location et Garanties de loyer en 2013

Régions	Nombre de foyers bénéficiaires APL location en 2013		Mises en jeu de garanties de loyer en 2013			Transformation de créances en subventions en 2013		
	Nombre	Répartition (I)	Montant en millions d'euros	Répartition (II)	Répartition standardisée (II)/(I)	Montant en millions d'euros	Répartition (III)	Répartition standardisée (III)/(I)
Alsace	66 706	2,4%	1,48	2,4%	0,98	1,56	5,0%	2,43
Aquitaine	100 321	3,7%	2,43	3,9%	1,07	1,09	3,5%	1,13
Auvergne	48 277	1,8%	0,34	0,5%	0,31	0,16	0,5%	0,34
Basse-Normandie	65 311	2,4%	0,68	1,1%	0,46	0,40	1,3%	0,64
Bourgogne	63 488	2,3%	1,72	2,8%	1,19	0,63	2,0%	1,04
Bretagne	114 859	4,2%	1,38	2,2%	0,53	1,06	3,4%	0,96
Centre	104 389	3,8%	4,44	7,1%	1,87	1,29	4,1%	1,29
Champagne-Ardenne	73 545	2,7%	0,96	1,5%	0,57	0,28	0,9%	0,40
Corse	7 967	0,3%	0,06	0,1%	0,30	0,00	0,0%	0,02
Franche-Comté	48 723	1,8%	0,57	0,9%	0,52	0,31	1,0%	0,67
Guadeloupe	39 789	1,4%	0,01	0,0%	0,01	0,02	0,1%	0,06
Guyane	13 022	0,5%	0,05	0,1%	0,17	0,00	0,0%	0,03
Haute-Normandie	97 098	3,5%	2,84	4,6%	1,29	1,60	5,1%	1,71
Île-de-France	498 767	18,2%	17,58	28,2%	1,55	5,94	18,9%	1,24
Languedoc-Roussillon	92 757	3,4%	0,79	1,3%	0,38	0,77	2,5%	0,87
La Réunion	103 655	3,8%	0,02	0,0%	0,01	0,05	0,2%	0,05
Limousin	26 798	1,0%	0,21	0,3%	0,35	0,43	1,4%	1,65
Lorraine	98 077	3,6%	3,16	5,1%	1,42	1,99	6,3%	2,11
Martinique	37 842	1,4%	0,01	0,0%	0,01	0,01	0,0%	0,02
Mayotte								
Midi-Pyrénées	97 066	3,5%	2,51	4,0%	1,14	1,15	3,6%	1,23
Nord-Pas-de-Calais	226 449	8,3%	3,30	5,3%	0,64	1,18	3,7%	0,54
Pays de la Loire	138 123	5,0%	1,83	2,9%	0,58	1,27	4,0%	0,95
Picardie	82 103	3,0%	1,33	2,1%	0,71	0,52	1,7%	0,66
Poitou-Charentes	56 443	2,1%	0,56	0,9%	0,44	0,28	0,9%	0,51
Provence-Alpes-Côte d'Azur	167 921	6,1%	4,93	7,9%	1,29	1,68	5,3%	1,04
Rhône-Alpes	274 698	10,0%	9,20	14,8%	1,47	2,73	8,7%	1,03
Total ventilé	2 744 194	100,0%	62,37	100,0%	1,00	26,40	83,9%	1,00
Non ventilé						5,07	16,1%	
Total	2 744 194	100,0%	62,37	100,0%		31,47	100,0%	
Moyenne	105 546	3,85%	2,40	3,85%	0,74	1,02	3,23%	0,87
Moyenne hors Île-de-France	89 817	3,27%	1,79	2,87%	0,71	0,82	2,60%	0,85
Médiane	87 430	3,19%	1,35	2,17%	0,58	0,70	2,23%	0,91
Minimum	7 967	0,29%	0,01	0,01%	0,01	0,00	0,00%	0,02
Maximum	498 767	18,18%	17,58	28,18%	1,87	5,94	18,87%	2,43

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013) pour les financements, INSEE Recensement de la Population 2011 pour les données relatives aux locataires HLM et CNAF pour les données des bénéficiaires de l'APL Location.

4.3.5. Analyse du financement de la mobilité selon des données d'emploi

Le montant des financements à la mobilité atteint 57,0 millions d'euros en 2013. Par ordre d'importance décroissante, l'Île-de-France représente 15,2%, la région Rhône-Alpes 13,2% et Midi-Pyrénées 9,4%.

Le ratio standardisé de répartition du financement de la mobilité donne une indication sur le niveau relatif de la mobilité des salariés. Il s'échelonne de 0,04 pour la Martinique à 2,1 pour la région Midi-Pyrénées. Ce ratio est particulièrement élevé pour la région Centre (1,7), les régions du littoral Atlantique comme Poitou-Charentes (1,4) ou Pays-de-la-Loire (1,5) et la région Rhône-Alpes (1,3).

Tableau 22 : Nombre d'actifs en 2011 et financements de la mobilité en 2013

Régions	Actifs en 2011		Financement de la mobilité en 2013		
	Nombre	Répartition (I)	Montant	Répartition (II)	Répartition standardisée (II)/(I)
Alsace	905 145	3,0%	1,57	2,8%	0,92
Aquitaine	1 488 917	4,9%	3,24	5,7%	1,16
Auvergne	608 973	2,0%	1,11	2,0%	0,97
Basse-Normandie	662 664	2,2%	1,09	1,9%	0,88
Bourgogne	741 383	2,4%	1,46	2,6%	1,05
Bretagne	1 454 873	4,8%	2,49	4,4%	0,91
Centre	1 177 167	3,9%	3,72	6,5%	1,68
Champagne-Ardenne	613 794	2,0%	0,83	1,4%	0,72
Corse	138 621	0,5%	0,07	0,1%	0,26
Franche-Comté	548 192	1,8%	0,93	1,6%	0,91
Guadeloupe	177 532	0,6%	0,06	0,1%	0,17
Guyane	90 720	0,3%	0,03	0,0%	0,15
Haute-Normandie	855 751	2,8%	1,12	2,0%	0,69
Île-de-France	6 042 845	19,9%	8,65	15,2%	0,76
Languedoc-Roussillon	1 153 083	3,8%	2,16	3,8%	1,00
La Réunion	372 163	1,2%	0,05	0,1%	0,07
Limousin	324 552	1,1%	0,50	0,9%	0,81
Lorraine	1 091 910	3,6%	1,41	2,5%	0,69
Martinique	177 899	0,6%	0,01	0,0%	0,04
Mayotte					
Midi-Pyrénées	1 344 723	4,4%	5,35	9,4%	2,12
Nord-Pas-de-Calais	1 803 372	5,9%	1,72	3,0%	0,51
Pays de la Loire	1 679 481	5,5%	4,74	8,3%	1,50
Picardie	889 846	2,9%	0,69	1,2%	0,42
Poitou-Charentes	797 431	2,6%	2,15	3,8%	1,43
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 179 385	7,2%	4,35	7,6%	1,06
Rhône-Alpes	2 994 346	9,9%	7,50	13,2%	1,33
Total	30 314 768	100,0%	57,00	100,0%	1,00
Moyenne	1 165 953	3,85%	2,19	3,85%	0,85
Moyenne hors Île-de-France	970 877	3,20%	1,93	3,39%	0,86
Médiane	872 799	2,88%	1,44	2,52%	0,89
Minimum	90 720	0,30%	0,01	0,03%	0,04
Maximum	6 042 845	19,93%	8,65	15,17%	2,12

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013) pour les financements, INSEE Recensement de la Population 2011 pour les données relatives à l'emploi.

4.3.6. Analyse des financements aux personnes physiques selon le niveau de tension de la demande

La Carte 15 ci-dessous présente les financements versés par département en 2013 selon le zonage de l'arrêté du 29 avril 2009 relatif au classement des communes applicable à certaines aides au logement pour caractériser les situations de tension sur le territoire.

Ce zonage découpe le territoire en trois zones : A (marchés tendus), B (marchés moyennement tendus) et C (marchés détendus). Ce dispositif sert à déterminer les plafonds de loyer des mesures d'incitation à l'investissement locatif privé mais sert aussi de critère pour la programmation des logements locatifs sociaux. À l'intérieur de la zone A, une zone spécifique A bis sert à identifier Paris et les communes limitrophes. Dans la présente étude, cette particularité n'est pas prise en compte.

La zone A englobe Paris, la petite couronne et la deuxième couronne jusqu'aux limites de l'agglomération parisienne, la Côte d'Azur (bande littorale Hyères-Menton), le Genevois français.

La zone B comprend la zone B1 et la zone B2, comme défini ci-après :

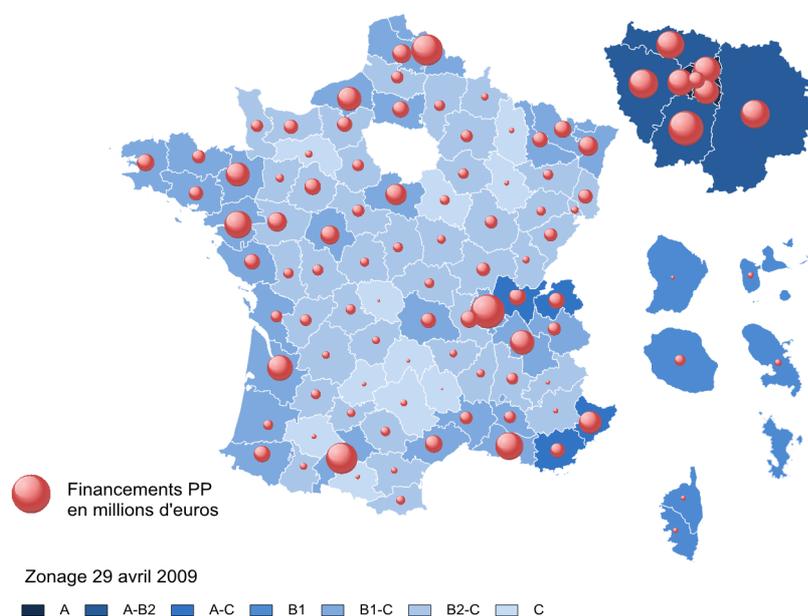
- zone B1 : les agglomérations de plus de 250 000 habitants, la grande couronne autour de Paris, quelques agglomérations chères (Annecy, Bayonne, Chambéry, Cluses, La Rochelle, Saint-Malo), le pourtour de la Côte d'Azur, les départements outre-mer et la Corse ;
- zone B2 : les autres agglomérations de plus de 50 000 habitants, les autres zones frontalières ou littorales chères, ou à la limite de l'Île-de-France.

Quant à la zone C, elle couvre le reste du territoire.

Pour les analyses figurant dans la présente étude, ce zonage est utilisé à partir d'un regroupement départemental sur la base des zones extrêmes présentes dans chaque département. Il s'en suit les regroupements suivants :

- zonage A : 4 départements (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val de Marne) ;
- zonage A-B2 : 4 départements (Seine et Marne, Yvelines, Essonne et Val-d'Oise) ;
- zonage A-C : 4 départements (Ain, Alpes-Maritimes, Haute-Savoie, Var) ;
- zonage B1 : 7 départements (Corse-du-Sud, Haute-Corse, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) ;
- zonage B1-C : 28 départements ;
- zonage B2-C : 43 départements ;
- zonage C : 11 départements.

Carte 15 : Financements versés en 2013 et zonage des aides au logement en vigueur en 2013



Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013). Arrêté du 29 avril 2009 pour le zonage.

Si les montants des financements semblent corrélés à la tension du marché locatif, il est difficile de dire si les financements sont correctement adaptés. Les financements apparaissent concentrés en région Île-de-France, avec 87,6 millions d'euros pour la petite couronne (zone A) et 139,0 millions d'euros pour la grande couronne (zone A-B2) en 2013. La grande couronne, bien que peuplée de 5,2 millions d'habitants, reçoit plus de financements que la petite couronne qui comprend 6,7 millions d'habitants. Les DOM et la Corse (zone B1) reçoivent 10,5 millions d'euros, ce qui est comparable aux 13,7 millions d'euros destinés aux départements exclusivement classés en zone C. La zone B1-C, qui comprend les départements du Rhône, de la Gironde, de la Haute-Garonne ou encore des Bouches-du-Rhône et qui représente l'unité la plus peuplée avec 28,1 millions d'habitants, reçoit 448,1 millions d'euros en 2011.

Les financements aux personnes physiques étant surtout orientés vers l'accession, ce sont les périphéries des grands centres urbains, où la tension sur les prix existe et les logements individuels nombreux, qui semblent bénéficier majoritairement des financements.

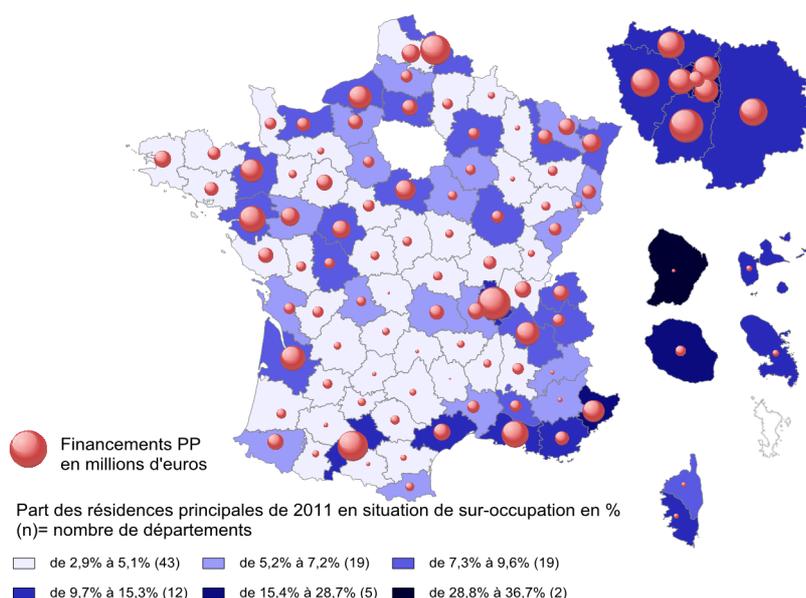
Tableau 23 : Comparaisons par zone des principaux indicateurs

Rubriques	Nombre de départements	Montant 2013 (en millions d'euros)	Populations 2011	Nombre de propriétaires 2011	Nombre de locataires 2011
Zone A	4	87,57	6 695 233	1 174 163	1 718 813
Zone A-B2	4	138,97	5 157 618	1 199 116	746 083
Zone A-C	4	48,01	3 444 800	890 439	578 790
Zone B1	6	10,48	2 177 542	447 529	337 552
Zone B1-C	28	448,15	28 096 428	7 093 320	4 810 663
Zone B2-C	43	196,21	17 213 454	4 723 466	2 675 129
Zone C	11	13,63	2 148 325	646 392	288 262
Total	100	943,02	64 933 400	16 174 425	11 155 293
Moyenne		154,90	10 464 179	2 588 006	1 811 172
Médiane		113,27	5 926 426	1 186 639	1 232 448
Minimum		10,48	2 177 542	447 529	337 552
Maximum		448,15	28 096 428	7 093 320	4 810 663

Source : ANPEEC (enquête définitive exercice 2013), INSEE (Recensement de la Population – Résultats statistiques 2011).

Cette conclusion est corroborée par une analyse des niveaux de financements en fonction du niveau de tension sur le marché du logement mesuré par un indicateur de sur-occupation⁹ du logement. Le niveau de sur-occupation est estimé à 9,8% en 2011 pour les résidences principales, contre 9,9% en 2010. Il est de 7,2% pour les départements de Province. Comme le montre la Carte 16 (page 51), la sur-occupation des résidences principales est élevée à Paris (32,5%) et en petite couronne dont la Seine-Saint-Denis (25,1%), dans les départements d'Outre-Mer dont notamment la Guyane (36,7%) et le pourtour méditerranéen avec en particulier les Alpes-Maritimes (19,6%). L'examen de la carte montre que les principales régions destinataires des financements octroyés par les collecteurs sont celles ayant des indices élevés de sur-occupation.

Carte 16 : Financements personnes physiques 2013 versus niveau de sur-occupation des résidences principales



Source : INSEE Recensement de la Population 2011, exploitation complémentaire.

⁹ La définition de la sur-occupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est sur-occupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'« occupation normale », fondée sur :

- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour la personne de référence de chaque famille occupant le logement,
- une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans et plus, et, pour les célibataires de moins de 19 ans : une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

À l'inverse, un logement est considéré en sous-occupation lorsqu'il y a au moins une pièce en plus par rapport à la norme d'occupation définie ci-dessus. Par construction, les logements d'une pièce sont considérés comme sur-occupés.

5.1. Répartition des implantations des établissements des collecteurs par région en 2013

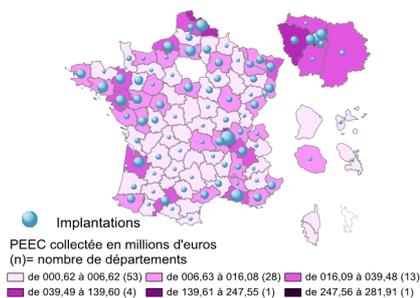
Régions	ACL PME	ALANCE 1% LOGEMENT	AMALLIA	ASTRIA	CIL ATLANTIQUE	CIL DE LA MARTINIQUE	CIL GERE	CIL LOGEO	CIL MÉDITERRANÉE	CLSO	CIL VAL DE LOIRE	ENTREPRISES-HABITAT	GIC	GRUPE CILEO	INICAL	LOGEHAB	LOGILIA	LOGILIANE OUEST	MIEUX SE LOGER	PLURAL ENTREPRISES	PROCLIA	SOLENDI	VILOGIA ENTREPRISES (*)	TOTAL par région	Nombre de CIL présents dans la région
Alsace		1					1						1				2			4		1		10	6
Aquitaine		1		1			1	1		9			3										2	18	6
Auvergne			1													2								3	2
Basse-Normandie																		4						4	1
Bourgogne												1	1			5	2							8	3
Bretagne				1	6							11										1		19	4
Centre											7		2									1		11	4
Champagne-Ardenne		2																		4		2		8	3
Corse																								0	0
Franche-Comté												1				6								7	2
Guadeloupe			1																					1	1
Guyane																								0	0
Haute-Normandie								1					1		1				3			1		8	6
Île-de-France	1	1	2	2			3	3				1	2							1		13	3	46	11
Languedoc-Roussillon		1		1					2				1	3										8	5
La Réunion																						1		1	1
Limousin										2													2	4	1
Lorraine		3					3												4	5			2	13	3
Martinique						1																		1	1
Mayotte																								0	0
Midi-Pyrénées		1		1									1	8								1		12	5
Nord-Pas-de-Calais		2		5			1						2								1		39	51	6
Pays de la Loire					13						1		1						4			1	2	22	5
Picardie				1																	13			14	2
Poitou-Charentes							1												9				7	17	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur		1		2				1	13			2										2	4	25	6
Rhône-Alpes	1	2	12	1				1				8	4								1	1	1	32	9
Total par organisme	2	15	16	15	19	1	10	7	15	11	8	10	21	11	12	7	10	7	13	14	32	14	73	343	
Nombre de régions d'implantation	2	10	4	9	2	1	6	5	2	2	2	3	12	2	2	2	3	2	2	4	7	11	9	24	

Source : Données permanentes du système de gestion des collecteurs de l'Agence.

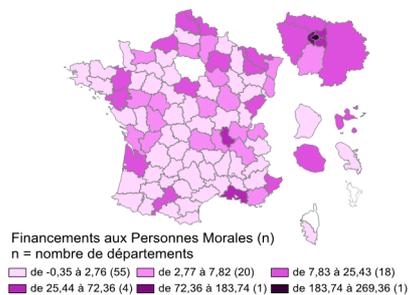
(*) Pour le collecteur VILOGIA ENTREPRISES, les données sont instables, le collecteur étant en cours de restructuration.

5.2. Données globales

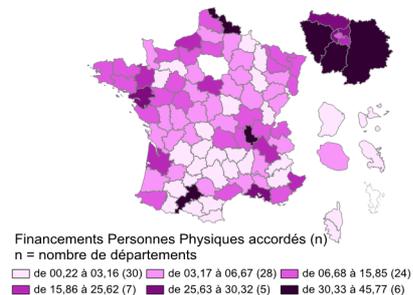
Collecte PEEC en 2013



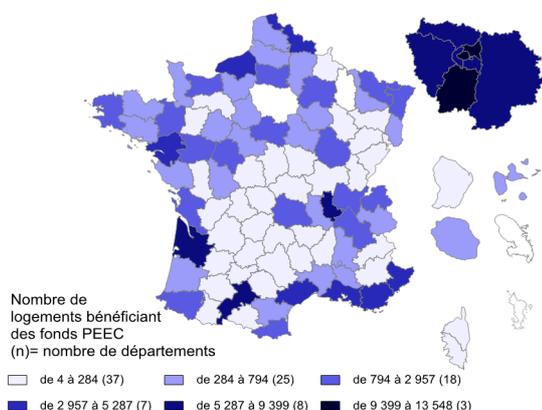
Financements PM en 2013



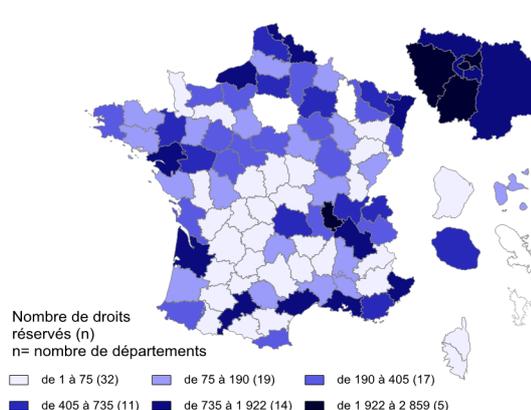
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenus en 2013

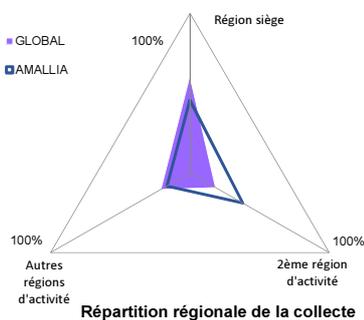
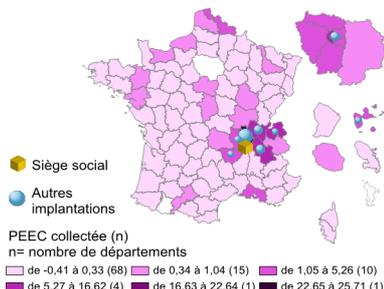


Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

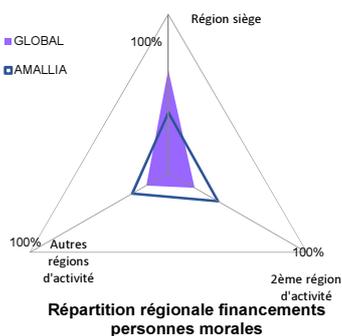
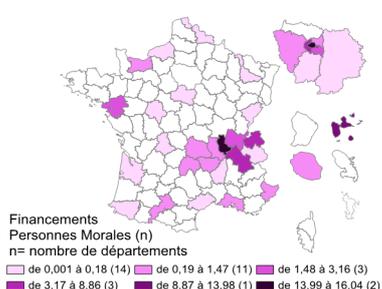
5.3. Synopsis par collecteur

5.3.1. AMALLIA

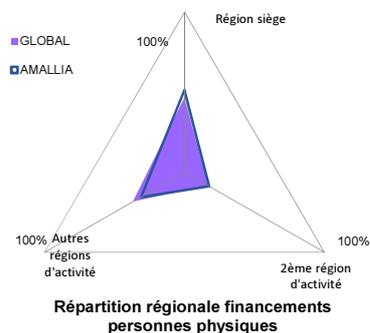
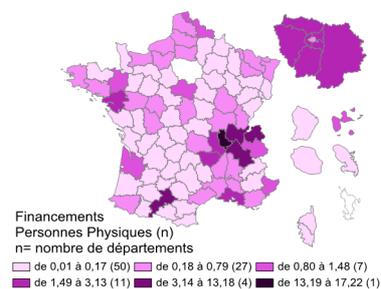
Collecte PEEC en 2013



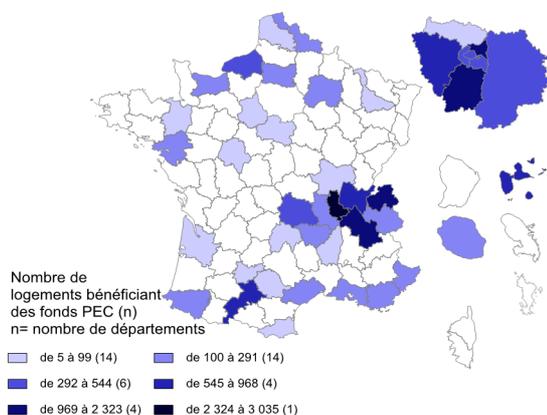
Financements PM en 2013



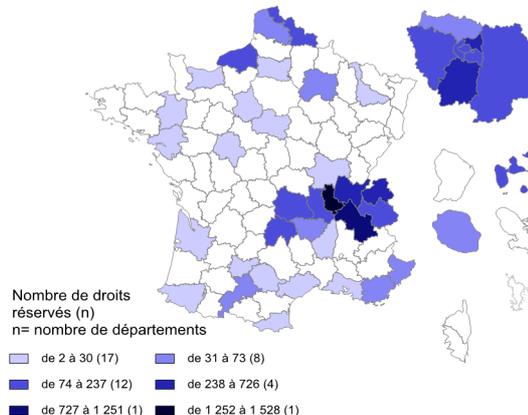
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	126,51	16	7,91	7 958	15 897
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

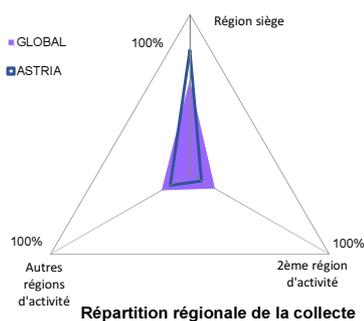
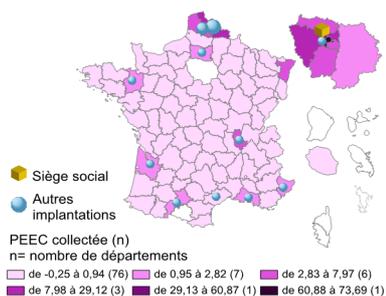
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	69,94	87,80	157,74	16 524	6 273
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

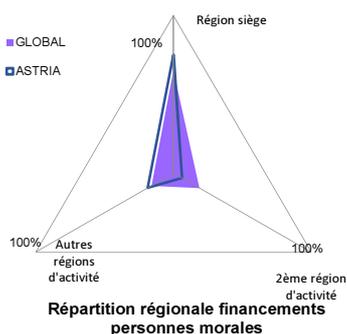
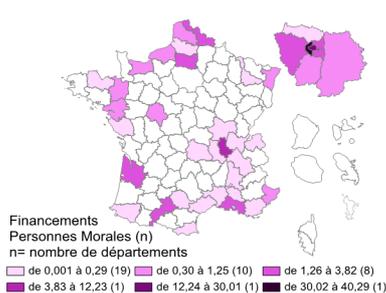
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.2. ASTRIA

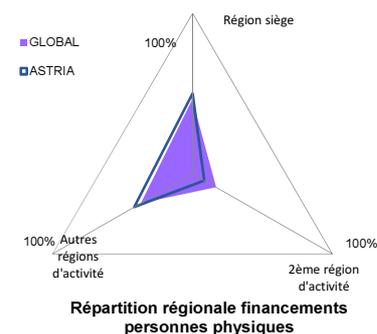
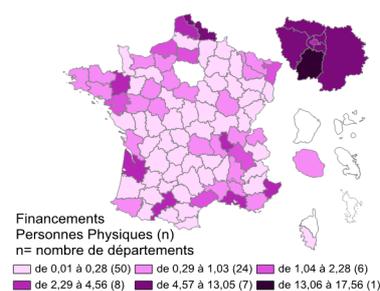
Collecte PEEC en 2013



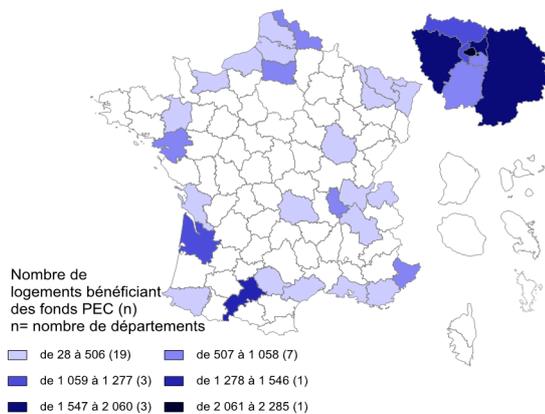
Financements PM en 2013



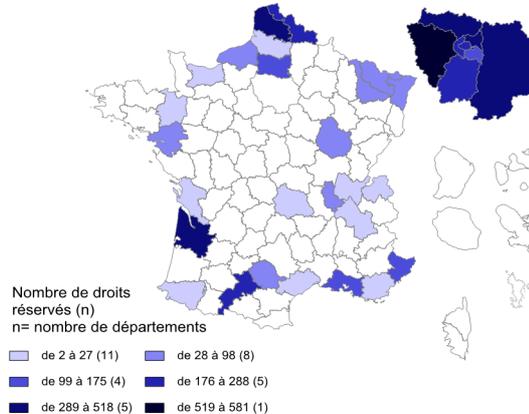
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	201,42	15	13,43	7 139	28 214
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

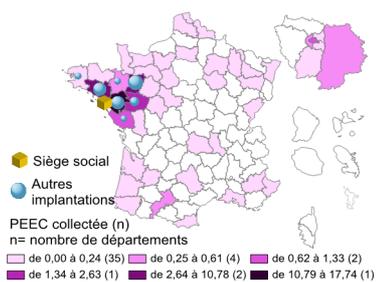
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	90,08	114,89	204,97	20 261	4 683
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

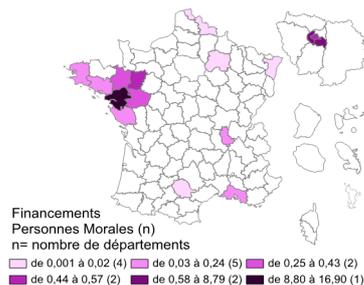
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.3. CIL ATLANTIQUE

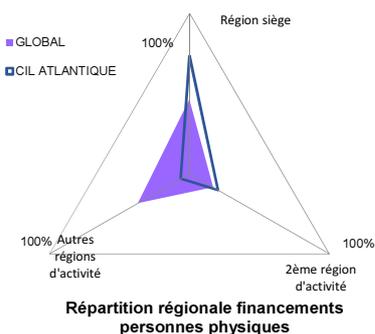
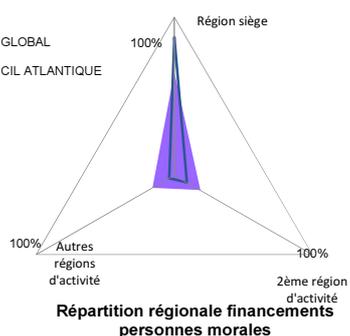
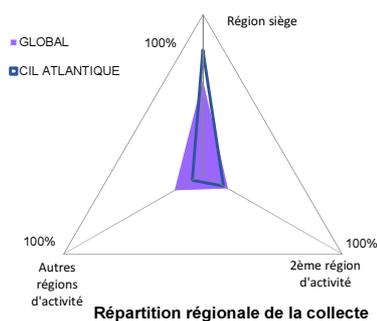
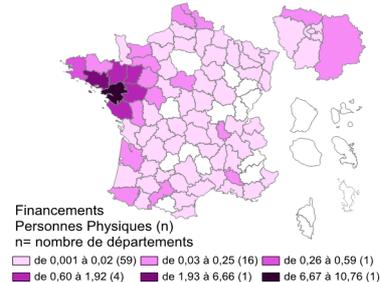
Collecte PEEC en 2013



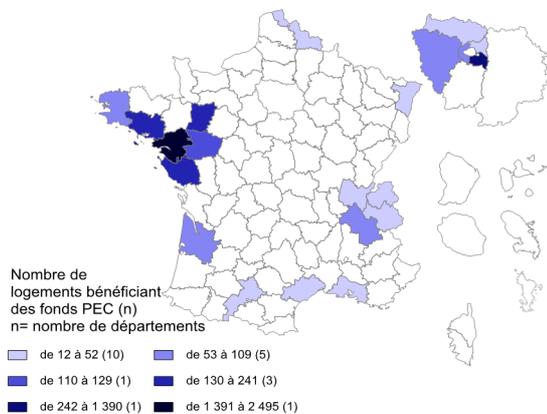
Financements PM en 2013



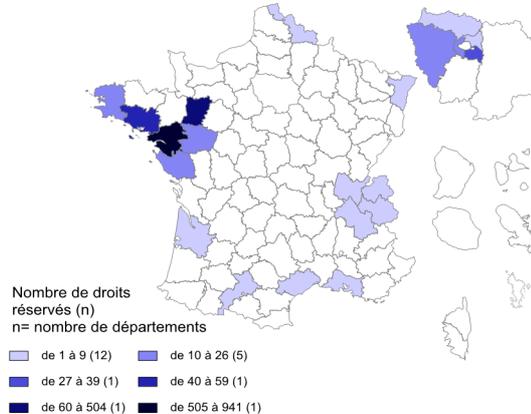
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	31,11	19	1,64	2 683	11 595
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

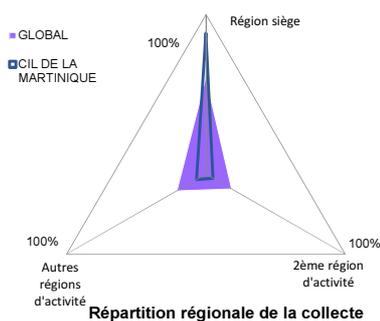
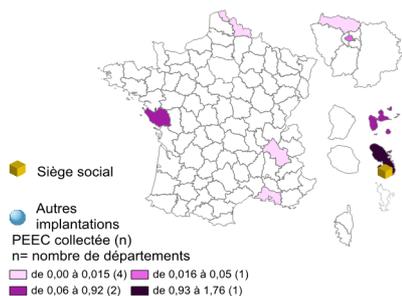
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	20,56	19,11	39,67	4 026	1 209
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

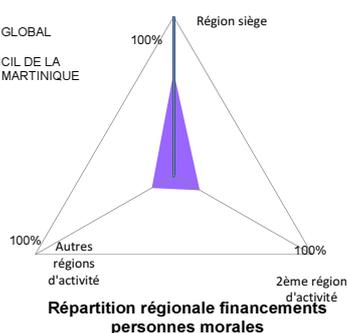
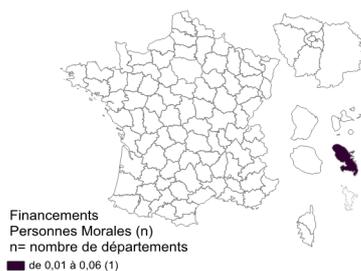
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.4. CIL DE LA MARTINIQUE

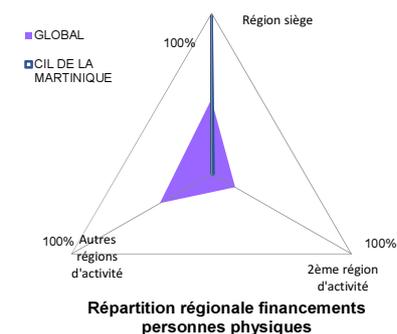
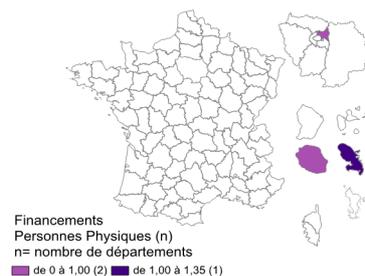
Collecte PEEC en 2013



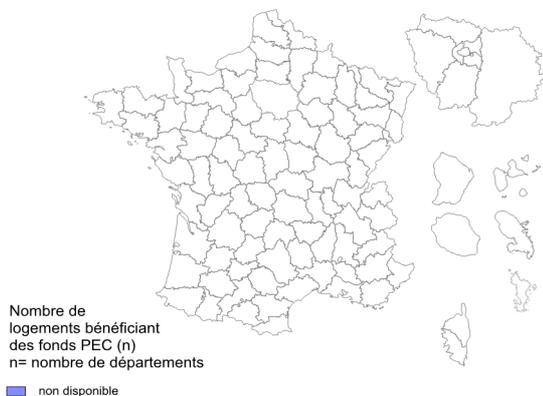
Financements PM en 2013



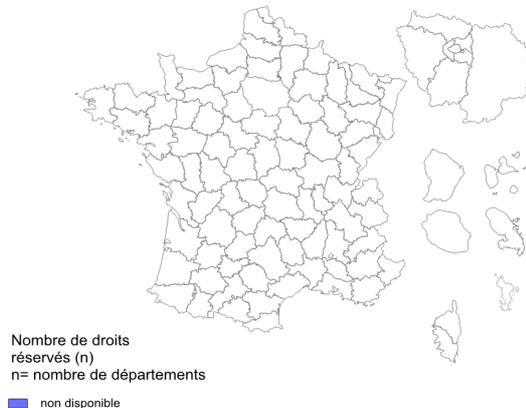
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	1,99	1	1,99	229	8 686
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

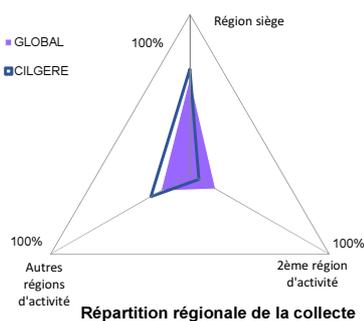
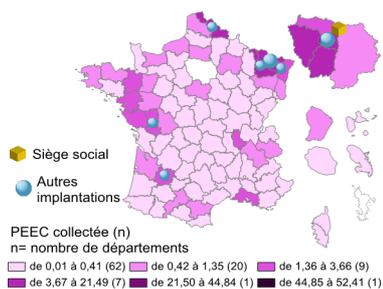
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	0,30	1,37	1,67	0	0
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

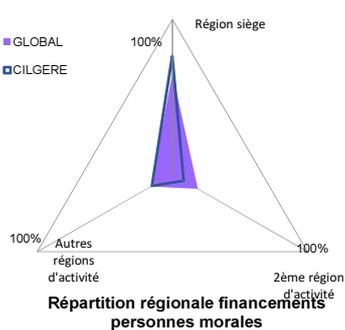
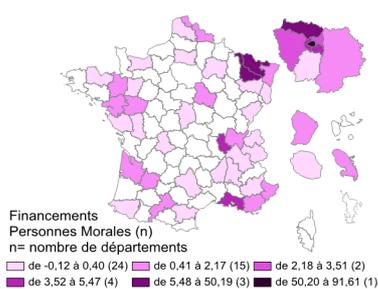
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.5. CILGERE

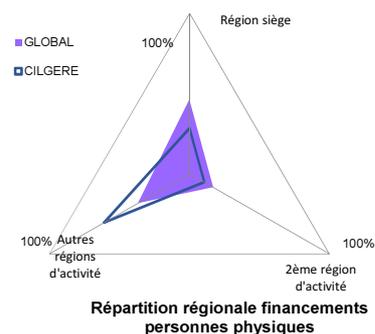
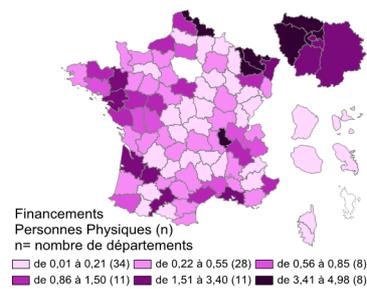
Collecte PEEC en 2013



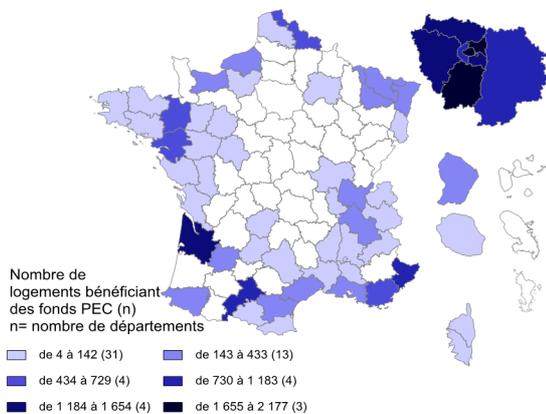
Financements PM en 2013



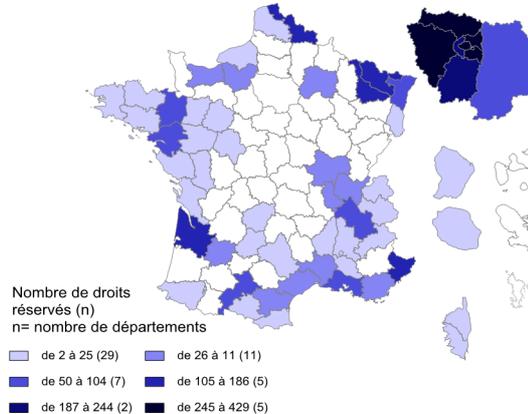
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	168,61	10	16,86	8 425	20 013
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

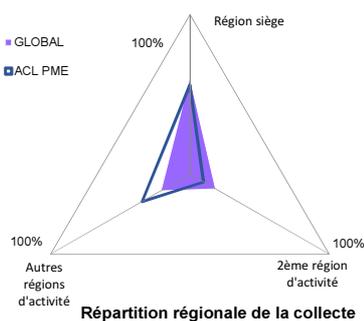
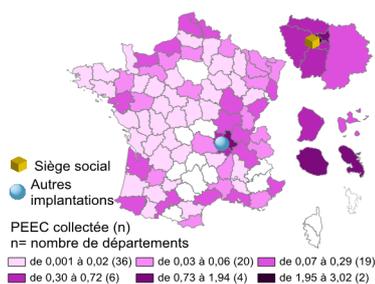
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	151,82	94,12	245,94	22 304	4 060
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

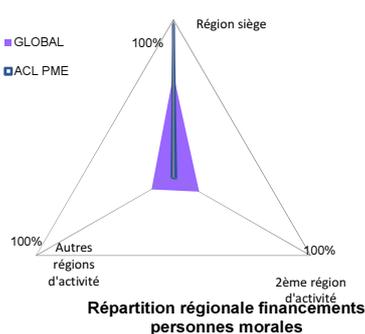
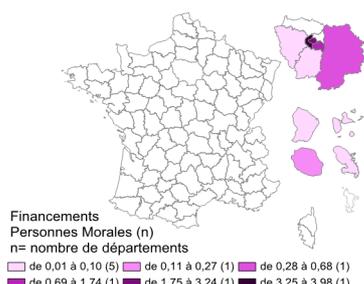
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.6. ACL PME

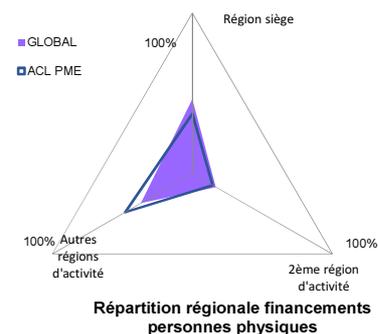
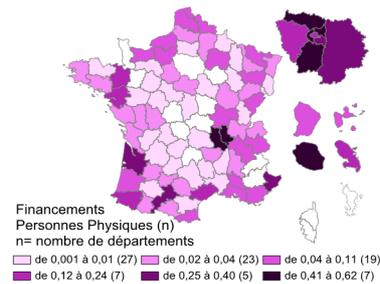
Collecte PEEC en 2013



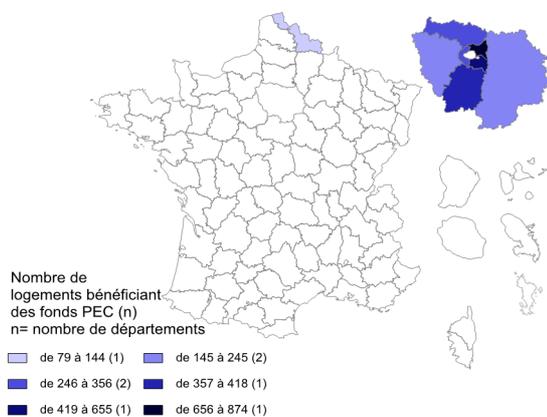
Financements PM en 2013



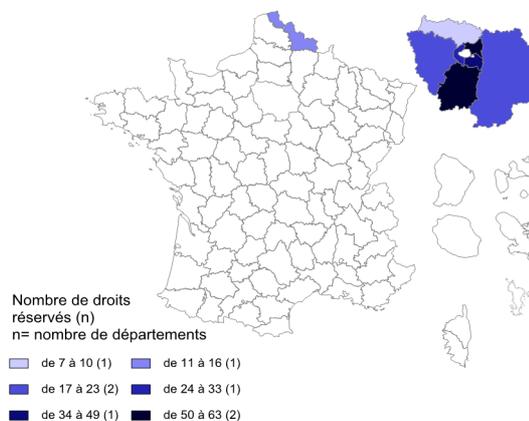
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	16,39	2	8,20	2 383	6 879
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

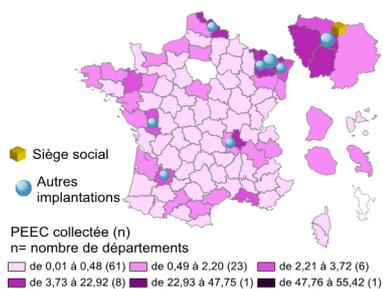
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	8,18	8,48	16,66	2 806	250
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

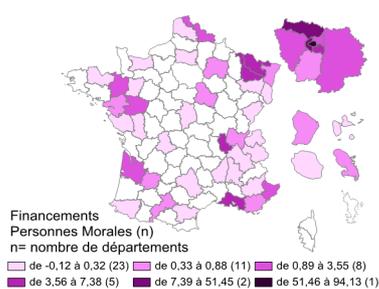
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.7. PRO FORMA CILGERE et ACL PME

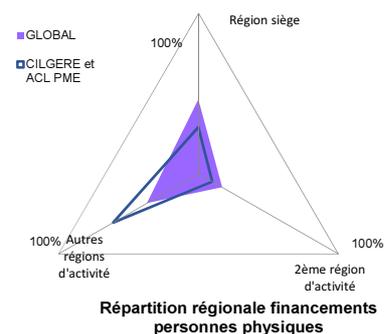
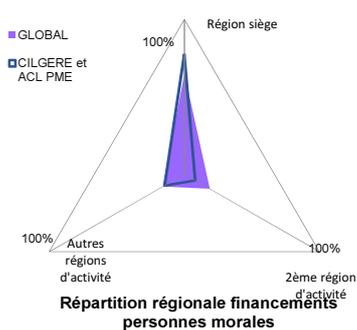
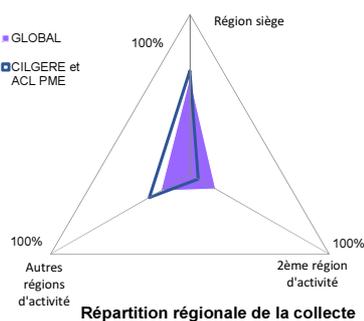
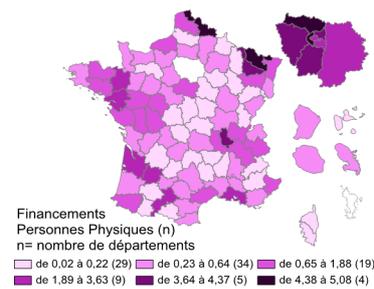
Collecte PEEC en 2013



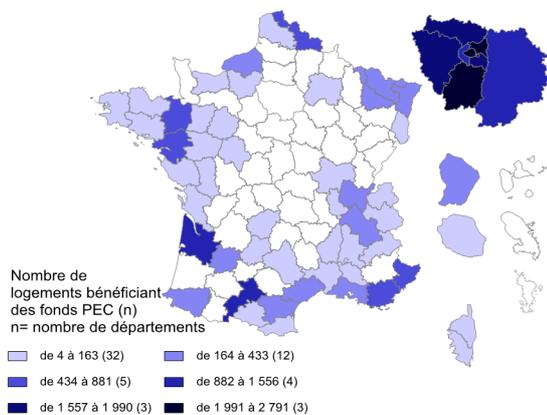
Financements PM en 2013



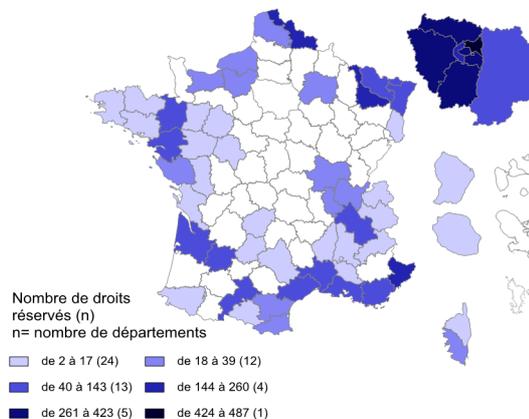
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	185,00	12	25,06	10 808	26 892
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

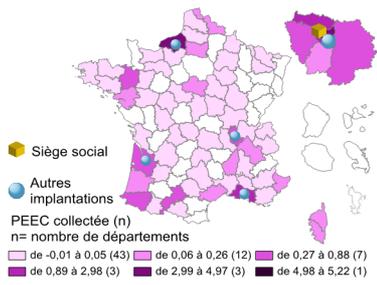
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	160,00	102,60	262,60	25 110	4 310
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

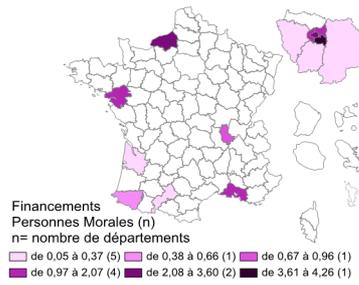
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.8. CIL LOGÉO

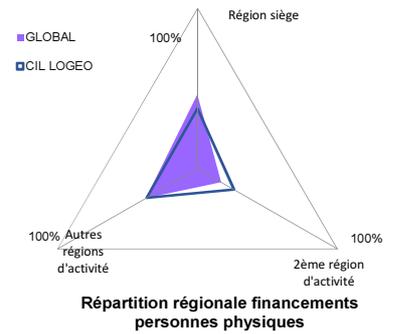
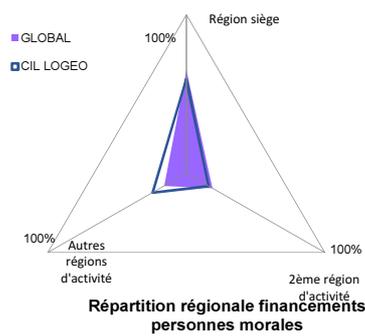
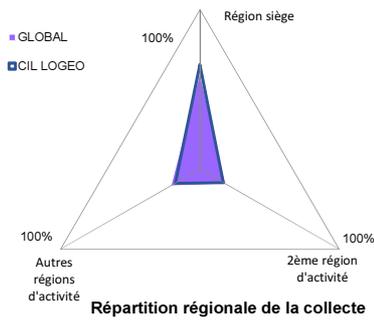
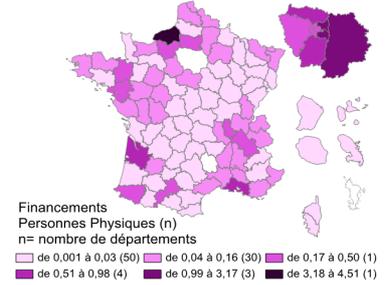
Collecte PEEC en 2013



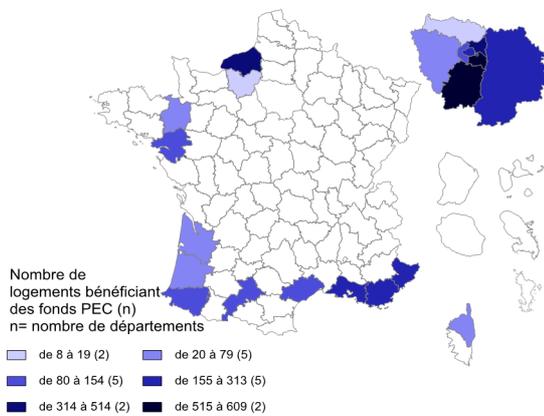
Financements PM en 2013



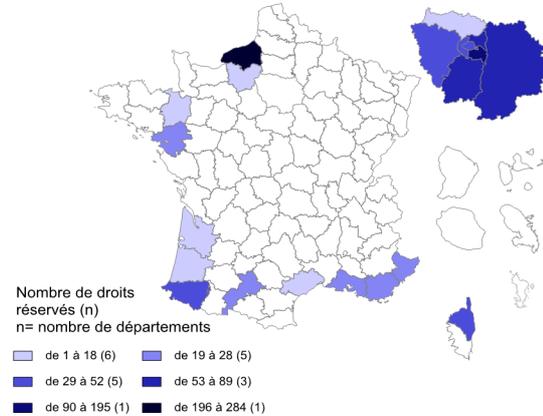
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	28,12	7	4,02	1 994	14 100
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

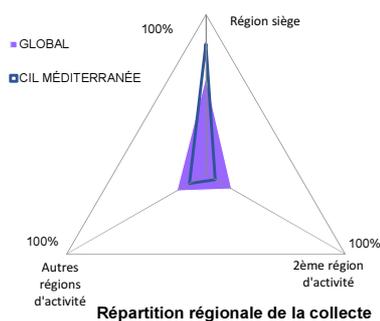
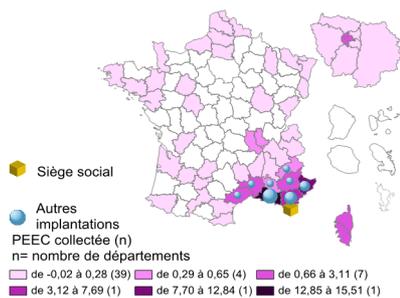
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	16,96	18,60	35,57	3 872	936
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

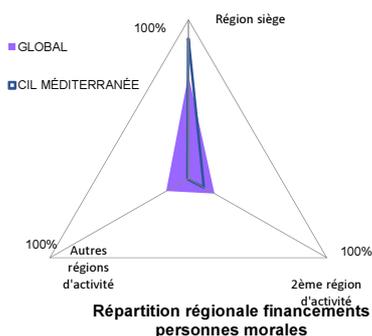
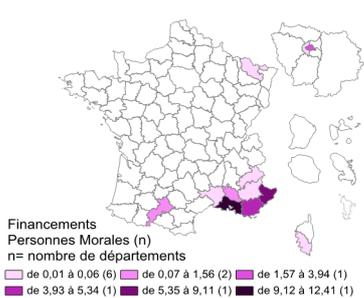
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.9. CIL MÉDITERRANÉE

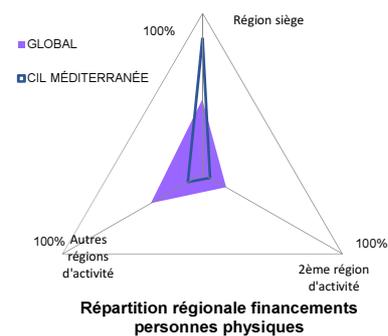
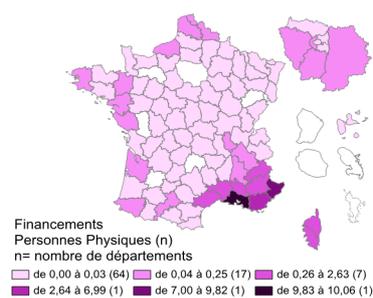
Collecte PEEC en 2013



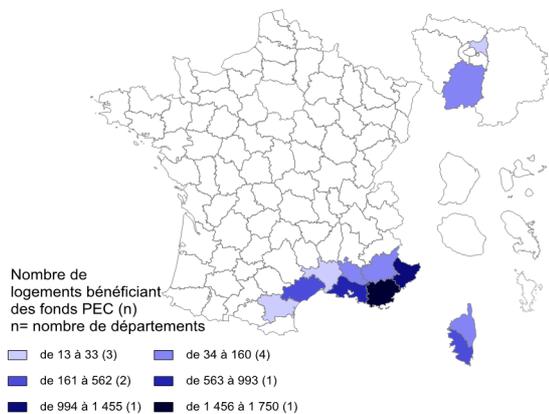
Financements PM en 2013



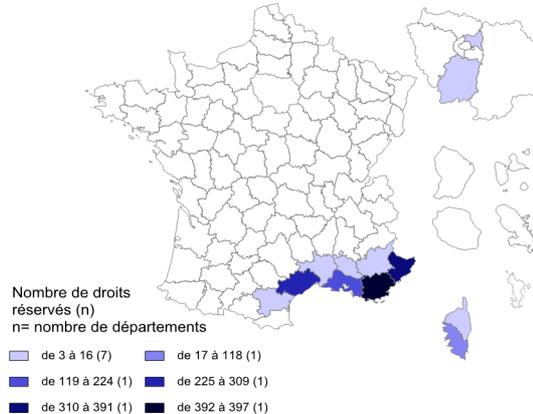
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	40,36	15	2,69	4 087	9 875
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

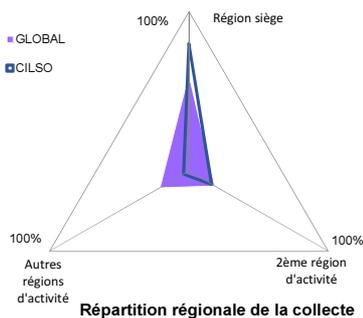
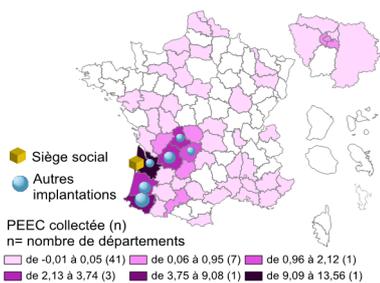
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	26,40	30,30	56,70	4 568	1 303
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

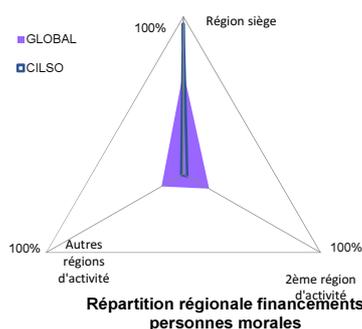
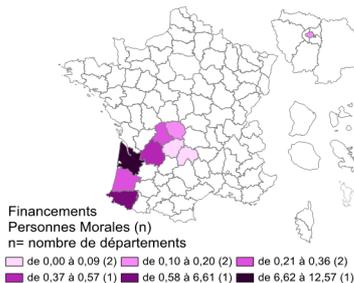
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.10. CILSO

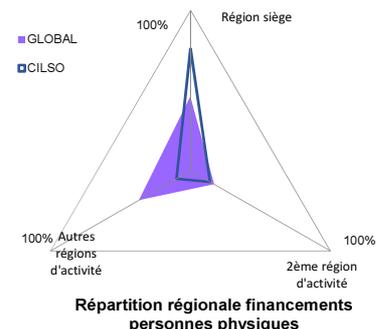
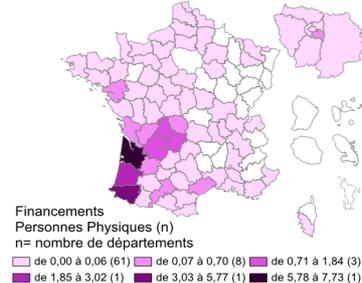
Collecte PEEC en 2013



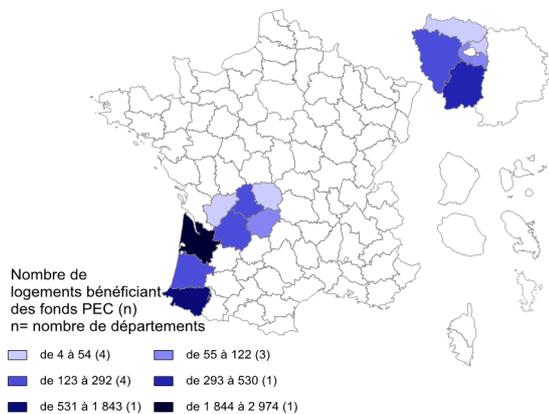
Financements PM en 2013



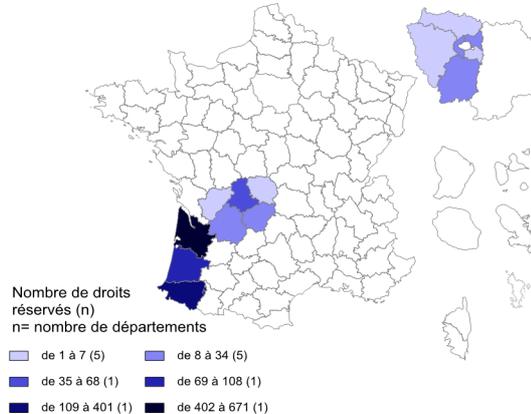
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	29,49	11	2,68	3 246	9 084
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

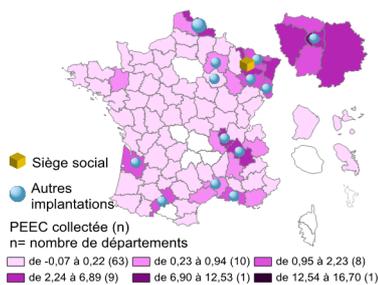
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	14,62	19,75	34,36	5 084	1 027
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

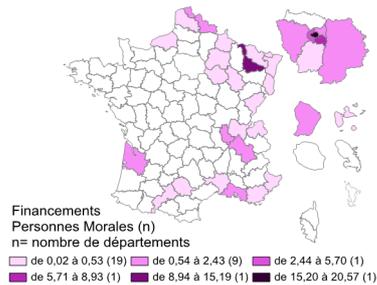
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.11. ALIANCE 1% LOGEMENT

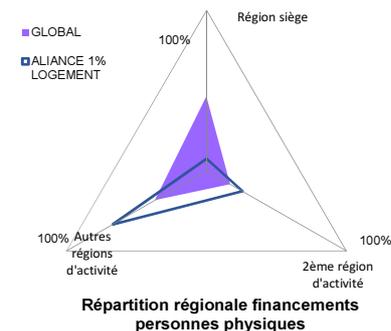
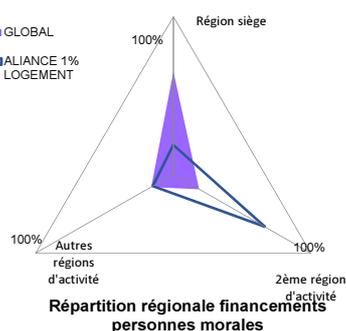
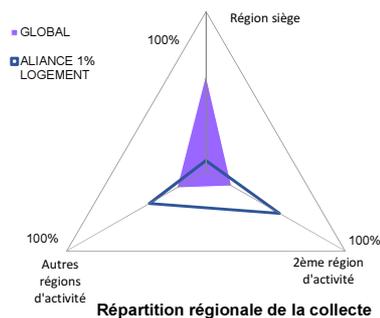
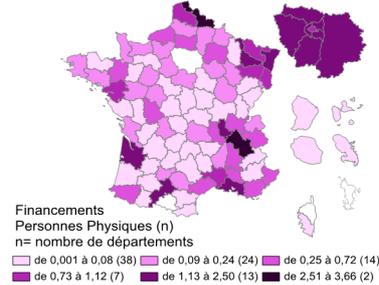
Collecte PEEC en 2013



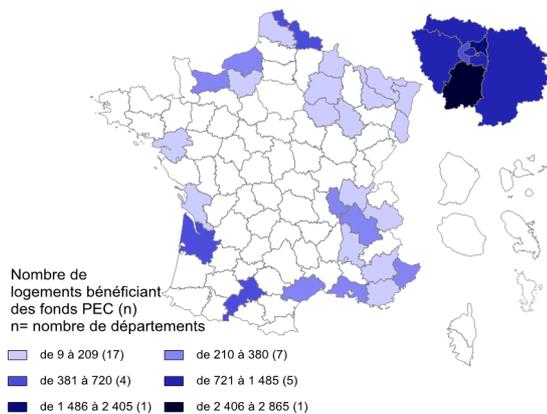
Financements PM en 2013



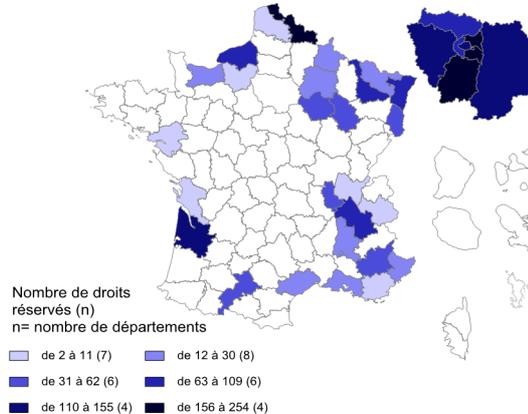
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	75,29	15	5,02	3 485	21 604
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

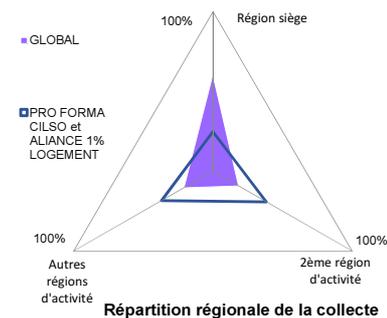
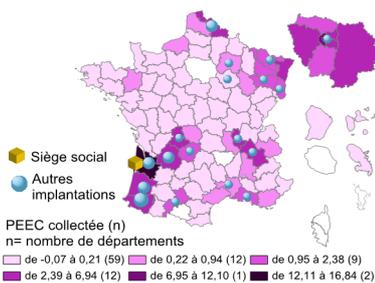
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	53,73	45,68	99,42	14 585	2 398
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

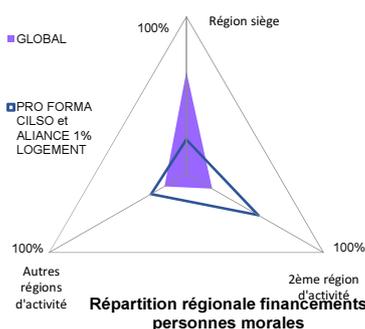
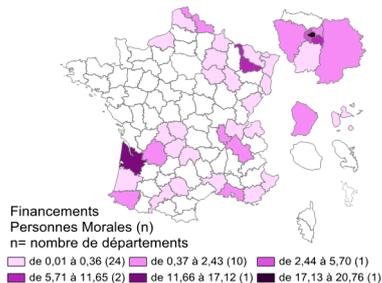
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.12. PRO FORMA CILSO et ALIANCE 1% LOGEMENT

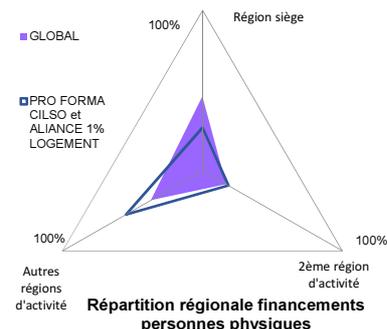
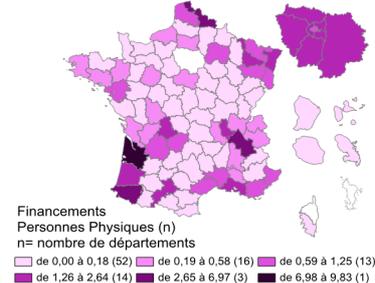
Collecte PEEC en 2013



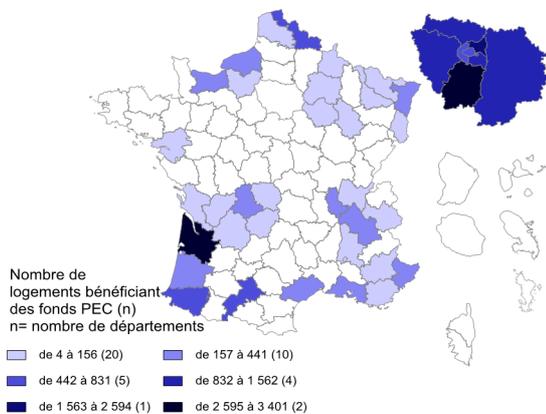
Financements PM en 2013



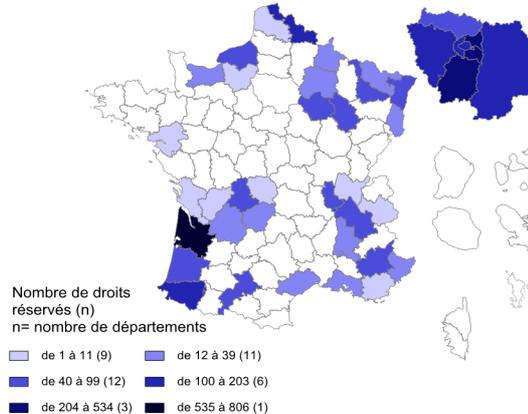
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	104,78	26,00	7,70	6 731	15 566
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

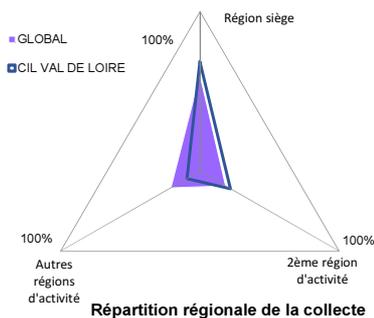
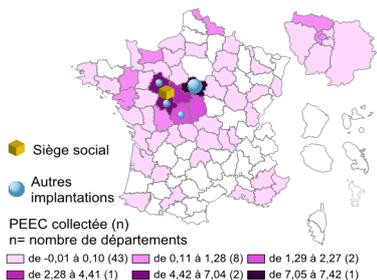
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	68,35	65,43	133,78	19 669	3 425
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

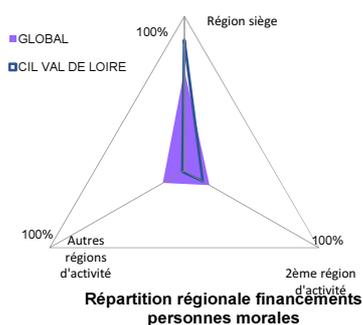
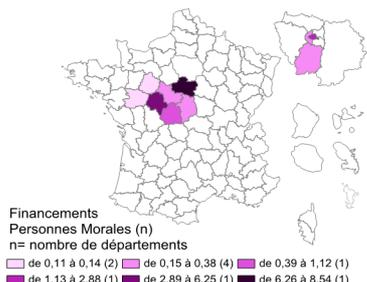
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.13. CIL VAL DE LOIRE

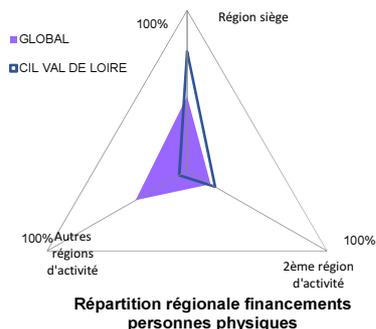
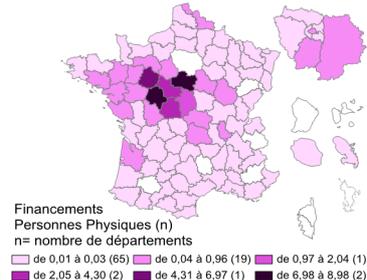
Collecte PEEC en 2013



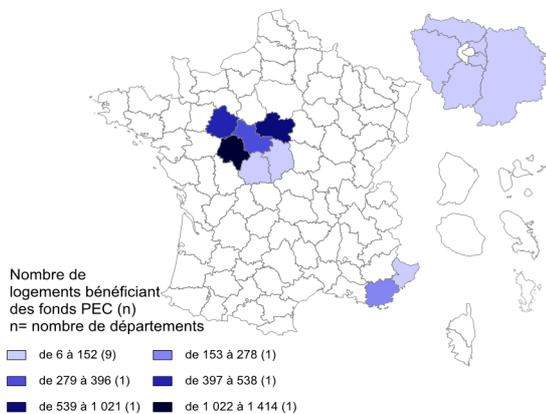
Financements PM en 2013



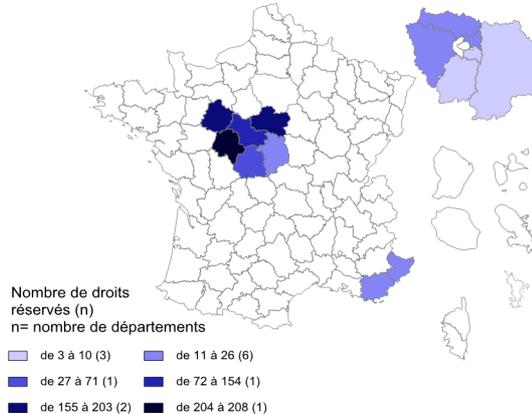
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	30,22	8	3,78	2 883	10 481
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

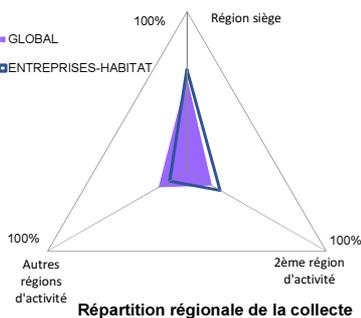
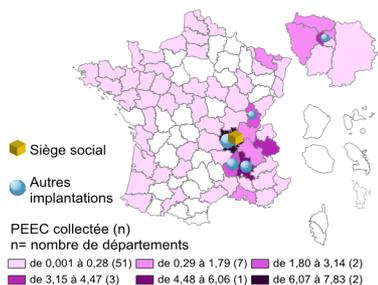
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	15,93	36,14	52,06	3 526	875
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

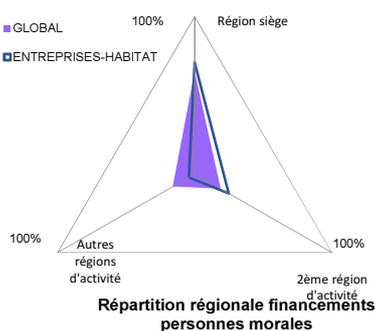
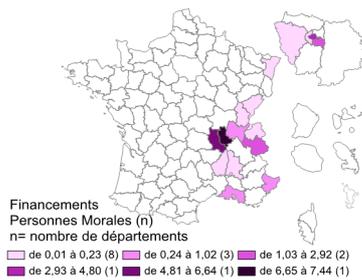
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.14. ENTREPRISES HABITAT

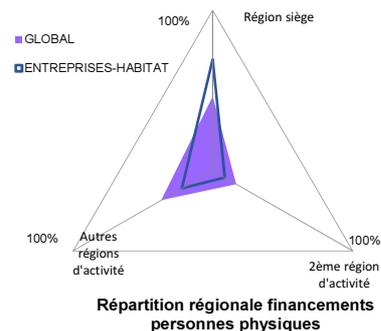
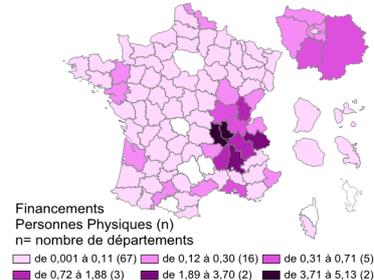
Collecte PEEC en 2013



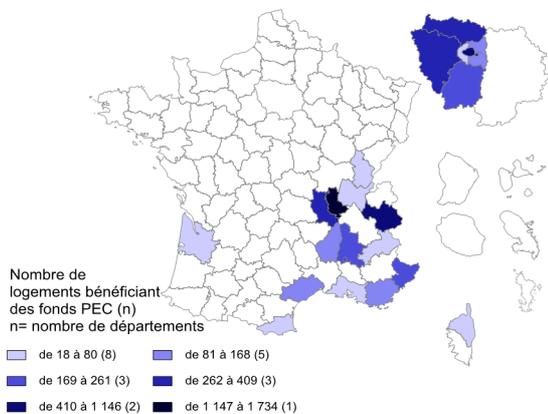
Financements PM en 2013



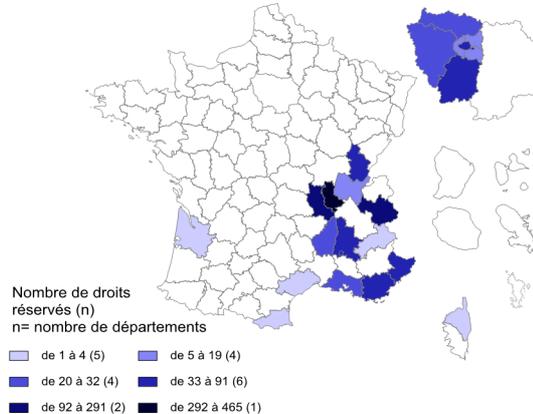
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	42,41	10	4,24	3 821	11 099
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

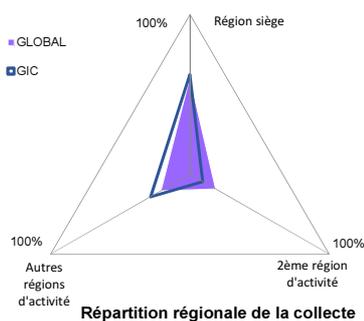
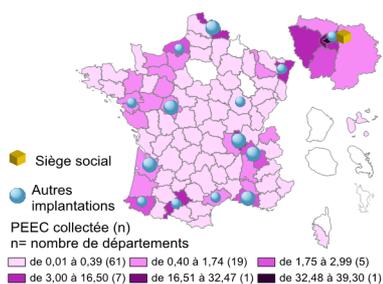
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	22,62	25,81	48,43	5 352	1 124
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

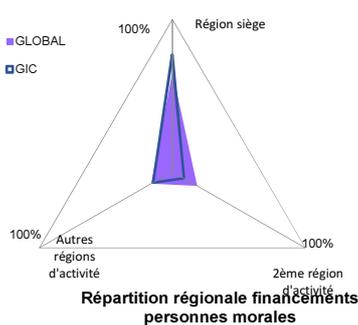
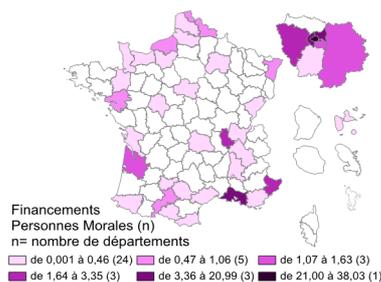
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.15. GIC

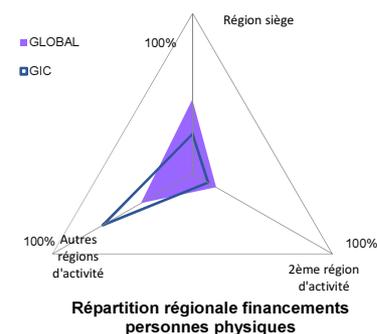
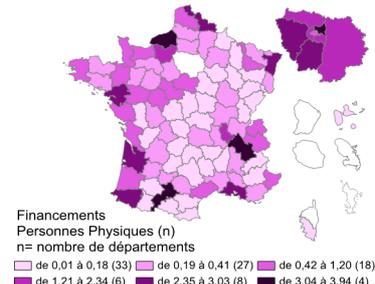
Collecte PEEC en 2013



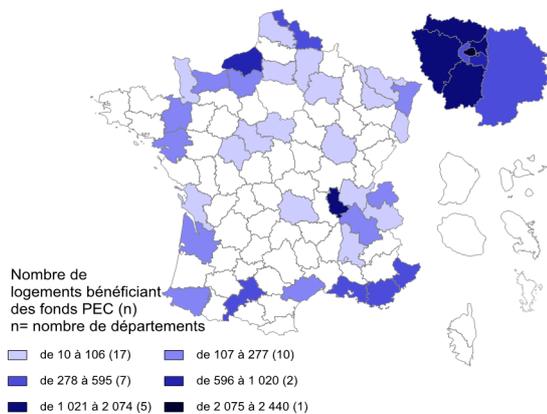
Financements PM en 2013



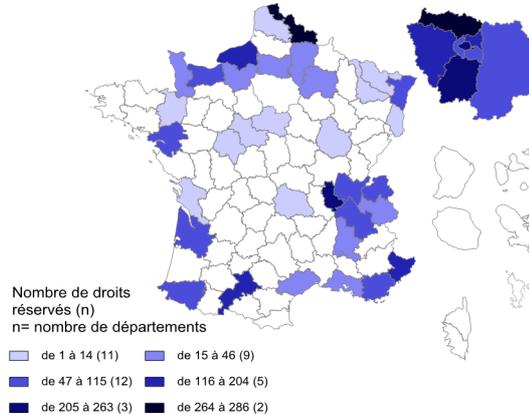
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	130,74	21	6,23	4 739	27 589
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

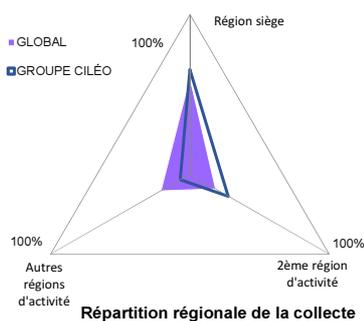
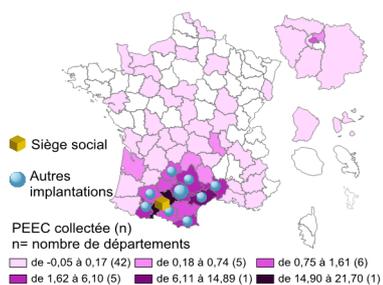
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	66,95	70,54	137,49	17 093	3 262
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

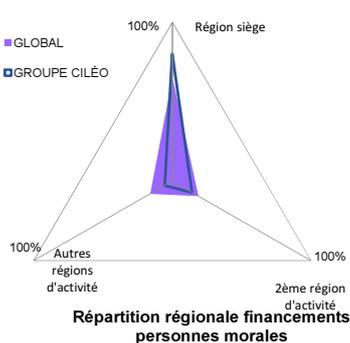
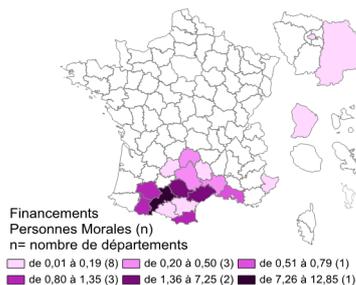
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.16. GROUPE CILÉO

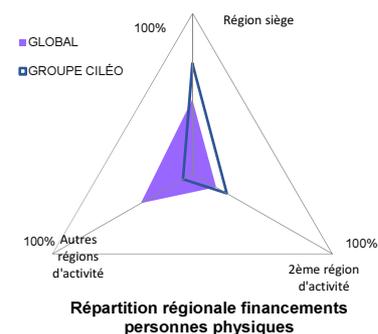
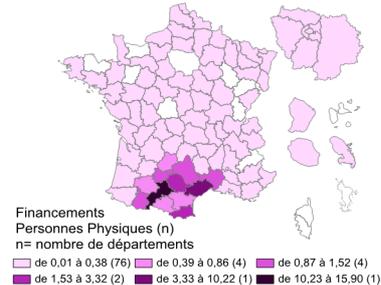
Collecte PEEC en 2013



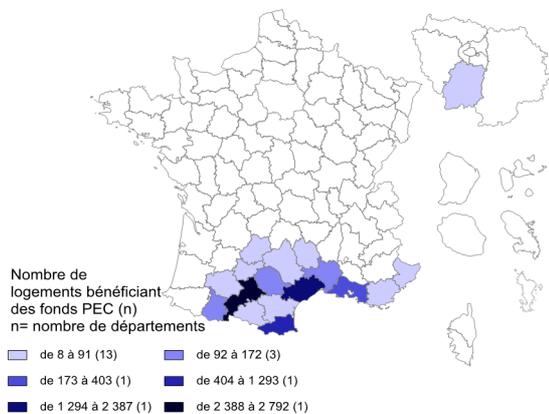
Financements PM en 2013



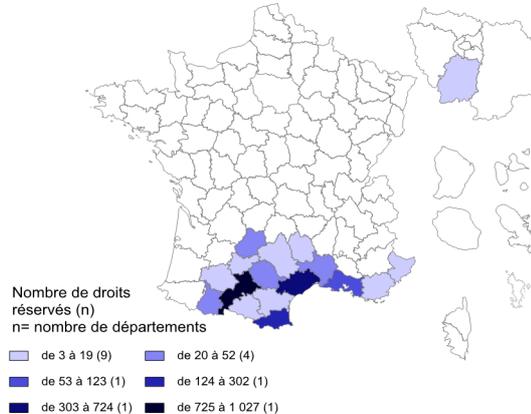
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	53,29	11	4,84	4 696	11 349
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

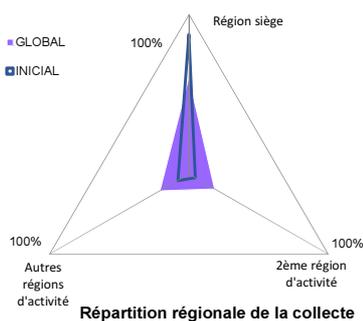
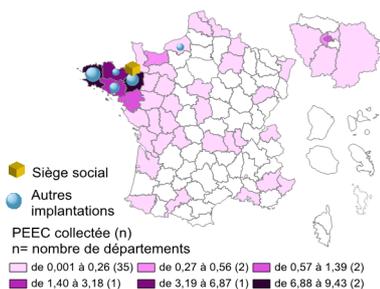
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	21,29	33,86	55,14	6 323	1 909
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

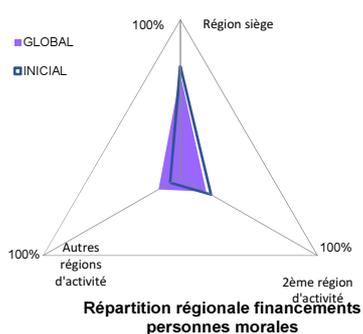
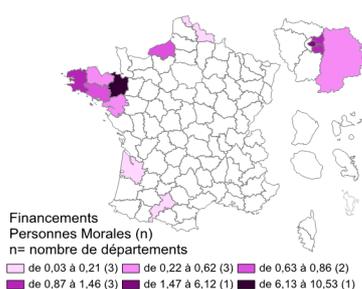
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.17. INICIAL

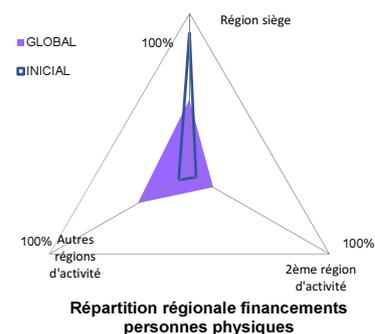
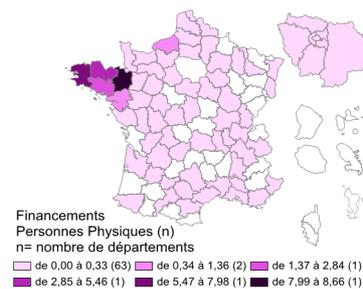
Collecte PEEC en 2013



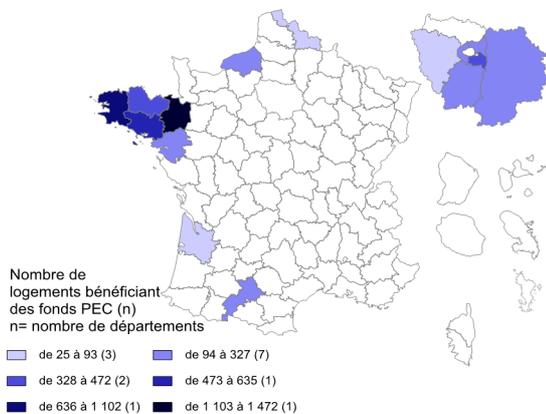
Financements PM en 2013



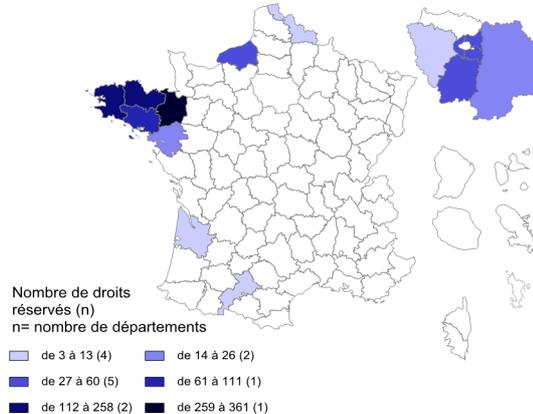
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	28,75	12	2,40	2 855	10 069
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

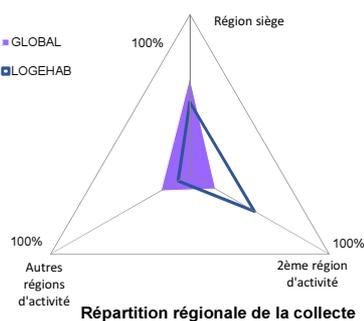
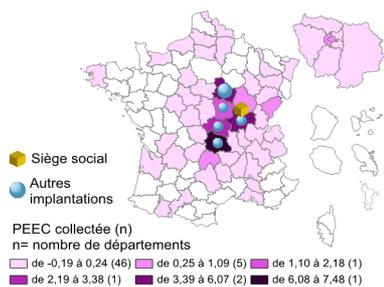
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	18,50	24,73	43,24	4 983	995
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

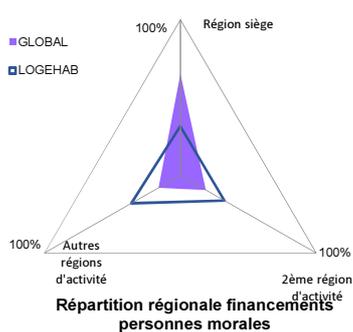
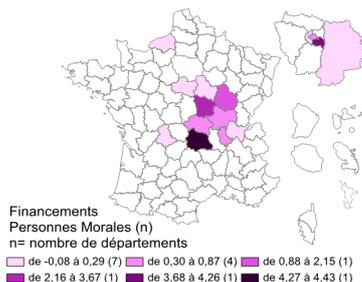
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.18. LOGEHAB

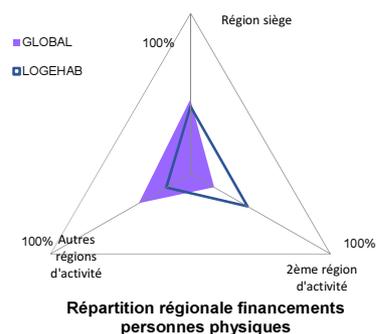
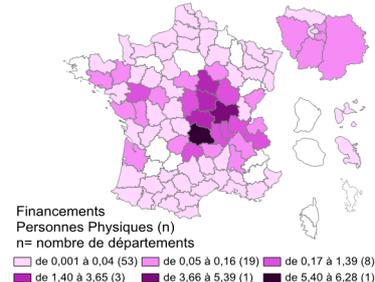
Collecte PEEC en 2013



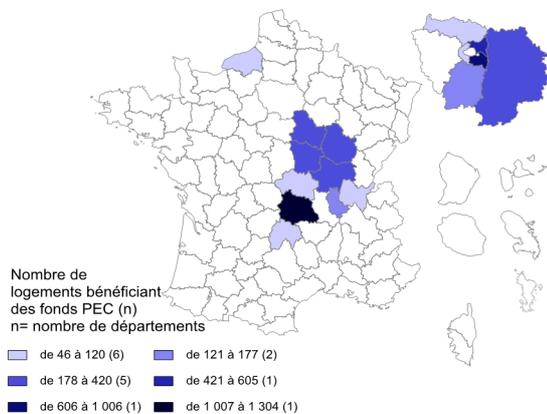
Financements PM en 2013



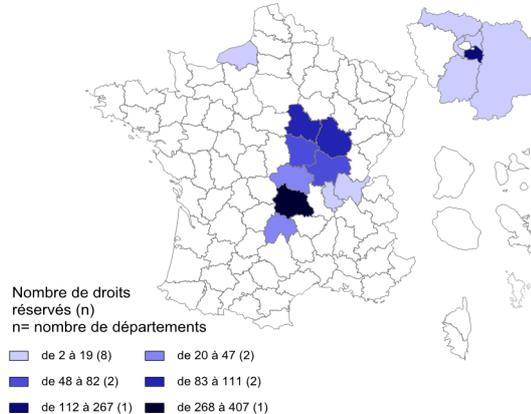
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	23,71	7	3,39	2 500	9 482
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

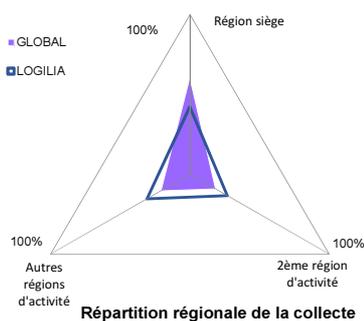
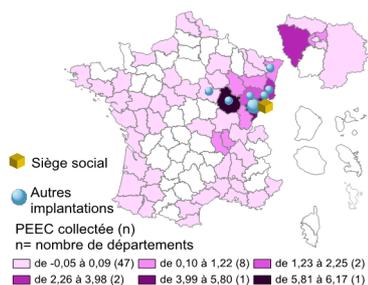
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	15,64	23,31	38,95	4 549	980
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

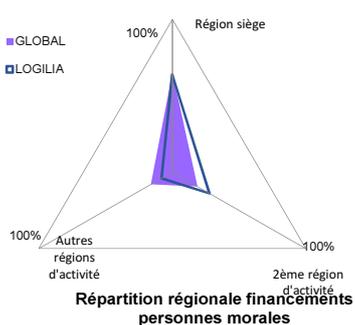
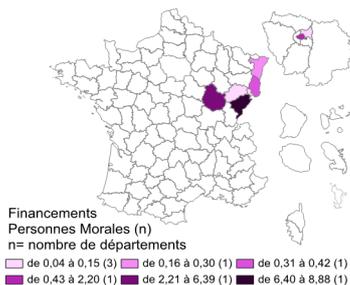
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.19. LOGILIA

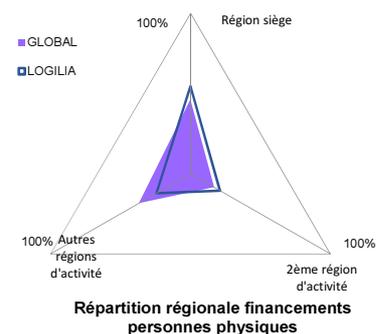
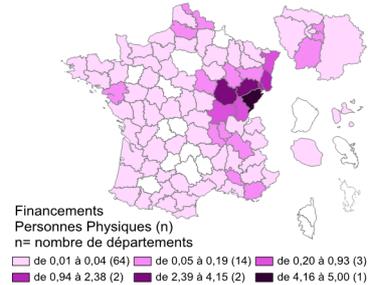
Collecte PEEC en 2013



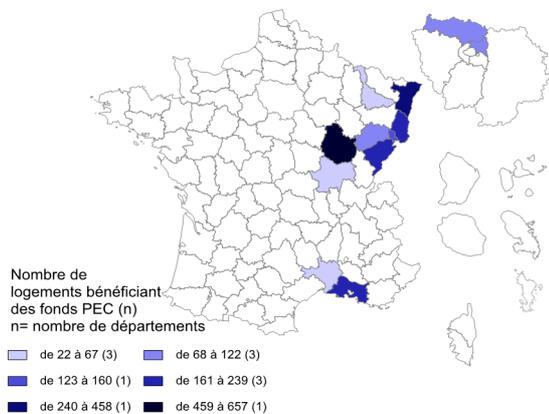
Financements PM en 2013



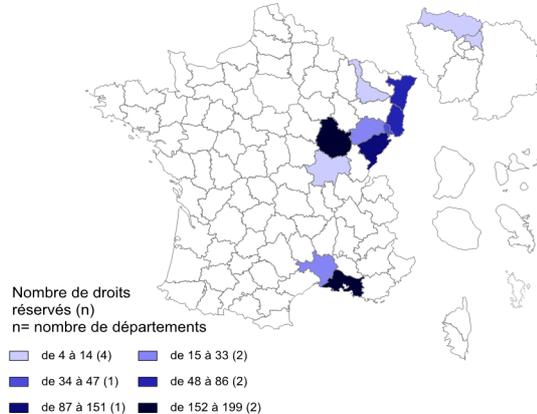
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	23,26	10	2,33	2 080	11 184
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

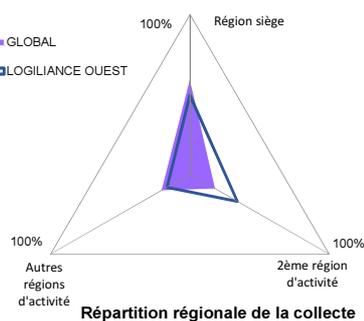
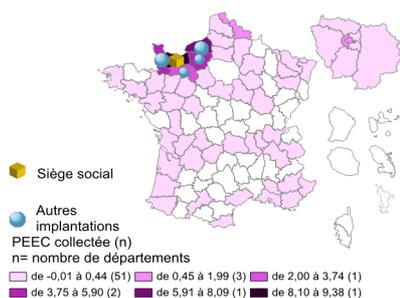
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	14,07	17,54	31,61	2 063	741
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

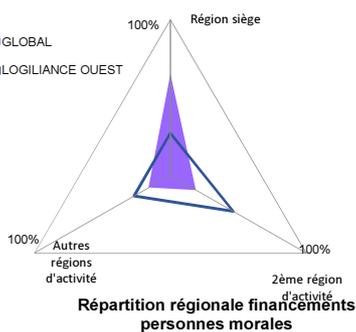
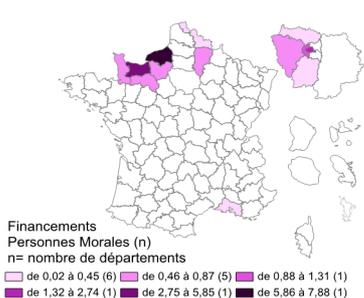
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.20. LOGILIANCE OUEST

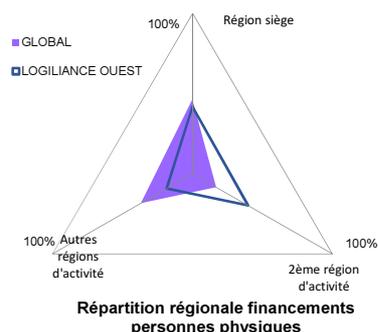
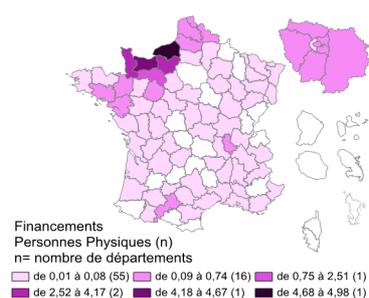
Collecte PEEC en 2013



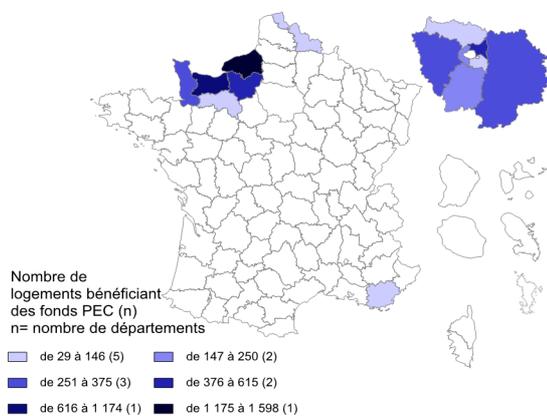
Financements PM en 2013



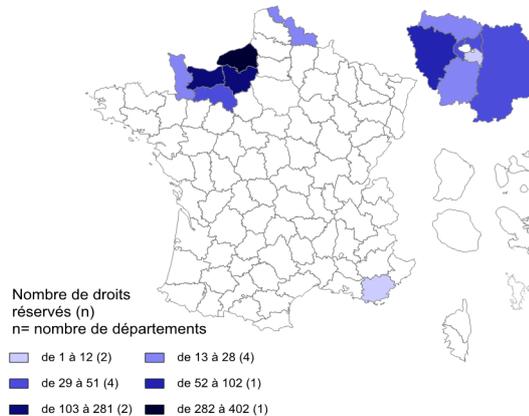
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	34,35	7	4,91	3 419	10 048
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

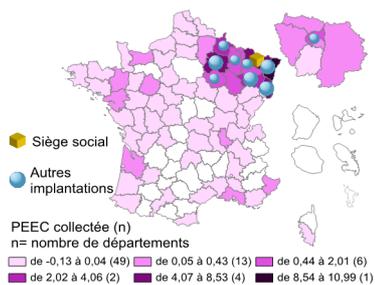
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	18,50	22,56	41,06	4 906	1 024
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

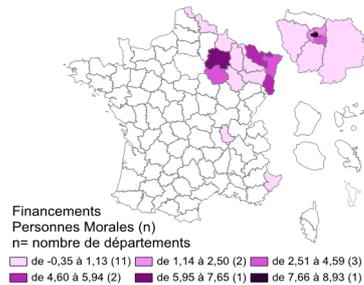
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discrétisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.21. PLURIAL ENTREPRISES

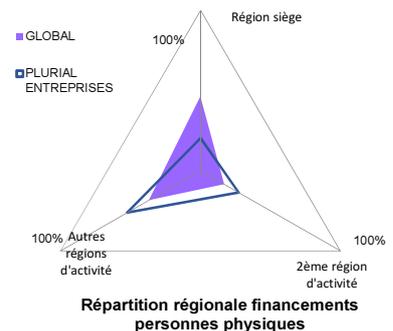
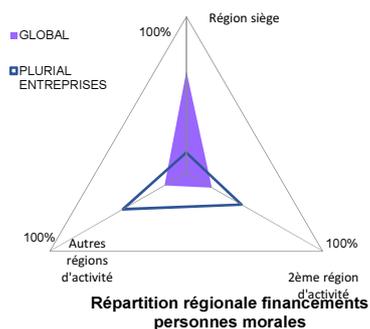
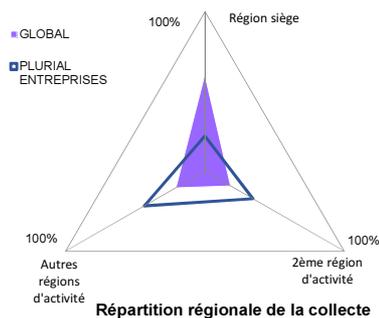
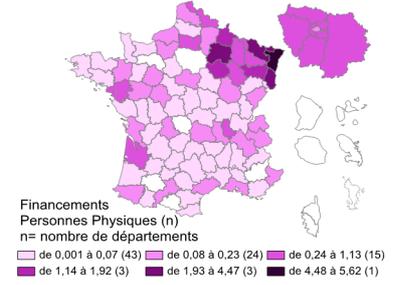
Collecte PEEC en 2013



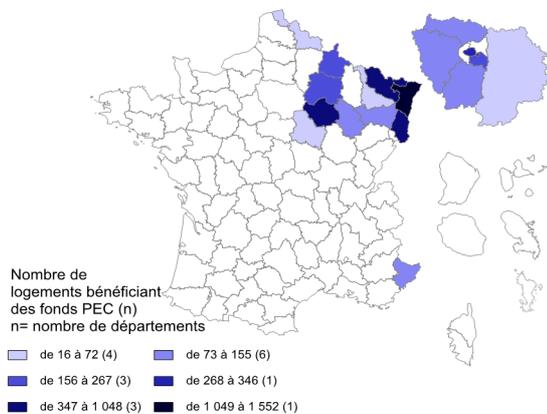
Financements PM en 2013



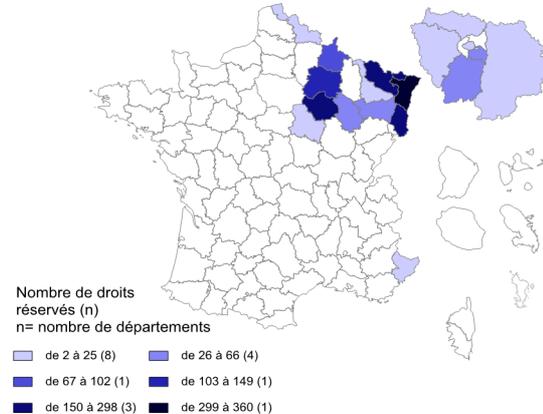
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	47,56	14	3,40	4 165	11 418
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

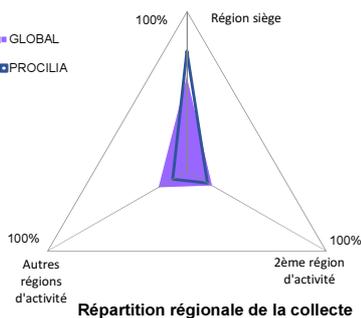
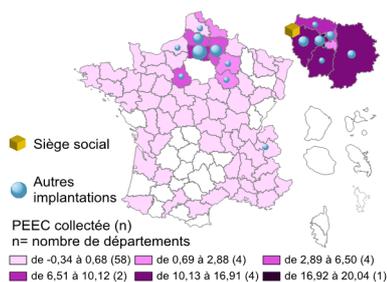
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	42,38	31,33	73,72	5 708	1 627
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

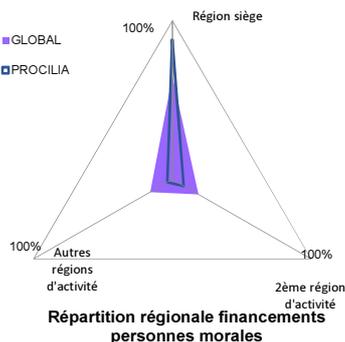
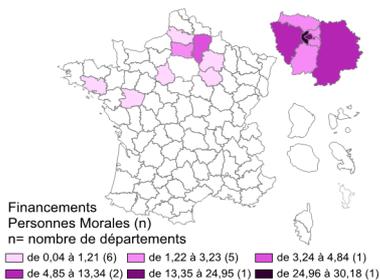
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.22. PROCILIA

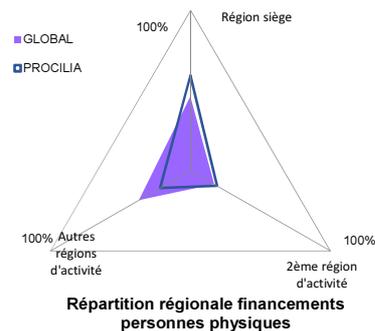
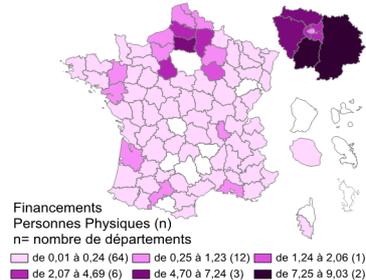
Collecte PEEC en 2013



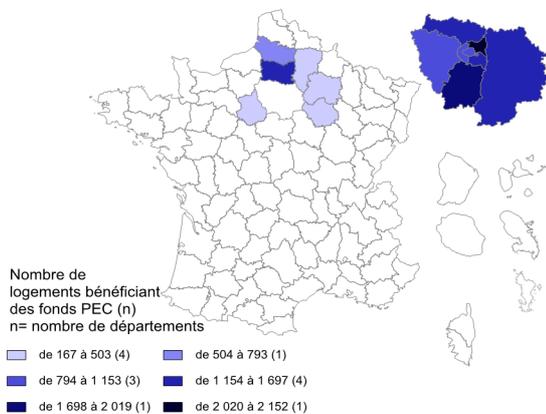
Financements PM en 2013



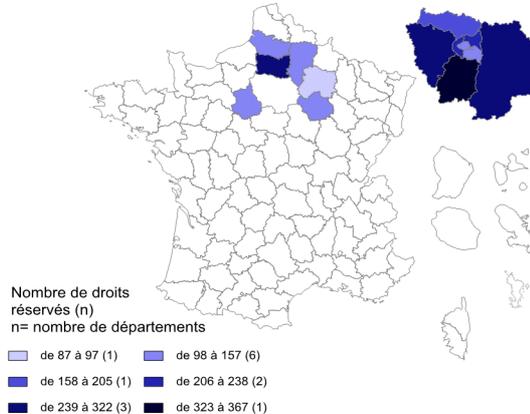
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	112,57	32	3,52	7 733	14 557
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

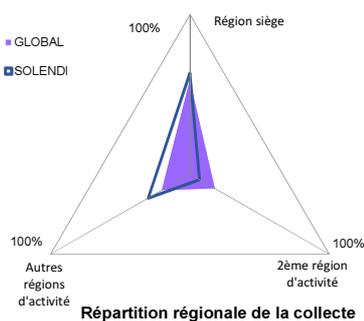
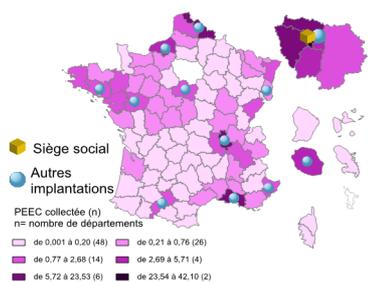
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	80,60	65,19	145,79	14 275	2 574
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

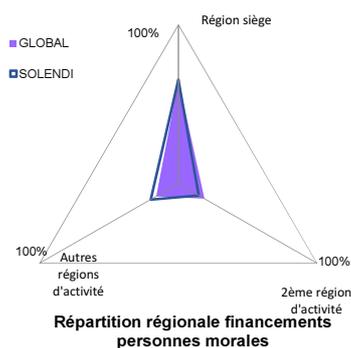
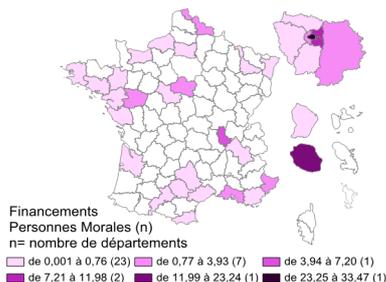
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.23. SOLENDI

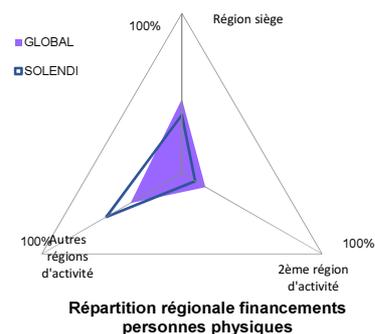
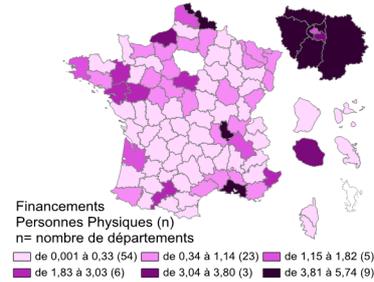
Collecte PEEC en 2013



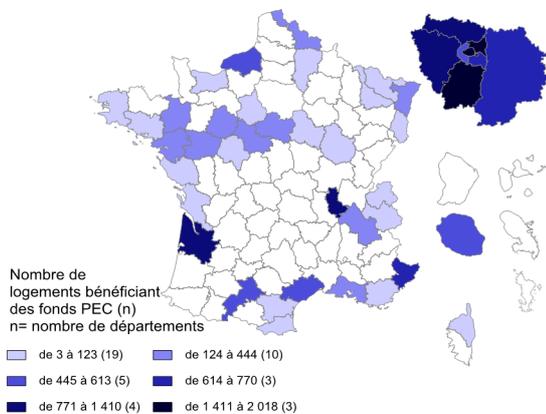
Financements PM en 2013



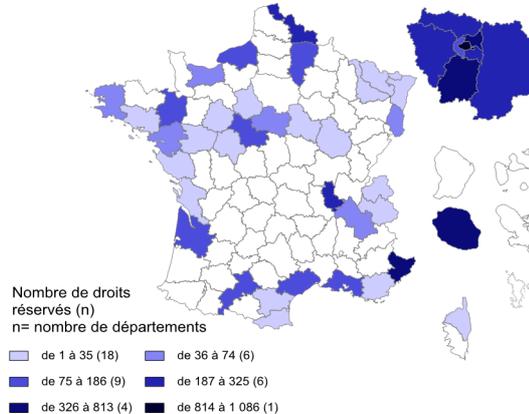
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	175,58	14	12,54	7 749	22 659
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

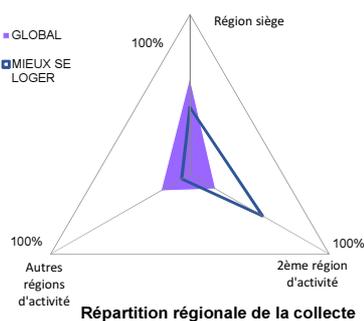
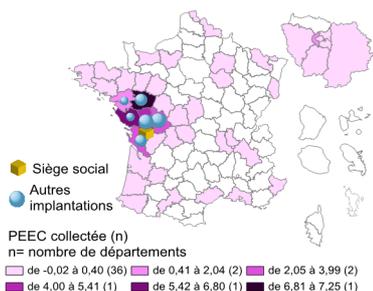
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	89,12	97,19	186,32	17 780	6 022
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

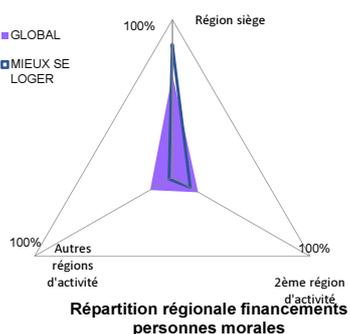
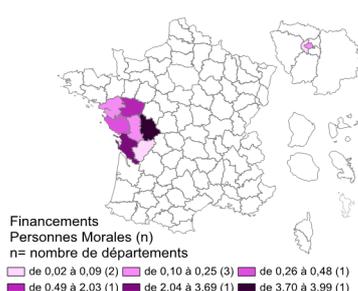
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.24. MIEUX SE LOGER

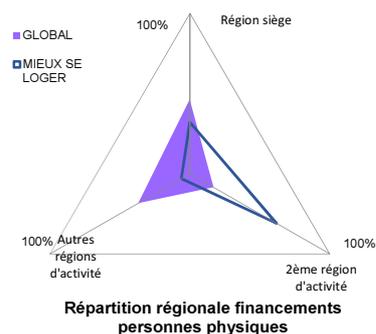
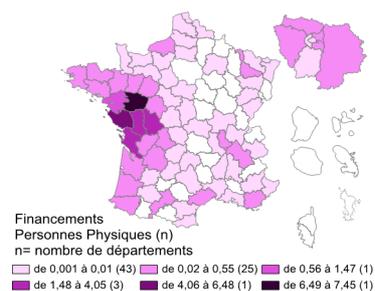
Collecte PEEC en 2013



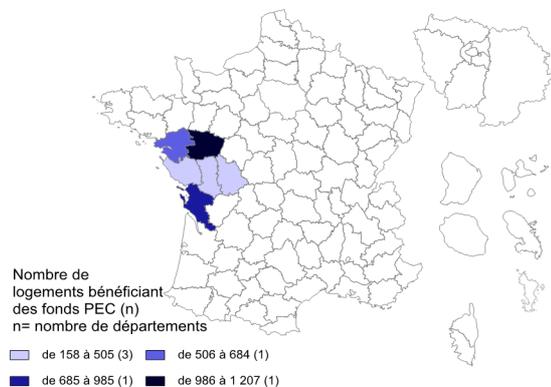
Financements PM en 2013



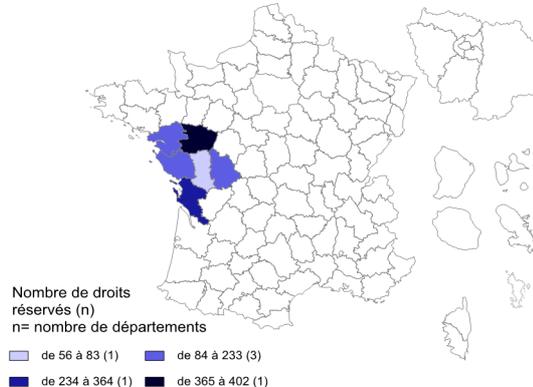
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	27,49	13	2,11	3 148	8 733
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

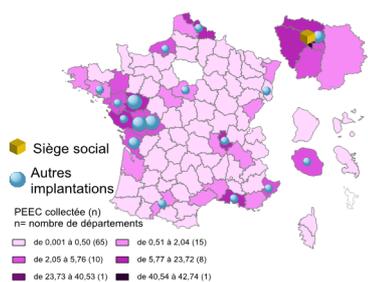
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	9,03	22,78	31,81	3 526	1 171
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

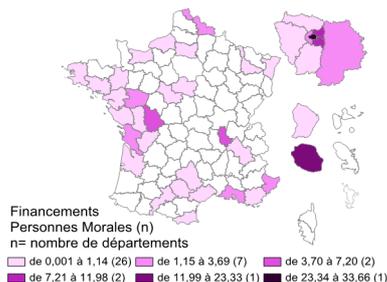
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.25. PRO FORMA SOLENDI et MIEUX SE LOGER

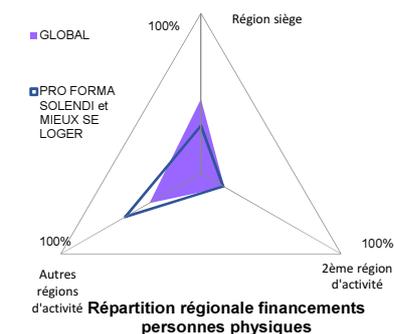
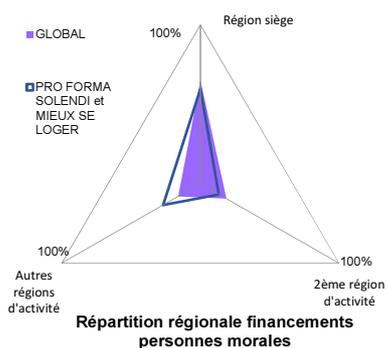
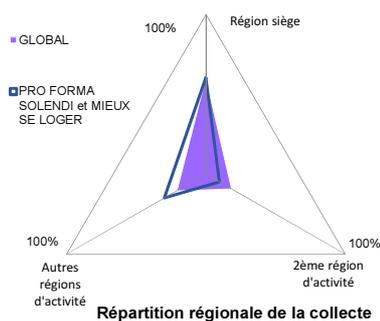
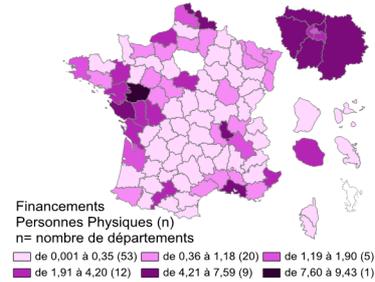
Collecte PEEC en 2013



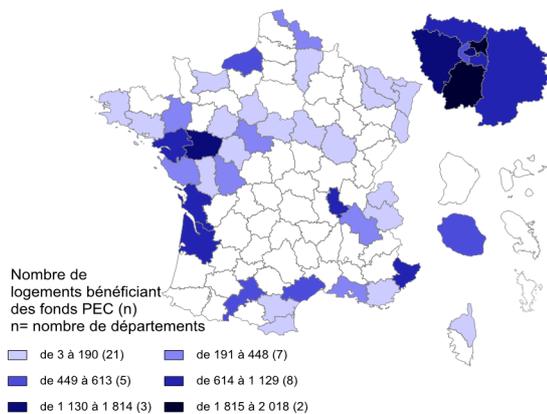
Financements PM en 2013



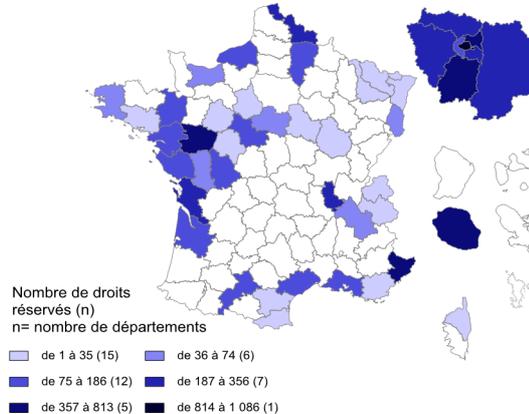
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	203,07	27	14,66	10 897	31 392
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

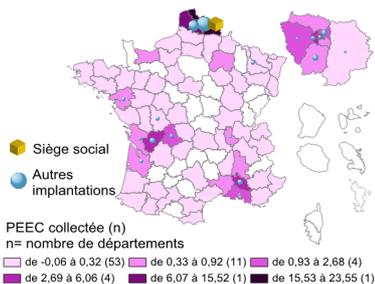
Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	98,16	119,97	218,13	21 306	7 193
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

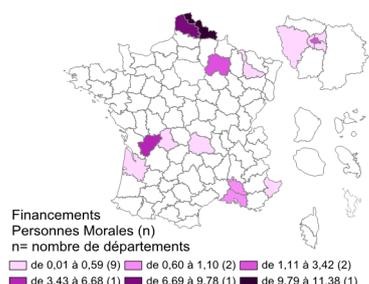
Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.

5.3.26. VILOGIA ENTREPRISES

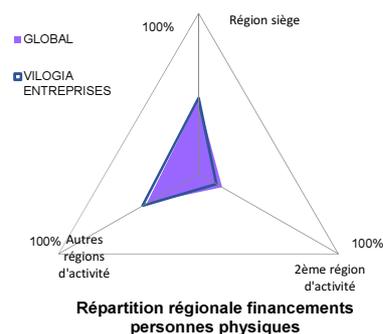
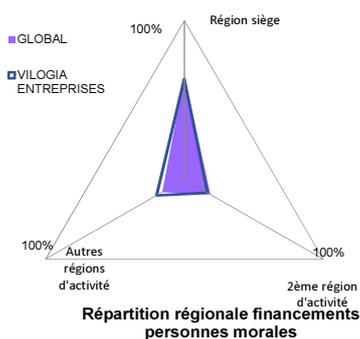
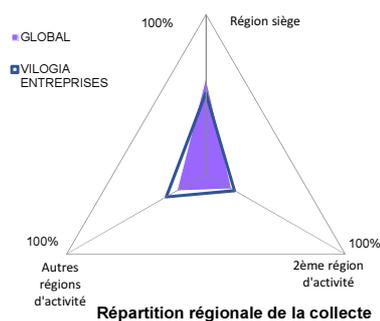
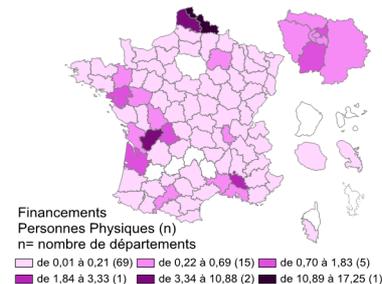
Collecte PEEC en 2013



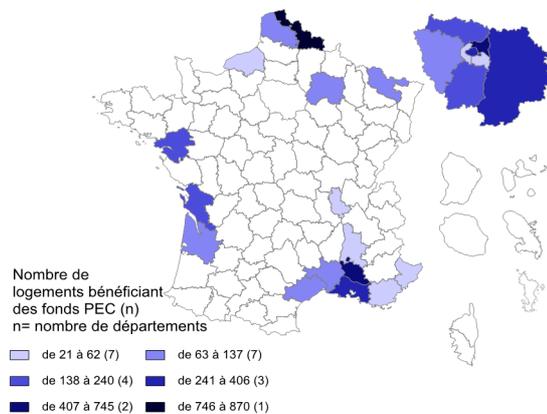
Financements PM en 2013



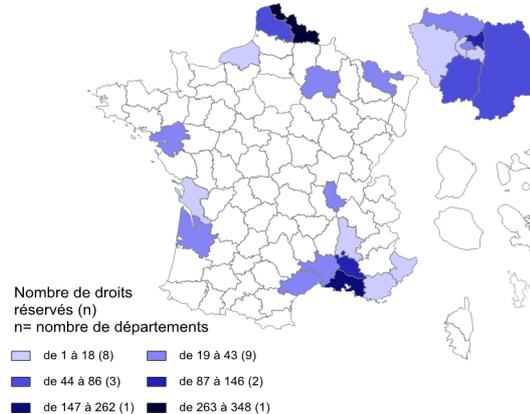
Financements PP en 2013



Nombre de logements financés en 2013



Réservations locatives obtenues en 2013



Chiffres clés 2013 relatifs aux ressources

Rubriques	PEEC nette (millions d'euros)	Nombre de sites	PEEC par site (millions d'euros)	Nombre d'entreprises cotisantes	PEEC par entreprise cotisante (euros)
Organisme	61,08	73	0,84	4 532	13 477
Moyenne	65,66	12	5,37	4 172	13 830
Médiane	40,36	12	3,90	3 485	11 349
Minimum	1,99	1	1,64	229	6 879
Maximum	201,42	32	16,86	8 425	28 214

Chiffres clés 2013 relatifs aux emplois

Rubriques	Personnes morales	Personnes physiques	Total	Logements financés avec des fonds PEC	Droits réservés
Organisme	30,93	31,92	62,86	4 576	1 251
Moyenne	39,05	41,00	79,87	8 577	2 077
Médiane	21,29	30,30	52,06	5 034	1 230
Minimum	0,30	1,37	1,67	2 063	250
Maximum	151,82	114,89	245,94	22 304	6 273

Cartes : données en millions d'euros et en nombre. Discretisation selon la méthode de Jenks (minimisation des variances intra-classes et maximisation de la variance interclasses). Les départements représentés avec un fonds blanc sont ceux où il n'y a ni nombre ni montant.